

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

JOSÉPHINE
DANIEL
PDG du Groupe Daniel

DORDOGNE
Un Périgord homogène
mais sans locomotive

LOT-ET-GARONNE
Celipress :
des enseignes
lumineuses en grand

HAUTES-PYRÉNÉES
Pyrénées Club Affaires :
les copains d'abord

Béarn
**Le béton
en héritage**



À la une

4 Le béton en héritage

Dordogne

10 Un Périgord homogène
mais sans locomotive

14 Nouvelles brèves

Gironde

16 Palais de la Bourse,
haut lieu de l'événementiel

24 Nouvelles brèves

Landes

28 Cybersécurité :
résilience de l'hôpital de Dax

30 Univers Mini :
le royaume de la miniature agricole

32 Nouvelles brèves

Lot-et-Garonne

34 Celipress :
des enseignes lumineuses en grand

36 Nouvelles brèves

Béarn

38 Nouvelles brèves

Pays basque

40 Anne Millois sur nocibe.fr

42 La franchise en renouveau

44 Nouvelles brèves

Hautes-Pyrénées

46 Perchoir des Pyrénées :
entrez dans sa bulle !

48 Pyrénées Club Affaires :
les copains d'abord

50 Lourdes :
le tourisme sur la voie de la reprise

Le Cercle des Experts

52 Immobilier : « passoires thermiques »,
quel impact sur le prix de vente ?

Tendances Business

56 Levées de fonds :
2022, année d'exception

58 Guichet unique pour toutes les formalités

60 Immobilier : ralentissement du marché

62 Cinéma

64 Annonces Légales





JOSÉPHINE
DANIEL
PDG du Groupe Daniel

Béarn

Le béton en héritage

Il y a quelques mois, à Lescar, Joséphine Daniel est devenue présidente du Groupe Daniel dont elle était déjà directrice générale. Désormais PDG de cet acteur majeur du béton et des matériaux de construction en France, la jeune dirigeante souhaite asseoir sa vision d'entreprise autour de deux axes forts : l'humain et l'environnement.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Entre les montagnes de granulats gris et les flaques de boue, dans la poussière soulevée par le va-et-vient des camions de l'entreprise, Joséphine Daniel se laisse prendre au jeu de notre séance photo avec assurance. « Habituellement, je porte des chaussures de sécurité ici, pas des talons », sourit-elle. « Ici », c'est la gravière de Lescar où est situé le siège du Groupe Daniel, une société béarnaise spécialiste du béton et des matériaux de construction dont elle est présidente directrice générale (PDG). Joséphine Daniel connaît chaque recoin et chaque rouage de cet endroit, elle qui au départ n'enviait pas entrer dans la lignée des dirigeants du groupe dont la première société fut fondée en 1904 par Edmond, son arrière-grand-père, à qui succèdera Guy, son grand-père, puis Jacques, son père. Rattrapée par la passion familiale, son diplôme d'ingénieur en poche, la jeune femme y fait ses premières armes à 24 ans et officie à de nombreux postes jusqu'à occuper celui de directrice générale, depuis 2014.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

« J'ai conduit des engins, manié des explosifs en carrière, été commerciale, développé la gamme de béton décoratif... », énumère-t-elle, entre autres. « J'ai appris le métier, j'ai été formée par mes collaborateurs... : je sais de quoi je parle. Ce temps-là était nécessaire pour que

je puisse être crédible et légitime, notamment en tant que femme. » Depuis cet été, Joséphine Daniel tient pleinement les rênes de l'entreprise, son père lui ayant laissé sa place à la présidence du groupe. Une réelle étape dans la carrière de la jeune femme, par ailleurs également présidente du SNBPE Aquitaine (filiale UNICEM) et membre du conseil consultatif de la Banque de France : du haut de ses 38 ans, elle assume désormais « asseoir pleinement » sa « prise de décision ». L'année 2023 ouvre ainsi un nouveau chapitre pour le Groupe Daniel, écrit par une dirigeante aux idées fortes mais également consciente des difficultés actuelles, notamment dans un contexte économique dégradé.

UN CONTEXTE COMPLIQUÉ

« Nous sommes impactés à absolument tous les niveaux », remarque Joséphine Daniel à ce sujet, qui reconnaît malgré tout avoir eu des exercices post Covid relativement bons, avant de préciser : « non seulement, toutes nos installations sont à 100 % électriques, mais notre flotte de transport fonctionne au gasoil et nos engins d'extraction au GNR. » Si l'entreprise subit la hausse du coût de l'énergie et du carburant, elle est



La centrale de Lescar

© Groupe Daniel

“ J'ai conduit des engins, manié des explosifs, été commerciale, développé la gamme de béton décoratif... ”

Joséphine DANIEL



également directement affectée par la guerre en Ukraine d'où provient le manganèse nécessaire à l'usinage des pièces d'usure de ses installations, mais aussi l'acier ou encore le cobalt, qui entre dans la fabrication du pneumatique.

Du côté de l'activité béton également, le Groupe Daniel endure chaque mois l'augmentation des prix des cimentiers et des adjuvants : « nous avons beaucoup de mal à répercuter ces coûts sur nos clients, parce que ce sont des hausses très importantes et récurrentes. On ne peut pas anticiper ». En résumé, le tableau est morose et la visibilité inexistante même à court terme pour l'entreprise béarnaise. Pourtant, Joséphine Daniel ne perd pas de vue son objectif, quelles que soient les difficultés conjoncturelles : pérenniser le statut de l'entreprise, leader régional de son secteur.

DÉFENDRE L'EXTRACTION

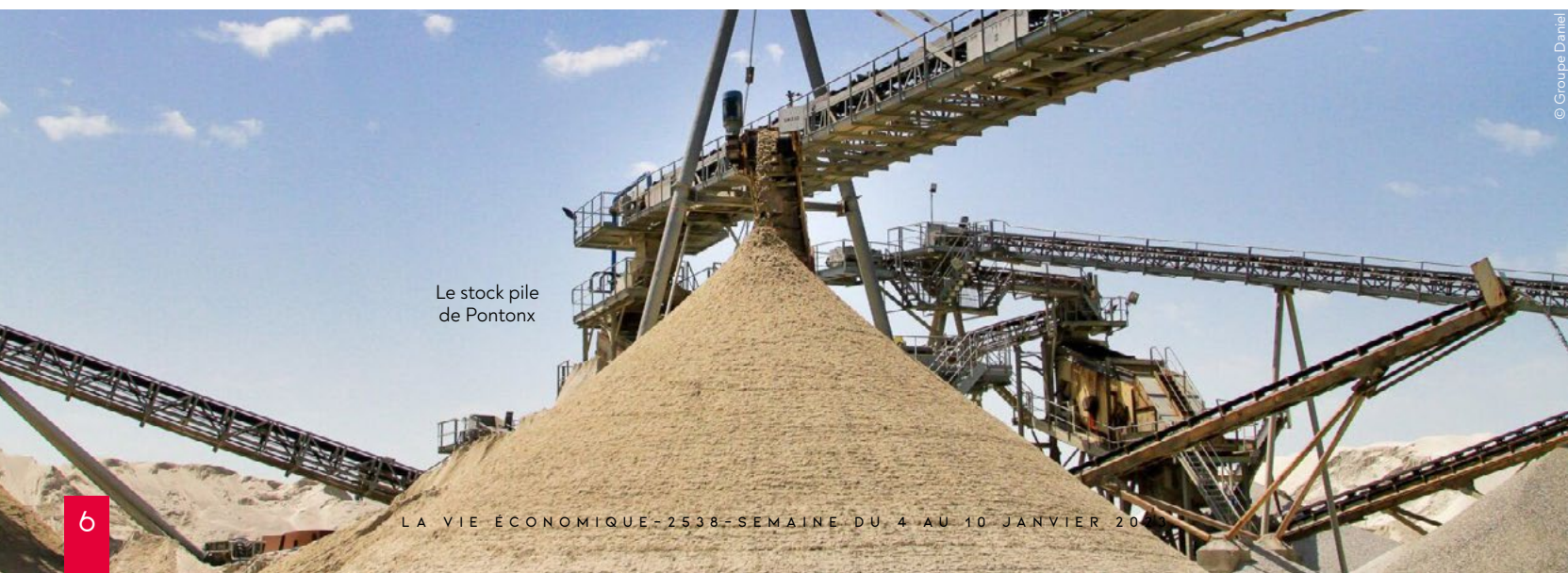
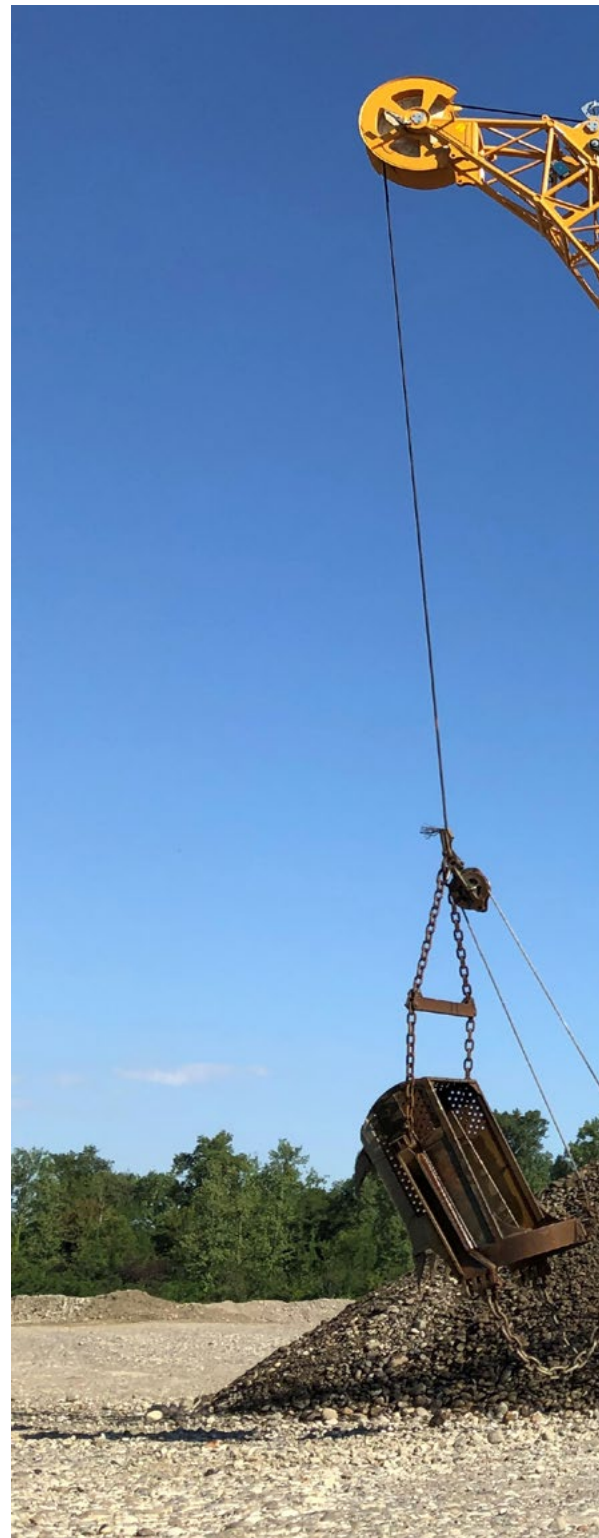
Aujourd'hui, le Groupe Daniel pèse 72 millions d'euros de chiffre d'affaires, grâce à sa réputation acquise depuis de longues années dans l'extraction et le concassage de granulats mais aussi grâce au développement depuis une trentaine d'années d'autres métiers liés à la construction. Une assise solide bien que bousculée par le contexte

économique, et par ailleurs également tributaire des dossiers en attente. Les réglementations « toujours plus contraignantes » et « qui autorisent de moins en moins les extractions » retardent ou bloquent l'activité de production sur certains sites du groupe. « Nous avons dû recruter au service réglementation, tant les dossiers sont devenus lourds. A ce rythme-là, dans dix ans nous n'aurons plus de matériaux, nous devons les faire venir d'autres départements. Cela signifiera davantage de camions sur les routes et donc un bilan carbone désastreux en contradiction avec la préservation de l'environnement et la nouvelle réglementation RE2020 qui préconise l'utilisation de matériaux locaux. Et par ailleurs, un caillou coûtera entre 16 et 25 euros plus cher », prévient Joséphine Daniel, qui reconnaît « faire beaucoup de lobbying » pour sensibiliser à la pénurie de matériaux.

L'ENVIRONNEMENT ET L'HUMAIN AU CENTRE

Si la dirigeante du Groupe Daniel est inquiète face à l'évolution de la réglementation, elle ne l'est pas moins face aux enjeux environnementaux sous-jacents. Elle a d'ailleurs fait de ces derniers l'un des principaux axes de gouvernance de son mandat à la présidence de

“Le Groupe Daniel endure chaque mois l'augmentation des prix des cimentiers”



Le stock pile de Pontonx

“ Je veux démontrer que notre métier est utile, nécessaire, et que nous savons le faire tout en préservant l'environnement ”



LE GROUPE DANIEL EN CHIFFRES

72 M€ de chiffre d'affaires

21 sites de production dont 12 carrières pour une production annuelle de 3 millions de tonnes de granulats et **13 centrales à béton** produisant 170 000 m³ par an

9 sociétés (ABC VL – Béton contrôlé du Béarn – Carrières Daniel – Dragages du pont de Lescar – Groupe Daniel SAS – Lafage – Sicom – Sablières Rubio - Sopravem)

320 collaborateurs

5 pôles métiers : extraction et traitement de granulats, fabrication et livraison de béton, préfabrication de produits en béton et négoce de matériaux de construction, transport et recyclage

1 flotte de transport de 100 camions



l'entreprise. « Je veux tout faire pour contrer l'image de pollueur et de destructeur de paysage que notre filière peut avoir. Je veux démontrer que notre métier est utile, nécessaire, et que nous savons le faire tout en préservant l'environnement », souligne-t-elle. Trouver des débouchés aux déchets issus de la production, sensibiliser ses conducteurs à l'écoconduite (lire encadré), recycler 80 % de l'eau en circuit fermé, tendre vers le zéro papier en dématérialisant les bons de commande, développer du béton bas carbone... : en mettant en place une succession d'actions écologiques, Joséphine Daniel espère « faire changer les mentalités » comme les *a priori*.

VIRAGE VERT

Un virage vert qui nécessite d'innover mais également d'investir « dans des outils performants et de nouvelles générations » qui permettront également « de faciliter les conditions de travail » des salariés. « Il s'agit de mon autre axe prioritaire : je veux placer l'humain au cœur du métier de l'entreprise. Nous sommes une entreprise familiale indépendante très ancrée sur le territoire, sur trois départements, dans un maillage très serré. Sur beaucoup de postes, nous voyons des générations de père en fils, de mère en fille se succéder. C'est primordial de les mettre au centre de nos préoccupations », remarque la jeune femme, particulièrement bien placée pour évoquer l'importance de la transmission. ■



© Groupe Daniel

Un showroom ouvert à tous

En 2011, désireux de s'ouvrir au plus grand nombre et notamment aux particuliers, le Groupe Daniel à l'initiative de Joséphine Daniel a créé un showroom sur l'avenue du Vert-Galant, à Lescar. Sables, graviers, gravillons, pierres naturelles, bétons décoratifs intérieurs et extérieurs... : dans cet espace d'exposition et de vente de 350 m², les clients trouvent ici toute une gamme de produits pour les projets de construction et d'aménagements.

L'ACTIVITÉ TRANSPORT LABELLISÉE OBJECTIF CO²

Le Groupe Daniel a obtenu dernièrement le label Objectif CO₂, décerné pour 3 ans par le comité régional regroupant les représentants du ministère de la Transition écologique, de l'ADEME et des organisations professionnelles. Ce label reconnaît l'engagement de l'entreprise dans une démarche active de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et de polluant atmosphérique pour son activité de transport. Au total, 27 des camions de l'entreprise sont labellisés : 6 porteurs et 21 tracteurs routiers. Pour obtenir cette reconnaissance nationale, le Groupe Daniel a travaillé sur plusieurs points, notamment avec la mise en place d'un outil de maintenance pour les véhicules, l'utilisation de carburants moins polluants, la formation des conducteurs à l'écoconduite ou encore la géolocalisation des véhicules.





© Shutterstock

Un Périgord homogène mais sans locomotive

Le Département a fait appel au géographe Laurent Chalard pour une approche en trois volets qui aidera à orienter la politique de l'exécutif. En cette fin d'année, il a détaillé son étude socio-démographique en observant la Dordogne à l'échelle intercommunale.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Après des chiffres généraux au niveau du département, le consultant en aménagement

du territoire, docteur en géographie de l'Université Paris IV-Sorbonne, a partagé la deuxième phase de son étude en entrant dans le détail des 18 communautés de communes et 2 agglomérations, pour affiner les dynamiques territoriales. « La plupart des politiques publiques se font à cette échelle », sur un découpage souvent pertinent par bassins de vie, même s'il faut parfois aller à l'échelle communale. Il faut cependant nuancer certaines analyses, la crise covid étant passée sur les derniers chiffres établis en 2018.

BAISSE DE POPULATION À NONTRON

En préambule, entre 1982 et 2018, une vision sur le temps long permet de mesurer les contrastes d'évolution démographique, avec sur les extrêmes une croissance maximum de population (+ 26 %) sur le Pays de Fénelon, en Périgord noir aux confins du Lot, et au plus bas (- 14 %) celle de la Communauté de communes du Nontronnais.

Trois grandes logiques valent sur cette période. Les intercommunalités en décroissance se situent plutôt dans le Nord Dordogne, de tradition industrielle (1 600 emplois en 1967 dans la fabrication chaussante, quasi plus aujourd'hui) : les fermetures ont entraîné une baisse de population de 20 % dans la ville centre de Nontron, un taux comparable à d'autres villes du Sud-Ouest qui ont subi ces chocs comme Fumel, Carmaux, Tulle... « c'est typique de territoires industriels en déclin, même si cela n'atteint pas les proportions du Nord-Est de la France. » Dans d'autres spécialités, les communautés d'Isle-Loue-Auvézère (- 8 %) et du Périgord-Limousin (- 12 %) ont connu des destins parallèles avec notamment un effectif divisé par

“ Les tendances structurelles sont si vives qu'elles l'emportent sur les différences entre les territoires ”

cinq chez Guyenne-Papier, près de Thiviers. Le Ribéracois a subi un déclin agricole, sans activités de remplacement.

DÉMOGRAPHIE ET PÉRIURBANISATION

La plus forte croissance démographique revient aux intercos périurbaines, avec l'arrivée d'actifs occupés dans les proches villes plus importantes. C'est le cas pour Isle-Vern-Salembre (+ 25 % depuis 1982) : l'effondrement du tissu économique traditionnel (Marbot-Bata a employé jusqu'à 2 000 personnes) n'a pas entraîné de baisse démographique car des populations originaires de Périgueux sont venues s'installer dans cette vallée.

600 HABITANTS DE PLUS À CARSAC-AILLAC

La population de Léguillac-de-l'Auche a ainsi doublé sur cette période. Et Saint-Astier a gagné 1 000 habitants. Le Pays de Fénelon a bénéficié de la périurbanisation sarladaise, avec 600 habitants de plus à Carsac-Aillac. De même pour Montaigne-Montravel et Gurson (+ 24 %) avec des arrivées depuis Sainte-Foy-la-Grande. L'arrivée de population du Libournais sur 2009-2018 est moins importante que dans la décennie précédente. La périurbanisation se ralentit partout, à l'exception des Portes Sud Périgord qui affichent un mieux sur cette période, avec une amorce d'installation liée à la proximité de l'aéroport de Bergerac, notamment pour les Britanniques. Le sort du Grand Périgueux et de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise est lié au développement du secteur tertiaire. La croissance y est de l'ordre de 3 %, c'est-à-dire moins que dans d'autres départements de profil comparable, où les villes prin-

cipales sont plus attractives. Elles ne sont plus moteur de la croissance du territoire du fait de leurs faiblesses économiques, le secteur tertiaire est peu dynamique et les activités industrielles ne sont plus porteuses. « Pour Périgueux, les ateliers SNCF sont sur une logique de réduction des effectifs sur le long terme et il en est de même à Bergerac pour les activités de la poudrerie. » Image dynamique à revoir cependant : Bergerac affiche des performances similaires à Périgueux sur la période 2009-2018.

« Le déficit naturel est général, y compris dans le Grand Périgueux : il n'y a plus de pôle de jeunesse, ce qui explique le ralentissement de la périurbanisation. » L'excédent migratoire est positif partout dans le département, surtout dans les zones périurbaines. « Pour éviter le déclin, il en faudrait davantage : accentuer l'attractivité migratoire du territoire est un enjeu important. » Périgueux et Bergerac attirent moins que la moyenne du département, seule la Communauté de communes de Sarlat s'en sort.

SUR-ATTRACTIVITÉ POUR LES RETRAITÉS

Aucun territoire n'échappe au vieillissement de la population : la part des 15-29 ans diminue partout, y compris dans le Grand Périgueux, malgré la présence d'un campus. « Le dynamisme économique n'est pas suffisant pour retenir les jeunes actifs à la recherche d'un premier emploi. » Et les 60-74 ans progressent fortement dans les territoires d'économie résidentielle, avec l'arrivée des boomers à l'heure de la retraite.

L'apport de population immigrée est contrasté, avec une hausse dans des territoires ruraux du Nord Dordogne du fait de la présence





LAURENT CHALARD

consultant
en aménagement
du territoire

britannique attirée par un faible prix du foncier ; et dans les deux agglomérations, avec les demandeurs d'asile et mineurs isolés. Il y a cependant moins d'immigrés à Périgueux qu'en moyenne dans le département, alors que c'est généralement l'inverse qui se produit ailleurs.

LE NOMBRE DE LOGEMENTS AUGMENTE PARTOUT

On observe une homogénéisation de la taille des familles, avec une progression des formats monoparentaux dans les zones rurales et périurbaines, où on les attend le moins car les structures sociales ne sont pas forcément adaptées. La part des couples avec enfants se réduit moins dans les territoires périurbains, et les couples sans enfant sont en hausse... dans les régions attractives pour les retraités.

Le nombre de logements progresse largement depuis 1982 du fait de l'économie résidentielle, ce qui se traduit par de fortes hausses dans le Périgord noir, avec un ralentissement depuis 2009 du fait du plafonnement de cette économie. Pour l'ensemble du département, l'évolution des résidences entre 1982 et 2018 est de 49 %, avec un pic à 94 % pour le Pays de Fénélon, 75 % pour

Sarlat-Périgord noir, 64 % pour Domme-Villefranche, 60 % pour la Vallée de l'Homme et autant pour la Vallée de la Dordogne. Toutes régions repérées sur le plan touristique. La progression des résidences secondaires, puis d'une vacance depuis 2009, fait baisser le pourcentage de résidences principales dans les territoires d'économie résidentielle.

RURALITÉ ET PARC AUTOMOBILE

La hausse de la vacance généralisée s'explique, au-delà des prix de l'immobilier, par le parc de logements vétustes dans les centres-bourgs des petites villes. Depuis 2009, on observe une augmentation de propriétaires occupants, sauf dans le Grand Périgueux : le coût du logement y est plus élevé qu'ailleurs et le parc social progresse pour répondre aux impératifs de la loi SRU. Dans les comcom périurbaines, ce parc ne représente que 5 % des logements.

La hausse de l'équipement en automobiles est plus importante dans les territoires ruraux isolés, du fait de la disparition des services publics et de la déconnexion entre lieux de travail et de résidence. La voiture individuelle est aussi une caractéristique de la périurbanisation. « Le coût du carburant est problématique pour ces ménages qui peuvent difficilement se passer de voiture. »

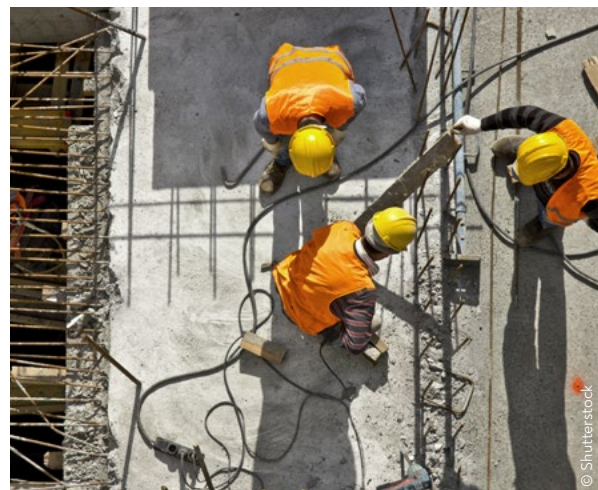
Concernant les déplacements domicile-travail, plusieurs intercommunalités voient grandir le nombre de personnes occupées dans un autre département, en particulier la Gironde. La même chose pour Terrasson vers la Corrèze.

DANS DES TERRITOIRES EN CROISSANCE, L'EMPLOI DIMINUE POUTANT

L'évolution de l'emploi est très contrastée entre 2009 et 2018 avec une croissance en Isle-Vern-Salembre (présence de Novi, chaux de Saint-Astier...), Dronne et Belle (Mademoiselle Dessert), Bastide et Dordogne en Périgord (Polyrey), l'emploi tertiaire se développant autour d'une présence industrielle. Pour les agglomérations de Périgueux et Bergerac, l'emploi est en diminution : « il n'y a pas de moteur économique en Dordogne, et c'est lié à la métropolisation ». Les taux de chômage les plus élevés en 2018 demeurent à proximité de la Gironde.

PROFIL SOCIAL STABLE

Le taux de chômage progresse partout, y compris dans les territoires où l'emploi est en croissance : « c'est contre-intuitif, mais ce n'est pas parce qu'on crée de l'emploi qu'on fait diminuer le chômage pour autant ». Car ces emplois doivent correspondre au niveau de qualification de la population active. Aucun territoire n'est



“ Accentuer l'attractivité migratoire du territoire est un enjeu important ”



en voie d'embourgeoisement, aucun en voie de paupérisation : le profil social est stable. Le nombre d'ouvriers diminue partout, même dans les bassins d'emplois industriels qui recourent à des profils plus qualifiés. La part des artisans et commerçants augmente dans les zones d'économie résidentielle.

L'analyse de la pauvreté – à l'échelle de l'arrondissement, du fait des données fiscales – montre une évolution du revenu fiscal des ménages les plus pauvres moins favorable en Sarladais et meilleure en Nontronnais « même si les pauvres y sont plus pauvres, car je parle bien d'évolution ». Périgueux est plus protégée avec son statut de préfecture et les emplois de fonctionnaire qui vont avec.

L'évolution du niveau de diplôme est générale, surtout dans les zones urbaines, liée à celle du niveau de qualification des emplois locaux. La scolarisation des 18-24 ans diminue dans les territoires les plus proches des pôles universitaires : les jeunes grandis aux confins de la Gironde partent en effet vers Bordeaux.

“ Le nombre d'ouvriers diminue partout, même dans les bassins d'emploi industriels, qui recourent à des profils plus qualifiés ”

DES PME DYNAMIQUES

Le tableau peut inquiéter, avec un ralentissement démographique corrélé à une détérioration de l'emploi, y compris dans la ville préfecture ; un tertiaire marchand qui se porte mal dans le Grand Périgueux et une absence de rôle moteur. Les disparités d'évolution sont pourtant moins importantes qu'ailleurs en France, et c'est plutôt une bonne nouvelle en termes de cohésion des territoires. « Dans les années 2000, tout le monde a profité de la croissance. De même, maintenant, le ralentissement est généralisé. » Le consultant note que « le maintien de PME dynamiques dans des territoires ruraux ne se retrouve pas forcément ailleurs, c'est une caractéristique locale ». Et la géographie de ce

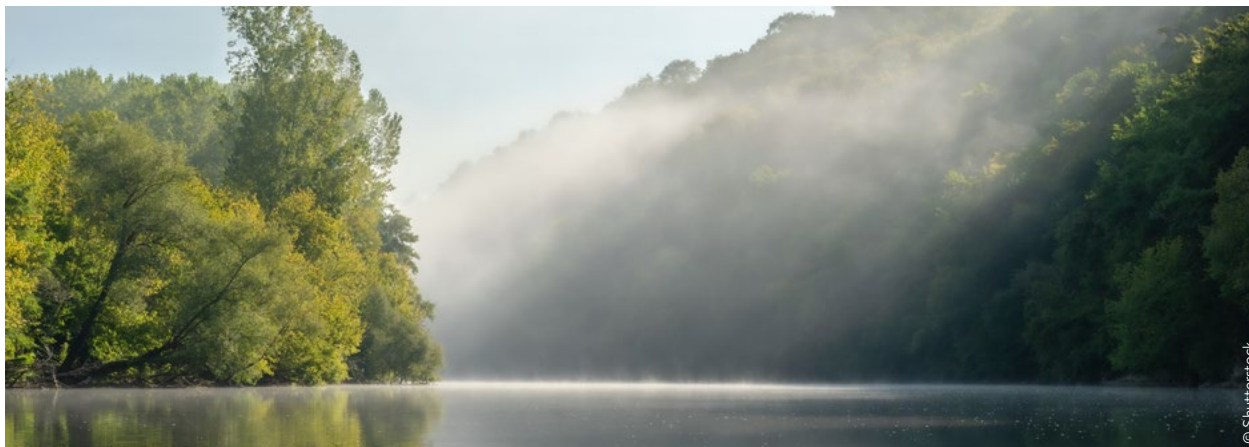
vaste département joue aussi pour maintenir des pôles de service.

L'idée répandue en Dordogne veut que l'agglomération de Périgueux – qui pèse 100 000 habitants, soit un quart du département – entraîne l'économie locale. Or, la faible disparité entre les territoires qui ressort de l'étude semble préférable à Germinal Peiro qui veut « garder un département vivant partout ». La carte des industries en Dordogne montre bien que tout n'est pas concentré autour de Périgueux. « Peut-être est-ce un modèle original qui partirait de la périphérie plus que du centre, avec des intercommunalités porteuses », suggère Laurent Chalard qui, après cet état des lieux, présentera en janvier un horizon prospectif très attendu. ■



Brantôme UNE PETITE CITÉ OÙ INVESTIR

Alors que la crise sanitaire a marqué un intérêt nouveau pour les résidences secondaires, la solution pour équilibrer les charges après achat, voire obtenir un complément de revenus, consisterait à opter pour la location saisonnière comme solution pérenne. Prelo, spécialiste de l'achat en copropriété de résidence secondaire, a dressé une sélection originale de dix communes, situées à 2 h des grandes métropoles, où la rentabilité locative d'une résidence secondaire est particulièrement attractive. « Des lieux auxquels on ne pense pas spontanément », dont la notoriété ne dépasse parfois pas le cadre régional et qui peuvent offrir de bons rendements locatifs. Dans ce palmarès de cités moins cotées et pourtant très rentables, se trouve Brantôme en Périgord (dans la sphère de Bordeaux) avec 11,73 % de rendement brut. On trouve aussi Lourdes (dans celle de Toulouse) avec 12,46 % de rendement brut.



Bassins Dordogne-Garonne

CRISE DE L'EAU : DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Pour anticiper l'étiage 2023, le Comité de bassin Adour-Garonne planifie les investissements nécessaires pour conjuguer les besoins des milieux et des usages, sur la base d'un plan sur 10 ans devant garantir 850 millions de m³, ce qui comblerait 2/3 du déficit de 1,2 milliard de m³ attendu pour 2050. Les moyens financiers de l'agence de l'eau, relevés de 30 %, sont estimés entre 60 et 80 millions d'euros de plus par an. Sur 2023-2024, 120 millions d'euros de travaux seront engagés sur les sous-bassins : Adour, Charente, Dordogne, Garonne, Gironde, Lot, Tarn-Aveyron, et les Nappes Profondes pour adapter les territoires aux changements climatiques. Ces travaux reposent sur une combinaison de solutions : réutilisation de l'eau, recharge des nappes, développement des zones humides, évolution des systèmes agricoles, optimisation des retenues existantes et création de nouvelles réserves liées à des projets de transition agroécologique.

Bayac ATTRACTION PAR LE TRAIL

La deuxième station Dordogne-Périgord Trail est accessible à Bayac depuis cet automne. Créé par le Département, ce concept a pour objectif de développer des itinéraires de trail-running balisés sur les plus beaux sentiers de Dordogne, tout en respectant le droit de la propriété privée, et en favorisant les enjeux environnementaux. Quatre niveaux de pratique, de facile à très difficile avec des codes couleurs sur le principe des pistes de ski, répondent aux attentes de trail-running, avec des itinéraires en boucle à explorer aussi en randonnée pédestre ou en VTT. Les patrimoines paysagers et historiques sont mis en avant sur le parcours.



Bord

Palais de Haut lieu de l'



eaux

la Bourse événementiel

Pas moins de 200 manifestations régionales, nationales et internationales ont eu lieu dans ses prestigieux salons en 2022.

Florence Blancpain, directrice de la société Bordeaux Palais de la Bourse, nous dévoile les coulisses de ce lieu incontournable de l'événementiel bordelais.

Par Jennifer WUNSCH



Imaginé au XVIII^e siècle par Jacques Gabriel, l'architecte de la place Vendôme, le Palais de la Bourse est aujourd'hui un des lieux incontournables du tourisme d'affaires à Bordeaux. En 2022, pas moins de 200 manifestations ont eu lieu sur ce site exceptionnel, pour un chiffre d'affaires de près de 2 millions d'euros, tiré par une salle principale de 1 500 m² qu'il faut réserver près d'un an à l'avance. « Grandiose et inédit par sa capacité d'accueil en cœur de ville, le Palais de la Bourse peut recevoir jusqu'à 600 personnes assises et 1 400 personnes pour un cocktail », détaille Florence Blancpain, directrice du centre de congrès Bordeaux Palais de la Bourse, société privée détenue à 100 % par la CCI Bordeaux-Gironde, également propriétaire des murs. Abritant jusqu'en 1990 « la corbeille », lieu où s'échangeaient les actions des valeurs régionales, le Hall de la Bourse accueille aujourd'hui les plus prestigieux galas bordelais, pour une clientèle à 50 % régionale, 40 % nationale et 10 % internationale.

COLLECTIF « DESTINATION BORDEAUX »

« Nous sommes un maillon du tourisme d'affaires événementiel bordelais. Nous travaillons de concert avec le Bordeaux Convention Bureau, les hôtels et tous les centres de congrès du territoire pour faire venir les conventions

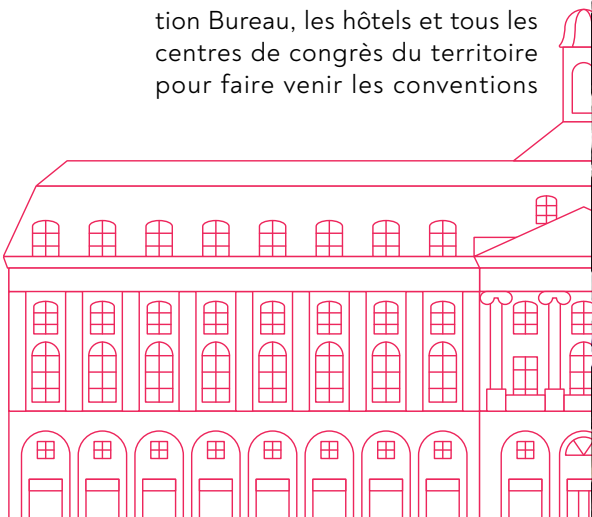
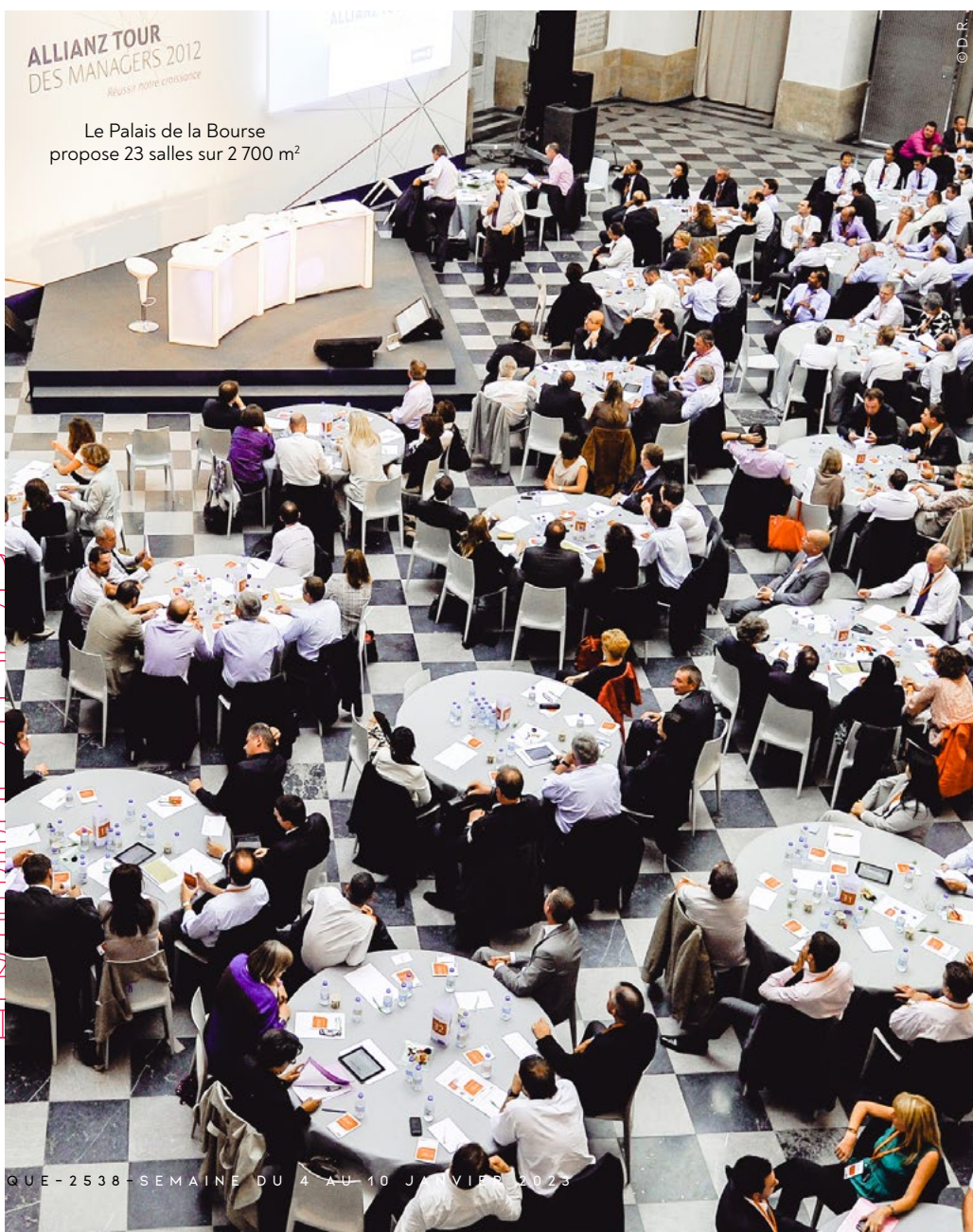
sur la région », explique Florence Blancpain. S'inscrivant pleinement dans le collectif « Destination Bordeaux », le Palais de la Bourse collabore avec d'autres salles du cœur de Bordeaux telles que le Grand Théâtre, l'Auditorium, le Musée des Douanes, mais aussi les bateaux de Bordeaux River Cruise qui croisent vers les domaines viticoles, « avec

“Le Palais de la Bourse a enregistré en 2022 l'une de ses plus belles années”

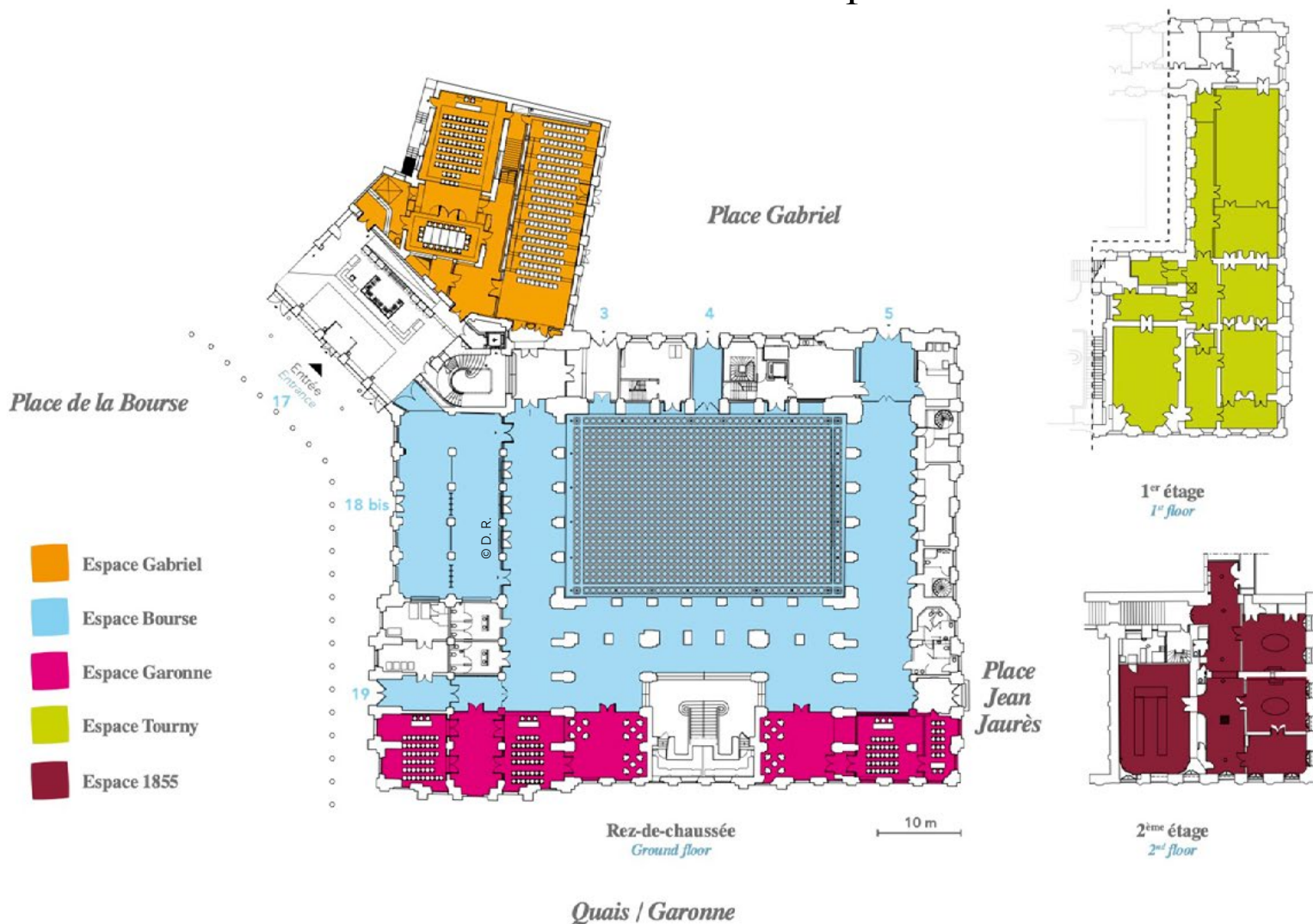
des échanges à pied d'un lieu à l'autre. Nous travaillons tous ensemble en bonne intelligence. Car quand on commercialise le Palais de la Bourse, on commercialise des chambres d'hôtels, des restaurants de grande capacité, des prestataires... et on met en avant toute la destination Bordeaux, et cela sur du grand nombre », rappelle-t-elle.

DE 10 À 1 400 PERSONNES

Plus connu pour son espace Bourse de 1 500 m², dont le Hall à la décoration historique est surmonté d'une verrière en verre culminant à 18 mètres de haut, accueillant réunions plénières, dîners de galas et cocktails, le Palais de la Bourse est en fait composé de



“ Le rythme devrait se maintenir en 2023 avec déjà prévus le congrès de dermatologie et le dîner du Club Hôtelier de Bordeaux Métropole ”



© Atelier Gallien - E.J.G

CYRIL TEXIER

président de French Tech Bordeaux
 « Nous organisons chaque année le French Tech Day au Palais de la Bourse tout d'abord car la CCI est l'un de nos membres-fondateurs. C'est aussi un lieu très prestigieux qui nous permet de recevoir jusqu'à 2 000 visiteurs en centre-ville. Enfin, sa configuration nous offre des possibilités techniques comme cette année l'installation d'un écran long de 19 mètres, ou l'an passé un mapping vidéo projeté sur les murs. »





Des réceptions peuvent également être organisées dans ses salons d'honneur

HISTORIQUE DU PALAIS DE LA BOURSE

1731 : Le bâtiment est dessiné par Jacques Gabriel, l'architecte de la place Vendôme à Paris, autour de la place devant accueillir une statue équestre du roi Louis XV

1742 : Décès de Jacques Gabriel, son fils Ange-Jacques Gabriel dirige les travaux

1743 : La statue du roi Louis XV est installée au centre de la place

1749 : Inauguration du Palais de la Bourse, où s'installent la Chambre de commerce et la Juridiction consulaire

1792 : Destruction de la statue de Louis XV lors de la Révolution française

1825 : Le Palais de la Bourse est dévasté par un incendie

1869 : La statue des Trois Grâces actuelle est érigée sur la place

1925 : Installation d'un plafond lumineux horizontal dans le Hall du Palais

1990 : Fermeture de la Bourse des valeurs régionales qu'abritait le Palais

2010 : Rénovation complète et mise aux normes pour 7,7 millions d'euros

2020 : Rénovation de la toiture de 3 300 m² pour 3,7 millions d'euros

2023 : Travaux d'extension sur la place de la Bourse

23 salles pouvant recevoir de 10 à 1 400 personnes. L'espace Gabriel de 250 m², très moderne, dispose ainsi d'un amphithéâtre de 190 places et de gradins rétractables. En rez-de-chaussée, l'espace Garonne de 260 m² propose 4 salles de réunion et 3 salons. L'espace Tourny de 460 m², situé au 1^{er} étage, réunit pas moins de 8 salons d'honneur des XVIII^e et XIX^e siècles en enfilade à la décoration et au mobilier XIX^e. Enfin, l'espace 1855 de 285 m², situé au 2^e étage, dispose de 4 salons d'honneur avec vue imprenable sur la Garonne. Ces cinq espaces à l'ambiance et aux fonctions différentes permettent « d'accueillir jusqu'à 4 événements simultanément, grâce aux différentes entrées privatives dont dispose le bâtiment », précise Florence Blancpain.

PRESTATAIRES EXCLUSIFS

« Nous pouvons proposer la salle adéquate en fonction de la taille et du caractère de l'événement, mais aussi du message que veut faire passer l'entreprise », continue Florence Blancpain. Depuis 2010 et la réno-

“ Nous avons travaillé l'acoustique et la lumière naturelle dans tout l'édifice ”

vation complète du Palais, chaque espace dispose d'équipements techniques. « Nous avons également travaillé l'acoustique et la lumière naturelle dans tout l'édifice », assure sa directrice. Pour l'organisation des événements, la société Bordeaux Palais de la Bourse s'est entourée de prestataires exclusifs : 6 traiteurs, 2 sociétés d'audiovisuel capables d'équiper le Hall de la Bourse et ses belles proportions, des hôtes-

d'accueil, « afin d'offrir aux clients un large choix tout en garantissant un certain niveau de qualité », affirme Florence Blancpain. La filiale de la CCI met aussi à la disposition de ses clients toute une liste de prestataires qu'elle peut recommander en fonction des besoins, tels que des fleuristes-scénographes, un DJ... Car « pour les événements dans le Hall Bourse, on ne fait que du sur-mesure », précise-t-elle.



© D.R.

IGNACE DE PREST

directeur général de Sunna Design

« Nous avons choisi de célébrer nos 10 ans au Palais de la Bourse car c'est un lieu emblématique de Bordeaux. De plus, il est central et très bien desservi en transports. Et comme nous faisons venir 250 invités de France et d'Afrique, notamment, c'était idéal ! »



DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE

Incitée par la destination Bordeaux, élue en 2022 « European Capitale of Smart Tourism » et labellisée « destination innovante durable », la société Bordeaux Palais de la Bourse est très active en matière de RSE. « Nous sommes poussés à nous renouveler et à prendre des actions », assure Florence Blancpain. Dans ce cadre, « nous travaillons sur 4 axes : la réduction de l'impact carbone, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le recyclage des déchets et l'énergie ». Ainsi, grâce à un partenariat avec l'entreprise le Chaînon Manquant, la nourriture non consommée restée en chambre froide est par exemple récupérée. Quant à l'énergie du bâtiment, elle provient du fournisseur d'énergie 100 % durable et local « Énergie d'ici ». Enfin, « nous passons en LED toutes les lampes du Palais, y compris les 500 lampes du Hall de la Bourse ! », précise Florence Blancpain. En 2023, le site ira encore plus loin dans sa démarche écoresponsable en travaillant à l'obtention de la certification ISO 20121 (événementiel et développement durable).

TRAVAUX D'EXTENSION

Employant 7 personnes, dont un coordinateur sur le terrain en journée, 3 chargés de manifestation et un assistant chargé de manifestation, la directrice et une assistante administrative, Bordeaux Palais de la Bourse fait également appel à 2 inté-



© Artiste Associé Photographes

FLORENCE
BLANCPAIN
directrice de Bordeaux
Palais de la Bourse



L'amphithéâtre de 190 places de l'Espace Gabriel



© D.R.

LE PALAIS DE LA BOURSE EN CHIFFRES

Surface : 2 700 m²
Espaces : 5 modulables
Salles : 23
Capacité d'accueil :
 10 à 1 400 personnes
CA 2022 : 2 millions d'euros
Charges : 30 % du CA

rimaires pour coordonner les événements les soirs et les week-ends.

La société, qui a enregistré en 2022 l'une de ses plus belles années depuis 10 ans (2020 et 2021 ayant été négatives en raison de la crise sanitaire), a notamment accueilli en février la réunion des ministres européens du travail, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne ; en novembre l'annuel French Tech Day et ses 1 800 visiteurs à la journée ; le dîner de gala TheFork Awards réunissant la crème des chefs nationaux avec 400 convives ; ou encore en décembre le Bordeaux Tasting et ses 5 000 visiteurs sur 2 jours ; ainsi que la soirée caritative du bien commun.

Le rythme devrait se maintenir durant l'année à venir, avec déjà de nombreux événements prévus tels que le congrès de dermatologie CDCA/5A, les vœux de Matmut et des Girondins ou encore le dîner du Club Hôtelier de Bordeaux Métropole (CHBM). Pour répondre à cet engouement, le Palais de la Bourse connaîtra en 2023 une nouvelle salve de travaux d'extension sur la place de la Bourse. Pour un début d'exploitation de ces nouveaux espaces prévus en décembre 2023. ■



© Artiste Associé Photographes



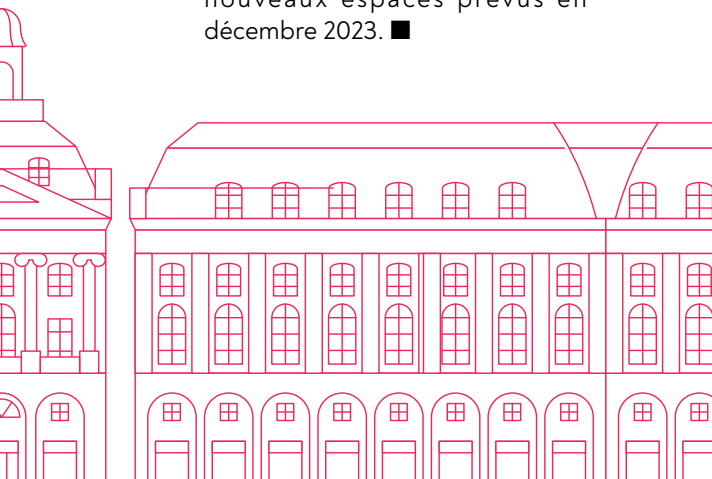
Héléne Darroze lors des Fork Awards

© Artiste Associé Photographes

Les repas fournis par des traiteurs sont conservés dans des chambres froides et réchauffés dans les étuves des offices, situées derrière la scène du Hall



© Artiste Associé Photographes





Saint-André-de-Cubzac **FARGEOT & CIE INAUGURE SON NOUVEAU SITE LOGISTIQUE**

Le spécialiste des chaussons Fargeot & Cie (Podowell, Fargeot, Chausse Mouton...), créé à

Thiviers en Dordogne en 1930 et racheté par la famille Bataille en 2016, vient d'inaugurer à Saint-André-de-Cubzac son nouveau site logistique incluant bureaux et éco-pâturage de moutons. Ce nouveau site qui abrite 3 500 m² de base logistique va permettre à l'entreprise d'expédier 2 500 à 3 000 paires par jour. Les 700 m² de bureaux accueilleront quant à eux la direction, le marketing, les fonctions support et dès février 2023, la R&D. Éco-conçu, le bâtiment est équipé de panneaux photovoltaïques, le rendant « neutre en termes de consommation énergétique », précise l'entreprise dans un communiqué. 3 200 m² d'éco-pâturages ont également été mis en place avec 3 à 5 moutons landais qui pourront y rester toute l'année, grâce à un abri. Fargeot & Cie, qui emploie 110 salariés, fabrique chaque année 700 000 paires de chaussons et chaussures médicales pour un chiffre d'affaires de près de 20 millions d'euros en 2022.



Bordeaux **L'ADDITION FÊTE SES 10 ANS**

Créée en 2012, l'entreprise bordelaise l'Addition a pour mission de booster la croissance des restaurateurs et d'optimiser leurs performances. Pensée par des restaurateurs pour les restaurateurs, elle s'adresse à un secteur en perpétuelle mutation, avec des problématiques associées. La start-up a ainsi commercialisé sa caisse enregistreuse, indépendante d'internet, qui offre un panel de fonctionnalités qui assurent une activité fluide, rapide et rentable. Elle propose également une suite logicielle complète et performante telle que le reporting (back-office), réservation, click&collect, Pay+ ou encore menu digital. L'Addition qui fête ses 10 années d'existence s'est imposée dans le domaine CHR avec 10 000 clients répartis dans toute la France, mais également en Espagne, Suisse et Luxembourg, compte 20 000 utilisateurs, une centaine de collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros.

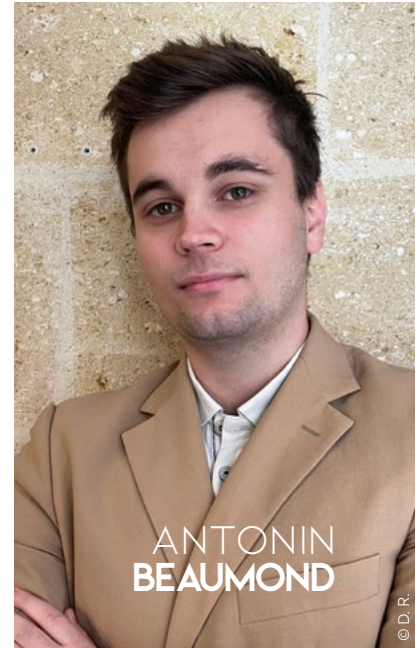
Carnet



Anne JALLET-AUGUSTE

vient d'être nommée secrétaire générale d'Hydrogène de France (HDF Energy), pionnier mondial des centrales électriques à hydrogène et fabricant de piles à combustibles de forte puissance. Diplômée d'ESCP-Europe et d'expertise-comptable, elle a exercé pendant plus de 20 ans les métiers de l'expertise comptable et de l'audit. Associée responsable de l'activité Audit de KPMG à Bordeaux, elle encadrerait une équipe de 70 personnes au service de plus de 500 entreprises régionales. Elle a présidé l'Ordre des Experts-Comptables en Aquitaine. Elle apportera au Groupe son expérience technique et managériale, afin de sécuriser les opérations et favoriser le développement de ses projets. « Anne dispose d'une expertise largement reconnue et d'un engagement personnel affirmé. J'ai toute confiance en sa capacité à accompagner HDF Energy dans la mise en œuvre de sa vision stratégique », a commenté Damien Havard, PDG d'Hydrogène de France, dont la société souffle par ailleurs avec bonheur ses dix premières bougies.

Alexandre LAFORIE, ancien négociateur vente, et **Antonin BEAUMOND**, 23 ans, viennent de reprendre l'agence Century 21 de Bordeaux Pey-Berland. Accompagnés par **Benoît CALMEL**, l'ancien directeur de l'agence, fort de ses 30 ans d'expérience dans le secteur de l'immobilier, ces deux jeunes directeurs associés souhaitent mettre en avant le travail soigné, la satisfaction client ainsi que la personnalisation du projet immobilier de chacun. Ils sont soutenus par une équipe jeune, dynamique et motivée.



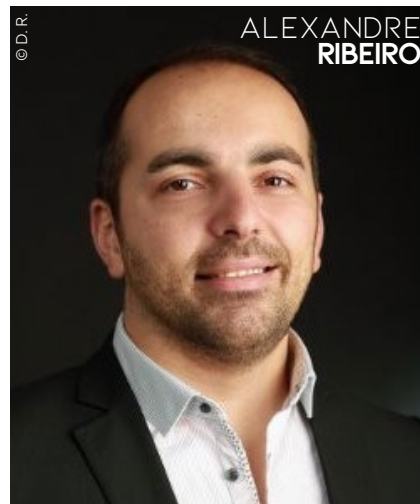
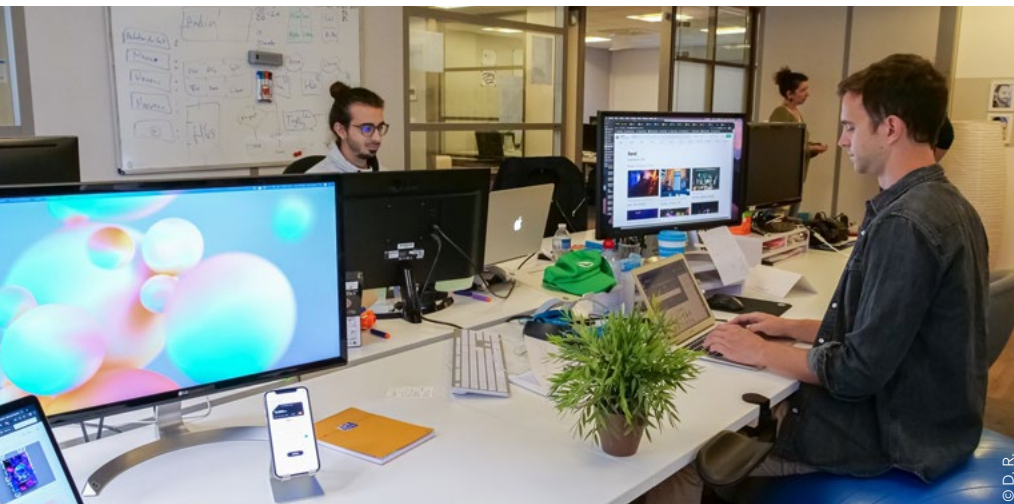
Dans le cadre du fort développement du groupe, In Extenso Sud Ouest vient de nommer une nouvelle associée à son agence bordelaise. Après une formation à l'IAE Bordeaux, **Nathalie BARBE** a rejoint le groupe en 2001 dans le cadre d'un stage de fin d'études au sein de l'agence de Bordeaux et y a effectué tout son parcours professionnel. Expert-comptable depuis 2022, et directrice depuis plus de 10 ans, elle accompagne une trentaine de collaborateurs dans leurs parcours professionnels et leur évolution. Elle apprécie mettre à profit son expérience au sein du groupe en accompagnant les jeunes talents. Elle conseille au quotidien ses clients dans leurs projets entrepreneuriaux sur le marché des TPE / Franchises.





Biganos INAUGURATION DE LA RÉNOVATION DES VOIES DE LA GARE

Pour assurer la pérennité et le développement du transport de marchandises par rail de l'entreprise Smurfit Kappa, l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine ont financé des travaux de modernisation des voies de service en gare de Biganos-Facture. Les travaux ont concerné 4 des 5 voies du site, pour recevoir de nouveau des wagons de 90 tonnes et ont consisté en la régénération des voies (rails, traverses, ballast) et le remplacement des bois et aiguillages. La société pourra ainsi développer les livraisons en substitution de camions, expédier des bobines de papier vers l'étranger, ou recevoir 80 000 tonnes de pâte à papier depuis le port de La Rochelle. Inscrits au plan de relance du fret, le montant des travaux s'élève à 1,2 M€ (60 % pour l'État, 40 % pour la Région). « Je suis ravi que ces travaux de réfection aient pu avoir lieu grâce à nos différents partenaires », s'est félicité Rémi Poirson, Directeur Général de Smurfit Kappa France. « Faciliter l'utilisation du transport ferroviaire est un enjeu fort pour notre entreprise qui s'inscrit pleinement dans la politique de développement durable du groupe. »



Bordeaux BETOMORROW RACHETÉE PAR SON CEO ALEXANDRE RIBEIRO

Alexandre Ribeiro vient d'annoncer qu'il rachète BeTomorrow, l'agence de conseil, design et développement d'applications digitales basée à Bordeaux, dont il assure la direction depuis 2018. Pionnière des innovations liées à l'internet mobile, l'agence, créée il y a vingt ans, en 2002, a su depuis s'imposer comme un des leaders du développement d'applications et de sites web innovants en France et à l'international. BeTomorrow prévoit un chiffre d'affaires de 7 M d'euros pour 2022. Elle compte 70 collaborateurs et travaille sur des projets à forts enjeux pour des clients comme Vinci, Belin Éducation, Biogen, Bouygues et Pôle Emploi. Alexandre Ribeiro, entré comme stagiaire en 2003, a participé au développement de dizaines d'applications de BeTomorrow, telles que LiveSailing pour les Jeux olympiques et l'America's Cup, le jeu RocketBird et ses 7 millions de joueurs, ou les applications Pôle Emploi. Il prévoit de dépasser les 14 M d'euros de chiffre d'affaires en visant une croissance maîtrisée de 20 % par an.



© Dassault Aviation / V. Amansa

Mérignac **AVION DE COMBAT DU FUTUR : L'ACCORD DASSAULT-AIRBUS**

À l'arrêt depuis l'été 2021, le projet « SCAF » (« Système de combat aérien du futur »), initié par Emmanuel Macron et Angela Merkel en 2017, a enfin mis d'accord Dassault Aviation et Airbus. Les deux industriels ont acté « l'entrée dans l'exécution d'une nouvelle phase d'études (...), qui doit préparer le développement d'un démonstrateur, qui devrait voler vers 2029 », a précisé dans une interview au Figaro Éric Trappier, le PDG de Dassault Aviation, dont l'une des usines de production d'avions est installée à Mérignac. « Nous sommes confirmés dans notre rôle de maître d'œuvre et d'architecte de l'avion et nous avons obtenu la protection de notre savoir-faire industriel et de nos technologies... », assure-t-il, promettant de nombreuses embauches. Pour ce programme, qui doit remplacer les Rafales d'ici 2040, la France, l'Allemagne et l'Espagne se sont accordées en 2021 sur un financement de 3,6 milliards pour les études préalables détaillées. L'investissement total devrait avoisiner les 100 milliards d'euros.

Cestas

LECTRA ACQUIERT 51 % DE TEXTILEGENESIS

Lectra annonce la signature d'un accord en vue d'acquérir 51 % du capital et des droits de vote de la société néerlandaise TextileGenesis. Fondée en 2018, TextileGenesis fournit une plateforme SaaS (Software as a Service) qui permet aux marques de mode et aux fabricants de textile durable d'assurer une cartographie fiable, sécurisée et totalement digitale de la matière, de la fibre au consommateur, et ainsi d'en garantir l'authenticité et la provenance. Cette solution assure la traçabilité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des textiles durables de ses clients. La transaction porte sur l'acquisition début janvier de 51 % du capital, pour 15,2 millions d'euros. L'acquisition du capital et des droits de vote restants est prévue en deux temps, en 2026 et en 2028, pour un montant calculé à partir d'un multiple du chiffre d'affaires récurrent de 2025 et 2027. « Nous nous réjouissons d'unir nos forces à celles des équipes talentueuses de TextileGenesis pour accélérer le développement de leur solution de traçabilité de la matière durable et approfondir notre connaissance de la chaîne de valeur textile dans l'industrie de la mode », a commenté Daniel Harari, président-directeur général de Lectra.



Cybersécurité

Résilience de l'hôpital de Dax

La première cybermatinée, organisée par l'Agence landaise pour l'informatique (Alpi), le 2 décembre à Pontonx-sur-l'Adour, a été l'occasion d'inviter les collectivités à augmenter leur niveau de sécurité. Retour d'expérience du centre hospitalier de Dax, victime d'une cyberattaque massive en février 2021.

Par Hubert RAFFINI

« **T**ant qu'on n'a pas été confronté à une cyberattaque, il est difficile d'avoir conscience du

danger qu'elle représente. Pourtant, toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, sont concernées par ces attaques aux conséquences parfois dévastatrices. Coût financier, interruption des services, inaccessibilité des documents, fuites de données sensibles, atteinte à la réputation, risques juridiques... La cybersécurité est l'affaire de tous et les collectivités territoriales en sont des acteurs de premier plan », alerte l'Alpi pour mobiliser les collectivités et notamment ses 600 adhérents. En la matière, le retour d'expérience de la cyberattaque de l'hôpital de Dax en 2021 a été une vraie démonstration. Froid dans le dos et plus d'une année d'enfer avant de parler de résilience et de « force pour le futur ».

SIDÉRATION ET MOBILISATION GÉNÉRALE

Aline Gilet-Caubère, directrice adjointe, et Nicolas Terrade, responsable du système d'information, sans fausse pudeur, ont fait

revivre heure par heure cette journée du 9 février 2021. Deux heures du matin, « l'œil du cyclone », standard téléphonique bloqué, chiffrement de la grande majorité des serveurs, accès au réseau impossible. Sidération et mobilisation générale pour un passage en procédures dégradées. Plus aucune information sur les patients, plus de prescriptions, aucun historique d'image, de labo, plus de stérilisation, arrêt total de la radiothérapie... ne restent que la mémoire humaine et le papier. « Seules l'intelligence collective et la débrouillardise permettent de sauver les meubles », confie Aline Gilet-Caubère.

NE PAS PAYER LA RANÇON

« En pleine tempête, 30 années d'informations anéanties n'empêchent pas un sursaut collectif. Le système D l'emporte sur les fonctionnements classiques. Il faut tout reconstruire, explique à son tour Nicolas Terrade. Fort heureu-

sement, il n'y a pas eu de vol de données des patients et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), Orange Cyberdéfense et des prestataires privés, dont Databack, sont à nos côtés pour faire remonter des fichiers exploitables. » Le choix est fait de ne pas payer la rançon demandée (le montant reste top secret) et, pour éviter « les portes dérobées », de repartir à zéro avec élévation des droits et un « annuaire central super sécurisé ». La mobilisation des centres hospitaliers voisins, de l'Alpi, de la mairie permet une lente remontée.

DES PERSONNELS TRAUMATISÉS

Au final, six mois d'enfer. Au bout d'un an, il manquait encore des briques, mais l'essentiel est retrouvé. Bilan : une gestion de crise marathonnienne, des personnels traumatisés, une facture de près de 2,4 millions d'euros (compensée par l'Agence régionale de santé), une prise de conscience



**PHILIPPE
STEUER**

Directeur adjoint
du cybercampus de
Nouvelle-Aquitaine

© H. R.



**RENAUD
LAGRAVE**

Directeur de l'Alpi

© H. R.



**ALINE
GILET-CAUBÈRE**

Directrice adjointe
de l'hôpital de Dax

© H. R.



**NICOLAS
TERRADE**

Responsable du système
d'information de l'hôpital
de Dax

© H. R.

de la vulnérabilité numérique de l'édifice et des enseignements. « Cela a été et restera une aventure humaine incroyable, faite d'engagement, de solidarité et de créativité. Une force pour le futur », conclut Aline Gilet-Caubère.

SE PRÉPARER

« Nous savons bien qu'aucun système n'est jamais sécurisé à 100 %. Mais nous avons multiplié les remparts pour protéger notre donjon. Rien n'est infaillible, mais je pense que de pare-feu en pare-feu, les hackers, dont on connaît la nationalité (l'enquête est toujours en cours) vont se fatiguer et passer leur chemin », espère le responsable du système d'information de l'hôpital de Dax. « Maintenant, nous avons tous un petit carnet papier sur lequel sont notés tous les contacts importants », avoue la sous-directrice dacquoise, qui a enjoint les présents à « se préparer à toute éventualité en faisant des simulations de mise en situation comme on a l'habitude de le faire pour les incendies ».

CENTRE HOSPITALIER
Dax-Côte d'Argent

**Cyberattaque au CH de DAX
RETEX un an après la crise**

30 années d'informations
ont été anéanties, il a fallu tout reconstruire

© H. R.

f t @chdax

RISQUE DE FAILLITE

Dans une deuxième partie de matinée, Renaud Lagrave, directeur de l'Alpi, a indiqué quels outils permettent aux collectivités territoriales landaises de se protéger, et Philippe Steuer a présenté le cybercampus de Nouvelle-Aquitaine dont il est directeur adjoint

et qui vient d'être inauguré, à Pessac (Gironde). Sa mission est de renforcer les synergies entre les acteurs privés et publics de la cybersécurité en développant la capacité de chacun à maîtriser le risque numérique. Il a notamment souligné que « plus de 60 % des entreprises victimes d'un piratage font faillite ». ■

Univers Mini

Le royaume de la miniature agricole

Dans l'univers des collectionneurs de miniatures agricoles, les frères Lemaire se sont fait, depuis une quinzaine d'années, une belle notoriété avec leur site internet en neuf et occasion, récemment doublé d'une boutique à Rion-des-Landes qui attire les amateurs de très loin.

Par Julie DUCOURAU

C'est un oncle éleveur-céréalier qui leur a mis le premier pied dans les tracteurs. Mais en Normandie où ils ont longtemps vécu, Baptiste et Christophe Lemaire ne sont pas devenus agriculteurs.

Les deux frères – l'un est informaticien, l'autre dans le commerce – ont commencé par développer un jeu vidéo sur internet permettant de créer sa ferme virtuelle. Sur simagri.com, on peut ainsi se mettre dans la peau d'un agriculteur sur son exploitation, du capital de départ investi à l'achat de matériel jusqu'à la récolte des cultures de blé ou la traite des vaches laitières. Gratuit au début, ce jeu de simulation de gestion agricole, toujours en ligne, se poursuit par abonnement mensuel ou annuel pour les plus mordus.

80 % DE COLLECTIONNEURS

« On a eu ensuite l'idée de se diversifier dans les miniatures en 2008, quand on était en Bretagne, car un jeu sur internet peut rapidement perdre de l'attractivité alors que le marché de la miniature est, lui, plus tranquille », explique Baptiste Lemaire qui a réalisé lui-même le site Universmini.com, à moindre coût donc.

Pour s'agrandir, la famille débarque dans les Landes en 2010. Un peu par hasard à Rion-des-Landes : « On voulait vivre dans le Sud-Ouest, par ici ou ailleurs. On

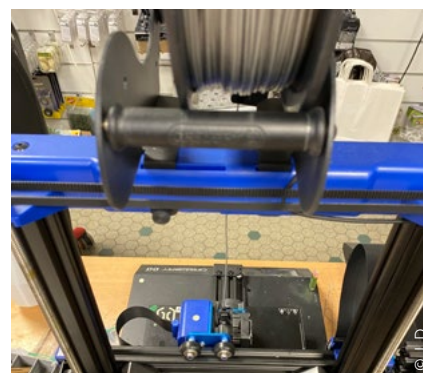
a trouvé une maison qui correspondait à nos besoins et à notre budget, avec de la place pour notre activité et pour nous », explique le cogérant dont la femme Amandine travaille aussi dans l'entreprise familiale dédiée aux tracteurs, moissonneuses, semoirs et fendeuses de bûches au 1/32^e, de fabrication chinoise, hollandaise, italienne ou française (Replicagri).

Dans un univers concurrentiel où quatre autres spécialistes se partagent le marché français, leur site internet a la particularité de vendre de la miniature agricole et de travaux publics neuve (10 000 références) et aussi d'occasion (5 000 à 6 000 références, dans un esprit Leboncoin.fr avec commission prise sur les ventes entre particuliers) : « Ça fait notre force car les gens qui vendent en occasion rachètent souvent derrière du neuf », se félicite Baptiste Lemaire dont la clientèle est constituée à 80 % de collectionneurs, essentiellement en France et en Belgique et aussi en Espagne, Italie, Danemark ou Norvège. « Certains articles, comme des tracteurs en métal un peu customisés ou des éditions limitées neuves tirées à 500 exemplaires et qui n'existent plus, restent parfois tout juste cinq minutes en ligne. » À des prix que les novices n'imaginent pas.



BAPTISTE
LEMAIRE

Depuis deux ans, Univers Mini ouvre sa boutique à Rion-des-Landes, un samedi sur deux



L'imprimante 3D sert à fabriquer de petites pièces détachées

“ Certains articles, comme des tracteurs en métal un peu customisés ou des éditions limitées neuves, restent parfois tout juste cinq minutes en ligne ”

PIÈCES DÉTACHÉES ET RARETÉS

Autre spécialité d'Univers Mini, les pièces détachées : « On travaille avec des entreprises qui réalisent des petits modèles : gyrophares, roues des relevages, volants, autocollants... On peut construire un tracteur en partant de rien. » À Rion-des-Landes, les imprimantes 3D tournent aussi une bonne partie de la journée pour fabriquer des mini-silos ou bacs galvanisés, en plastique ou résine. « Ces produits d'appel exclusifs à Univers Mini, les gens aiment bien ! Il faut toujours proposer des choses nouvelles pour se démarquer de nos concurrents, c'est la base », assure celui dont le chiffre d'affaires a encore augmenté de 15 % cette année pour atteindre 900 000 euros. La période Covid a d'ailleurs bien relancé l'affaire : « Ça a été un gros boom sur internet. Et depuis, il y a beaucoup de nouveautés dans le milieu, avec des prix qui augmentent régulièrement. »

En parallèle, Univers Mini a ouvert, il y a deux ans, sa première boutique à Rion-des-Landes, pour toucher de nouveaux clients, même si le web représente toujours 99 % des ventes. Une ouverture seulement un samedi sur deux. « On avait de la demande de gens qui voulaient voir sur place et nous, nous souhaitons aussi un peu plus de contact avec la clientèle », résume Baptiste Lemaire. Alors que les concurrents sont plutôt situés dans le nord de la France, des passionnés viennent jusqu'ici de Charente, de Niort, de Pau ou de Toulouse pour trouver leur modèle favori et échanger autour des marques phares comme Wiking ou MarGe Models.

Ce jour-là, Jean Pierre, Yannick et Elouan, trois générations de fans de tracteurs et camions, sont venus en quasi-voisins, de Souprosse, pour faire un cadeau à l'un des leurs. Chez eux, chacun a sa vitrine avec ses plus belles pièces. « Certains de mes petits-fils n'ont que ça en tête », sourit le grand-père, un connaisseur qui travaillait, lui, dans la livraison de machines agricoles... grandeur nature. ■



EXPOSITION
Noël Collectif
9 DECEMBRE 2022 - 8 JANVIER 2023



Exposition
L'ART EN FÊTE
À LA GALERIE BLACHON

La force du collectif est à l'honneur à la Galerie 12-13 Roger Blachon de Soustons. Antoine Blachon invite 11 artistes pour une exposition sur le thème « Noël collectif » avec l'envie de faire découvrir les créateurs locaux. Une centaine d'œuvres en tout genre : peintures, céramiques, sculptures, collages, photos, bijoux... sont présentées dans cet espace chaleureux et atypique. À l'affiche Rocanosse, Juliette Berton, Martine Lemarchand, Jérémiah B., Piermar, Aldéhy, Artis, Alabama sauvage, Dominique Luccioni, Naïf et Caroline Custom.

Jusqu'au 8 janvier, de 14 h à 19 h ou sur RDV : 06 81 68 99 82
3 place Sterling – Soustons



© Ordre des experts-comptables Nouvelle-Aquitaine

Tournoi de gestion 2022
4 ÉTUDIANTS LANDAIS LAURÉATS

Quentin Jeunesse, Claudia Ribeiro, Axel Ferrier, Thibaud Balthazar, étudiants en comptabilité et gestion au Greta-CFA de Mont-de-Marsan, viennent de remporter le « challenge rentabilité » du tournoi de gestion organisé par l'Ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine. Pendant deux jours, à la tête d'une société virtuelle de production de clés USB, ils se sont mis dans la peau d'un chef d'entreprise. L'enjeu : affronter 12 autres équipes régionales, sur un marché fictif grâce à un simulateur de gestion, pour prendre les bonnes décisions stratégiques et opérationnelles afin de développer leur affaire.



© Rod Maurice

Festival
MUSICALARUE 2023

Matthieu Chedid, Michel Polnareff, Matmatah, Massilia Sound System, Hubert-Félix Thiéfaine, Deluxe... figurent parmi les têtes d'affiche de l'édition 2023 du festival Musicalarue qui se déroulera du 28 au 30 juillet, à Luxey. L'annonce, début décembre, par les organisateurs de l'événement des 15 premiers concerts, sonne comme un appel aux cadeaux de Noël. À vos billets ! www.musicalarue.com



Commerce **EMMANUELLE BALLANGER DÉCROCHE L'ÉTOILE**

La couturière Emmanuelle Ballanger est la lauréate landaise de la 11e édition des Étoiles du commerce et de l'artisanat, organisée par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes et dotée de 3 000 euros. Après avoir posté une vidéo tournée dans son atelier-boutique Le Linge d'Emma, rue Neuve à Dax, la couturière, spécialisée en confection pour enfants, femmes et accessoires, a obtenu le plus de « likes » du public.



Gastronomie **DÉLICIES THAÏLANDAIS**

Depuis trois ans, à l'année sur les marchés d'Hagetmau le mercredi, Dax le samedi et Vieux-Boucau durant la saison estivale, Angkhana Chiangsaphan, plus connue sous le prénom Anne, régale les Landais de son bœuf basilic, ses pad thaï crevettes et son curry vert ou rouge au lait de coco. Tout en continuant les marchés, la Thaïlandaise vient d'ouvrir un petit restaurant dans le quartier des Trois-Pigeons à Dax. Au menu en plus : soupe de pâtes de riz aux herbes asiatiques, bô bun thaï, chia à la mangue, toujours très frais.

Du mardi au samedi - 16 rue Gambetta – Dax



Artisanat **OFFRIR UNE EXPÉRIENCE**

Idée de dernière minute par excellence, la carte-cadeau peut parfois se révéler un peu impersonnelle. Celle

de Wecandoo, dédiée à la découverte de l'artisanat local, la fait rimer avec originalité. Avec elle, vous offrez des ateliers d'artisans à vos proches. Concevoir une ceinture en cuir, fabriquer une table basse en bois de palette, brasser sa propre bière ou s'initier à la poterie... rien que dans les Landes, une dizaine d'artisans ouvrent leur atelier. Et ils sont 193 en Nouvelle-Aquitaine ! Avec la possibilité de la recevoir directement dans votre boîte mail, vous êtes encore dans les temps pour la glisser sous le sapin ! wecandoo.fr

Celipress

Des enseignes lumineuses en grand

L'entreprise agenaise Celipress, spécialisée dans le marquage publicitaire, a racheté la société gersoise Gascogne Enseignes et s'est dotée d'une machine unique dans la région. Rachetée en 2018 par David Tomas-Boulet, la société a multiplié son chiffre d'affaires et prépare sa succession en famille.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Passionné par les voitures, David Tomas-Boulet est un entrepreneur qui vit à 100 à l'heure ! Partenaire actif des clubs de rugby du SUA et du RCB, cet ancien parachutiste aime relever les défis et les opportunités qui s'offrent à lui.

C'est ainsi que le gérant de Celipress, spécialisée dans le marquage publicitaire (via la sérigraphie, l'impression numérique, le flocage de véhicules, l'impression textile, la création d'objets publicitaires) vient de réaliser une belle opération de croissance externe. Il a ainsi racheté en février l'entreprise Gascogne Enseignes basée à Condom (Gers), avec l'aide du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine. Ce qui lui a permis l'acquisition

de nouveaux outils à la pointe de la technologie, pour renforcer son savoir-faire sur la fabrication d'enseignes, qu'elles soient lumineuses ou non. « Nous avons alors rapatrié le matériel sur Agen et sommes désormais en possession d'une machine, la seule de la région, capable de réaliser des lettres dites baignoires (grosses enseignes) d'un diamètre allant de 10 cm à 5 ou 6 mètres en maîtrisant tout le processus : de la création graphique à la modélisation puis à la découpe. Nous avons pu ainsi réaliser notamment la signalétique du nouveau stade Armandie. Dans ce métier, il est important d'investir pour être capable de proposer une offre complète en communication-publicité, déclare le directeur de Celipress qui a créé au sein de ses locaux une unité supplémentaire dédiée à la fabrication d'enseignes.



DAVID TOMAS-BOULET
Directeur de Celipress
et sa fille Candice

“ Nous sommes désormais en possession d'une machine, la seule de la région, capable de réaliser des lettres dites baignoires ”



DÉVELOPPEMENT DU FLOCAGE DE VÉHICULE

Poursuivant l'objectif de fournir un service complet et de qualité à ses clients, essentiellement des professionnels du Lot-et-Garonne et des départements limitrophes, Celipress a également renforcé sa présence sur le covering (le flocage de véhicule) en construisant une pièce spécifique anti-poussière équipée d'un pont ciseau encastré capable d'accueillir tout type de véhicule : « Nous pouvons faire du total covering pour nos partenaires, comme les ASF ou des concessionnaires, mais nous allons développer cette offre aux particuliers », complète David Tomas-Boulet qui, depuis qu'il a repris l'entreprise Celipress en 2018, a multiplié son chiffre d'affaires par quatre. Plus qu'une opportunité professionnelle, même si avec son flair d'entrepreneur David Tomas-Boulet avait immédiatement cerné le potentiel de l'entreprise, le rachat de Celipress en 2018 fût d'abord une histoire d'amitié : « L'ancien dirigeant et fondateur de l'entreprise, Jean-Jacques Cassagne, ne trouvait pas de repreneurs au moment de partir en retraite et m'a

sollicité à plusieurs reprises. C'est quand il m'a dit, après plusieurs demandes, qu'il allait devoir déposer le bilan que j'ai décidé de réagir pour ne pas perdre ce savoir-faire sur la signalétique alors unique sur l'Agenais ».

SUCCESSION ENTRE PÈRE ET FILLE

Arrivé à la tête de Celipress, David Tomas-Boulet, mécontent des délais et de la qualité de service des sous-traitants, décide alors d'investir pour internaliser la production, structurer et moderniser les processus : « J'ai pu sauver les 3 emplois existants, qui se sont formés sur de nouvelles machines, et en recruter d'autres au fil des mois. D'une activité très tournée vers le textile, nous nous sommes vite développés vers la signalétique ».

Comptant aujourd'hui une équipe de 10 salariés, Celipress se sent un peu à l'étroit depuis l'essor du covering et de la réalisation d'enseignes. Soutenue par l'Agglomération d'Agen, la société, qui est passée de 150 m² à 900 m² de production, cherche de nouveaux locaux plus spacieux mais toujours sur l'Agenais. En parallèle, elle travaille sur un changement de sa charte graphique et sur le lancement d'un site internet marchand, afin de toucher un peu plus les particuliers. Accaparé par d'autres activités, David Tomas-Boulet prépare aussi sa succession à la tête de l'entreprise... Ainsi sa fille Candice, qui se prédestinait pourtant à une carrière en cuisine, a passé un CAP sérigraphie puis un CAP enseigne et signalétique après avoir été séduite par l'univers de Celipress. Officiellement sérigraphe professionnelle, un savoir-faire rare de nos jours, Candice prépare actuellement un diplôme gestion PME et graphisme pour prendre le relais de son père dans 3 ou 4 ans maximum. Ainsi, la belle histoire de Celipress pourra se perpétuer... ■

“ J'ai décidé de réagir pour ne pas perdre ce savoir-faire sur la signalétique alors unique sur l'Agenais ”



Lot-et-Garonne **LES COMMERÇANTS INVITÉS À PARTICIPER À UN CONCOURS NATIONAL**

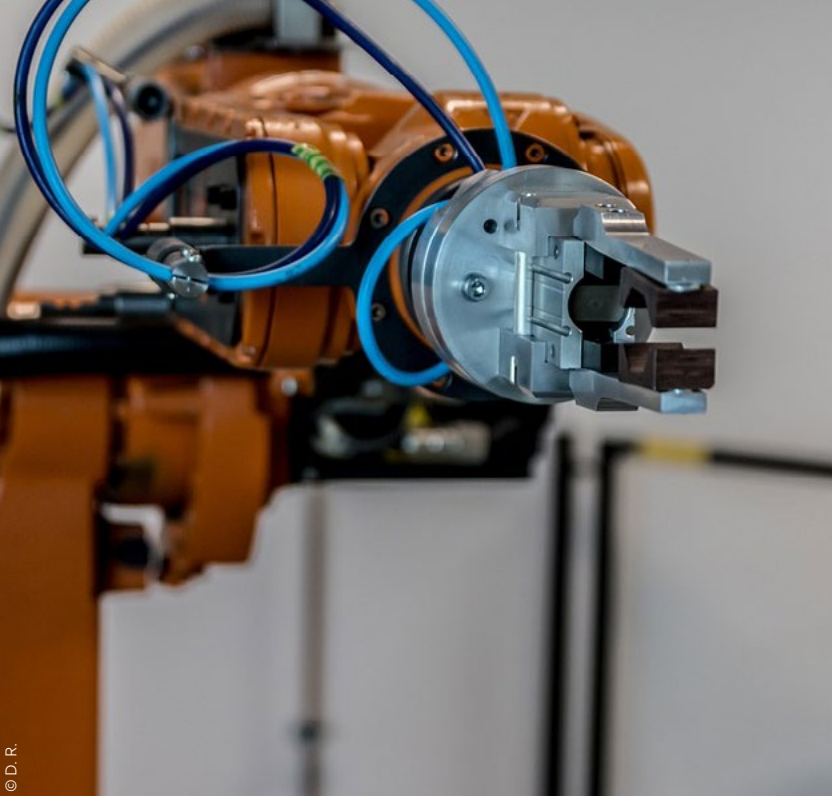
La CCI 47 mobilise les commerçants lot-et-garonnais ayant du talent à le faire savoir en s'inscrivant au Challenge National du Commerce et des Services 2023 ! Organisé tous les ans par CCI France et le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie en partenariat avec la MACIF, le Challenge National du Commerce et des Services récompense et honore le top national des commerçants les plus talentueux avec le « Mercure d'Or ». Ce prix récompense les commerces et services qui se distinguent dans différents domaines (transition numérique, commerce rural, économique social et solidaire, performance écologique...) et qui peuvent ainsi promouvoir l'excellence de leur savoir-faire, mettre en lumière leur entreprise et valoriser leur engagement. Les associations de commerçants les plus dynamiques et innovantes de France peuvent également concourir au « Panonceau d'Or ». **Pour plus de renseignements, les candidats peuvent contacter la CCI 47 au 05 53 77 10 00 ou par mail : com@cci47.fr**



Estillac

L'AGROPOLE PARTAGE SON SAVOIR-FAIRE AVEC LES START-UPS

Mis en place par la technopole Agropole cet automne, le premier incubateur agroalimentaire PLUS10 va accueillir, durant le mois de janvier, les 8 premiers projets sélectionnés pour une session d'accompagnement d'une durée de 7 mois. Avec ses 30 années d'expérience d'accompagnement des entreprises dans leur développement, l'Agropole a souhaité structurer cette expertise et la partager dans un premier incubateur agroalimentaire pensé pour rompre avec les modes d'accompagnement traditionnels en privilégiant plutôt l'immersion. Au cours de ces 7 mois découpés en « saisons », les start-ups rencontreront leurs consommateurs, mettront leurs produits en avant-première dans les rayons, réaliseront les prototypages rapides et seront suivies, sur la partie technique, par Agrotec, le centre de ressources technologiques de la technopole. Directeurs généraux en poste, ingénieurs et professionnels confirmés viendront compléter le dispositif d'accompagnement.



Roquefort **LEXEM DÉMÉNAGE VERS LA SUN VALLEY**

Spécialisée, depuis 19 ans, dans l'activité de l'ingénierie de systèmes robotiques automatisés à vocation industrielle, de leur conception à leur réalisation, l'entreprise

agenaise Lexem occupe depuis 2016, en tant que locataire, sur le site de l'Agropole un local de 1 500 m² (1 100 m² d'ateliers et 400 m² de bureaux) devenu exigu et inadapté à son activité. Pour répondre à la demande de ses clients (parmi eux Lucas Robotic TI Automotive, Dassault Aviation, Optimum, BMS UPSA...), Lexem doit en effet créer une chaudronnerie pour ses besoins d'usage et projette d'investir dans un bâtiment de 2 000 m² plus en adéquation avec ses projets de développement. Accompagnée par l'Agglomération d'Agen, l'entreprise prévoit de déménager en 2023 vers la ZAC Sun Valley de Roquefort sur un terrain de 9 428 m² pour y bâtir un nouveau bâtiment. Lexem emploie aujourd'hui 35 personnes (7 recrutées en 15 mois) et prévoit de doubler son chiffre d'affaires en 3 ans.

Agen **L'AGGLOMÉRATION ARRÊTE LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE DES DÉCHETS VERTS**

Dans un souci d'économie pour la maîtrise des coûts et d'une démarche globale de réduction des déchets, l'Agglomération d'Agen a stoppé la collecte des déchets verts en porte à porte depuis le 1^{er} janvier. Dans un courrier adressé aux habitants, la collectivité explique que « cette collecte, qui avait lieu sur les zones résidentielles peu denses (hors centre-ville) chaque semaine, représente aujourd'hui un budget de 591 000 €/an qui aurait augmenté de 29 % l'an prochain ». En contrepartie, elle propose des solutions alternatives écologiques (broyage, mulching ou compostage) et adapte ses services en proposant des bennes à louer ou des broyeurs prêtés gratuitement. Appliquée depuis le 1^{er} janvier, cette décision a soulevé quelques tensions auprès des maires de la 1^{re} couronne du territoire, farouchement opposés à cette décision.



Béarn LE CHÂTEAU DE MONTANER RECHERCHE DÉLÉGATAIRE

Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques a publié au début du mois de décembre l'appel à marché public pour la concession du château de Montaner, dont il est l'actuel propriétaire. Le délégataire privé aura pour mission d'assurer l'exploitation, l'animation ainsi que la gestion de ce château construit au XIV^e siècle par Gaston Fébus, sans oublier ses dépendances (bois, prés, parking, boutique...). Cette concession, dont la durée est fixée à 8 ans, sera attribuée selon plusieurs critères : la qualité du projet, la valeur financière et la valeur technique. Les candidats ont jusqu'au 7 avril pour présenter leur dossier.



Université de Pau OLIVIER DONARD NOMMÉ ACADÉMICIEN

L'Académie des sciences a publié ce 19 décembre la liste de ses 18 nouveaux membres, dont fait partie Olivier Donard, directeur de recherche CNRS émérite à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et premier directeur de l'IPREM. Né en 1954, Olivier Donard fait des études de chimie analytique et environnementale à l'Université de Bordeaux-I, occupe un poste de maître de conférences à l'Université de Genève, puis effectue un post-doctorat aux États-Unis.

Il devient ensuite chargé de recherche CNRS à l'Université de Bordeaux-I en 1985, où il enseigne également pendant 12 ans. Il crée à Pau en 1995 le Laboratoire de Chimie Bio-inorganique et Environnement (EP 132) qui deviendra, en 2014, l'Institut des sciences analytiques et de physico-chimie pour l'environnement et les matériaux (IPREM), qu'il dirige jusqu'en 2017. De 2012 à 2020, il est également le directeur du centre de Spectrométrie de masse pour les sciences de la réactivité et de spéciation (MARSS). Olivier Donard a par ailleurs créé deux entreprises : Ultra Traces Analyse Aquitaine (UT2A) en 1999 et Advanced Isotopic Analysis (AIA) en 2017.



Pau CCI : DES ATELIERS MICRO ENTREPRISE EN 2023

Le dernier atelier collectif de l'année dédié exclusivement au régime de la micro entreprise a eu lieu ce 20 décembre à la CCI Pau Béarn. L'occasion pour la chambre consulaire d'annoncer d'ores et déjà les autres dates réservées à ces ateliers en 2023. Ces derniers auront lieu de 14 h à 17 h, les jeudis 26 janvier, 23 février, 9 mars, 18 avril, 25 mai, 4 juillet, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre et 21 décembre. Durant trois heures, autour d'un expert création reprise transmission d'entreprise de la CCI Pau Béarn, différents thèmes sont abordés, notamment les obligations comptables et fiscales, les avantages et les inconvénients du régime micro entreprise, la protection sociale ou encore les risques...

Pour s'inscrire (90 €) : entreprendre@pau.cci.fr ou 05 59 82 51 41.

Béarn et Landes EURALIS ET MAÏSADOUR : UN RAPPROCHEMENT EXAMINÉ DE PRÈS

L'Autorité de la concurrence a annoncé avoir ouvert une phase d'examen approfondi suite au rapprochement d'Euralis (Béarn) et Maïsadour (Landes). Le 2 mai 2022, les deux groupes agroalimentaires lui ont en effet notifié leur projet de création d'une entreprise commune qui regrouperait leurs activités dans le secteur des canards gras. « Au terme de la première phase d'examen, l'Autorité considère qu'il existe un doute sérieux d'atteinte à la concurrence que les engagements proposés par les parties n'éliminent pas en l'état et qui justifie par conséquent un examen approfondi de l'opération (dit de « phase 2 ») », justifie l'organisme, qui précise : « L'ouverture de cette phase 2 sera l'occasion pour l'Autorité de procéder à une consultation des acteurs du marché, par le biais d'auditions ou de nouveaux tests de marché ».



Anne Millois sur nocibe.fr

Les produits cosmétiques conçus par Anne Millois sur la Côte basque sont dorénavant commercialisés sur le site e-commerce de Nocibé attirant plus de 60 millions de visiteurs. Pour la dirigeante, c'est l'opportunité de faire grandir son entreprise artisanale.

Par Vincent BIARD

« À partir du 1^{er} janvier, mes produits vont être distribués sur le site e-commerce de Nocibé », annonçait Anne Millois avant les fêtes de fin d'année. Même si elle n'a reçu qu'une première commande relativement réduite destinée à tester sa marque, c'est déjà une belle reconnaissance et, bien sûr, des perspectives de ventes réellement intéressantes. Propriété du groupe allemand de parfumerie Douglas, l'enseigne Nocibé s'affiche sur 550 magasins et instituts de beauté en France. Son site e-commerce propose 600 marques et 30 000 références et attirerait plus de 60 millions de visiteurs selon Nocibé. Autre bonne nouvelle pour Anne Millois en cette fin d'année 2022 avec une distinction lors des trophées annuels décernés par la revue professionnelle *Cosmetique Mag*.

CLIENTÈLE GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELLE

Anne Millois commercialise une quinzaine de produits dont quatre huiles pour le visage, le corps, les cheveux et les bébés qu'elle fabrique elle-même dans son laboratoire de la Côte basque ainsi que deux crèmes, trois savons et un déodorant. « La plupart des produits sont communs à tous les membres de la famille », précise-t-elle. Ses produits sont plutôt haut de gamme mais

un coffret nommé « Découverte Mon Rituel Beauté » contenant un flacon d'huile, un savon et un soin visage est vendu 49 euros. Sa clientèle se partage entre le grand public et les professionnels via une trentaine de points de vente : boutiques, instituts de beauté, spa. Anne Millois réalise aussi des ventes avec son site web et lors des ateliers qu'elle anime. Pour 2022, son chiffre d'affaires devrait être de 100 000 euros.

INSPIRÉE PAR DES SAVOIR-FAIRE ANCESTRAUX

Si Anne Millois vend ses produits depuis 2018, l'histoire de sa marque commence en 2012 au Vietnam. Son troisième enfant né sur place souffre alors d'une réaction cutanée. Grâce aux savoir-faire locaux, elle le soigne et découvre une culture. « On m'enseigne l'aromathérapie mais surtout que le geste est associé à l'utilisation de l'ingrédient », résume-t-elle. Après trois ans au Vietnam, la famille s'installe en Angleterre toujours pour suivre la carrière professionnelle du mari d'Anne Millois. C'est là qu'elle développe l'idée née de son séjour au Vietnam. Dans un laboratoire anglais, elle apprend la fabrication et la formulation des crèmes. Après deux années en Angleterre, la famille revient sur sa Côte basque natale où Anne Millois installe un laboratoire à côté de la maison familiale avec l'objectif de concevoir des produits cosmétiques naturels.

« Anne Millois commercialise une quinzaine de produits dont 4 huiles pour le visage, le corps, les cheveux et les bébés »

© D. R.



Coffret découverte
Anne Millois Biarritz

© D. R.

LA TRANSMISSION DE RITUELS

« L'ingrédient phare de la marque est l'huile de son de riz que j'ai découvert au Vietnam. Elle contient plus d'une centaine d'antioxydants, elle ralentit le processus de vieillissement et accélère la régénération cellulaire », argumente Anne Millois pour ses produits « anti-âge, réparateurs et cicatrisants ». Elle utilise aussi de l'huile de coco, du beurre de karité et de l'huile d'avocat mais le crédo d'Anne Millois est la transmission de ce qu'elle a appris au Vietnam. Elle parle de rituel et enseigne des gestes d'automassage pour stimuler la peau. Anne Millois est également professeur de yoga du visage et a créé une gamme pro pour les facialistes, ces experts du massage du visage. « Le produit plaît beaucoup car il est accompagné d'une histoire, d'une philosophie et d'une façon de faire », rapporte-t-elle.

UN BESOIN DE FINANCEMENT

Avec sa certification Ecocert et son label Cosmos organic, la marque Anne Millois Biarritz dispose des garanties nécessaires pour commercialiser des produits estampillés bio. De plus, son laboratoire est homologué par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé et ses produits disposent tous de l'indispensable dossier d'information produit (DIP) exigé dans le secteur de la cosmétique. Tout fonctionne et maintenant le défi de la créatrice est de faire bénéficier son savoir-faire artisanal de moyens de production et de distribution plus importants. Elle réfléchit donc à un financement pour l'accompagner dans cette évolution. Local plus grand, machines supplémentaires, renforts pour commercialiser davantage, Anne Millois estime avoir besoin de 200 000 euros et songe à faire appel à des investisseurs, emprunter ou s'associer. ■

La franchise en renouveau

À l'occasion de la publication de son livre *La Franchise du futur*, André Combe évoque les tendances et enjeux de ce secteur. Créateur du réseau Go Micro, dirigeant du cabinet France Consulting, André Combe est également l'un des cofondateurs du FranchiSpark, tout nouveau réseau social de la franchise.

Par Vincent BIARD

La Vie Economique :
Quel est le sujet du livre ?

André Combe : « Je l'ai écrit avec Paulo Mauro, l'un de mes associés. Il a importé le concept de franchise au Brésil il y a une trentaine d'années. Le livre devrait sortir début février et fera 350 pages. Nous y expliquons le changement de paradigme s'opérant dans l'univers de la franchise. Nous y décrivons notamment 5 typologies ou générations de réseaux de franchise. »

LVE : Comment caractérisez-vous ces 5 typologies ?

A. C. : « Il y a d'abord le réseau qui va vivre des droits d'entrées des franchisés. Ensuite il y a ceux qui vont prendre les droits d'entrées et donner quand même un peu de service. La troisième typologie concerne les franchiseurs investissant dans le service aux franchisés. La quatrième est beau-

coup plus structurée pour d'abord aider ses franchisés avant d'en profiter elle-même. La cinquième génération utilise pleinement les nouvelles technologies comme le metavers. »

LVE : Mais le metavers n'est-il pas pour l'instant qu'une belle promesse ?

A. C. : « C'est ce que l'on disait de l'Internet dans les années 90. »

LVE : Que peut apporter aujourd'hui la franchise à un entrepreneur ?

A. C. : « La franchise est un booster de business. On gagne beaucoup de temps en bénéficiant d'un savoir-faire, d'une formation, d'affichages, de soutien, de nouveaux services. C'est la puissance d'un groupe. Il y a plus de 2 000 réseaux de franchises en France qui en est le premier pays européen. »

LVE : C'est ce qui motive les apprentis franchisés ?

A. C. : « Il se passe un phénomène depuis deux ans. Alors que les candidats à la création d'une franchise étaient en général âgés de 35 à 45 ans, ils ont maintenant de 25 à 50 ans. C'est un phénomène lié aux changements induits par la crise sanitaire de la Covid. Certains ne veulent plus travailler pour un patron et envisagent de s'établir à leur compte dans le cadre rassurant de la franchise. »

“ La franchise est un booster de business ”

LVE : Quelles sont les tendances dans le secteur de la franchise ? Quels métiers y sont maintenant exploités en plus des secteurs traditionnels de la franchise comme la restauration ou le commerce ?

A. C. : « Beaucoup de métiers du service. Déjà parce que l'investissement est beaucoup moins important que dans le commerce. Ensuite, dans le service, le franchisé peut travailler seul, ce qui est impossible dans un restaurant. Un de mes clients vient de créer le premier réseau national d'escape game mobile. L'investissement pour entrer dans cette franchise est de 30 000 euros véhicule inclus. Pour ouvrir un restaurant, c'est déjà 10 fois ce montant pour un pas de porte. »

LVE : Quels sont les secteurs économiques où la franchise n'est pas développée ?

A. C. : « J'en prépare une par exemple sur les services d'électricien, cela n'existe pas. Ce sont des clients de Marseille et nous allons la lancer au printemps. Je pense que l'on va aller de plus en plus sur l'intervention à domicile. »

LVE : Et les services à la personne ?

A. C. : « C'est un secteur extrêmement concurrentiel sur lequel il est très difficile de se diversifier. De plus il faut parfois des certifications comme par exemple celle de l'hospitalisation à domicile. Et ce secteur du service à la personne a d'énormes problèmes de recrutement. Il n'est pas certain non plus que les avantages liés à la loi Borloo perdurent. »

LVE : Quelles sont les réussites que vous avez particulièrement remarquées ?

A. C. : « Par exemple les boutiques de prêt-à-porter Les Bohémiennes. Un concept de commerce de village lancé à Ascain par Anne-Laure Arruabarrena et qui va ouvrir ses douzième et treizième unités en janvier en Gironde. Je peux également citer Pitaya, le réseau de



ANDRÉ COMBE
cofondateur du FranchiSpark

LA FRANCHISE EN FRANCE : CHIFFRES-CLÉS

Selon les chiffres de la Fédération française de la franchise, en 2021, la France comptait 1 965 réseaux de franchise rassemblant 79 134 franchisés. Ces réseaux de franchise ont réalisé un chiffre d'affaires de 68,79 milliards d'euros en s'appuyant sur leurs 447 711 salariés. Avec 360 enseignes l'équipement de la personne est le secteur le plus représenté suivi par l'alimentaire (219 enseignes), la restauration rapide (210 enseignes), les commerces divers (206 enseignes) et les services aux personnes (202 enseignes). Avec 15 162 points de vente, le secteur alimentaire est également le plus implanté suivi de l'équipement de la personne (9 197 points de vente), des services auto (8 607 points de vente), des commerces divers (7 939 points de vente) et de la restauration rapide (6 916 points de vente).

restaurants thaïlandais qui a explosé en quelques années et qui franchit les frontières. »

LVE : C'est nouveau ce développement international de franchise ?

A. C. : « C'est depuis quelques années. Auparavant les Français et

aussi les Américains, malgré ce que l'on pourrait croire, étaient assez frieux pour internationaliser leur marché. Les franchiseurs commençaient par des grandes villes puis passaient aux villes moyennes et même aux petites villes. Aujourd'hui le défi est de passer des grandes villes aux métropoles étrangères. » ■



MARIE-CLAIRE
SALLABERRY

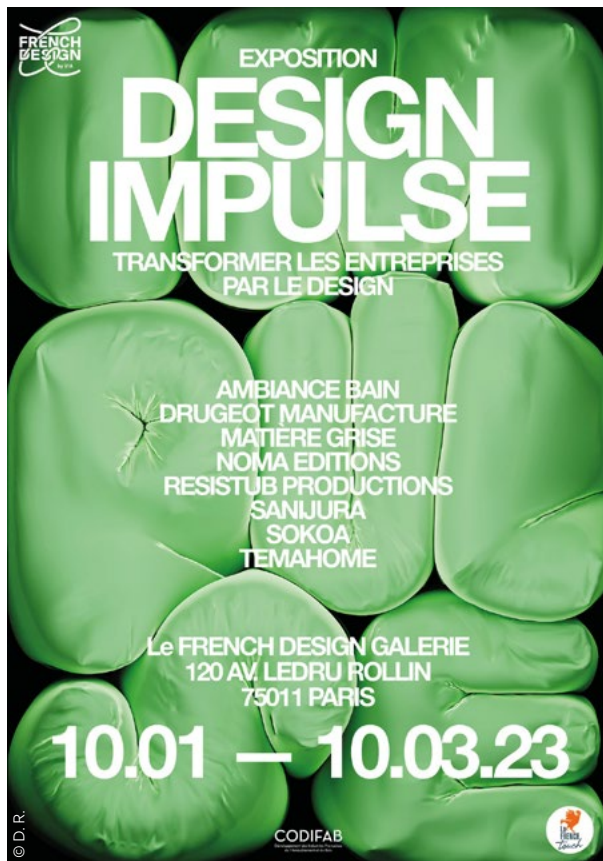
Pays basque **80 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES PAR HERRIKOA EN 2022**

La société de capital-investissement solidaire Herrikoa boucle l'année 2022 avec un bilan de 80 entreprises accompagnées qui ont créé 114 emplois supplémentaires sur le territoire du Pays basque. Totalisant un chiffre d'affaires de 203 millions d'euros, ces sociétés emploient 1 714 personnes selon Herrikoa. Signifiant en basque « ce qui provient du pays ou du peuple », Herrikoa a été fondée en 1980. Forte de plus de 5 000 actionnaires, la société Herrikoa a soutenu 400 entreprises permettant la création ou le maintien de plus de 4 000 emplois directs depuis sa création. À noter qu'en avril 2023, Marie-Claire Sallaberry, directrice d'Herrikoa, quittera son poste après une belle carrière au sein de cette société emblématique du développement économique basque.



Pays basque **« DU PAYS BASQUE AUX GRANDES ÉCOLES » CHEZ PARIÈS**

Pour sa visite d'entreprise annuelle, l'association « Du Pays basque aux grandes écoles » a visité la Maison Pariès. Créée en 1895 à Bayonne, la Maison Pariès produit des chocolats, gâteaux basques et autres gourmandises dans ses boutiques de Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Biarritz, Urrugne, Paris, Bordeaux, Espelette et San Sebastian. Après cette visite, l'association « Du Pays basque aux grandes écoles » œuvrant notamment pour aider les lycéens du Pays basque à poursuivre des études supérieures a tenu son assemblée générale. Un nouveau bureau a été élu. Bixente Etxeçaharreta, créateur de l'association en 2013, en reste le président.



Pays basque
**LA MARQUE
SOKOA D'HENDAYE
EN EXPO À PARIS**

La société Sokoia, produisant des sièges de bureau dans son usine d'Hendaye, a été sélectionnée avec 7 autres marques par Le French Design pour l'exposition « Design Impulse ». Présentée dans la French Design Galerie située au 120 avenue Ledru-Rollin dans le 11^e arrondissement parisien, l'exposition se tiendra du 10 janvier au 10 mars 2023. Par des images, des textes et des produits,

cette exposition entend montrer la stratégie design de 8 PME illustrant ainsi la diversité de la filière meuble française. L'expo est organisée par l'association Le French Design avec le soutien du Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (CODIFAB).

Pays basque
**À BAYONNE
MANUSUD ABSORBE
STOCKMAN AQUITAINE**

Regroupées depuis deux ans sous la marque commerciale Manustock, les sociétés Manusud et Stockman Aquitaine dirigées par Didier Farigel annoncent la fusion absorption de Stockman Aquitaine par Manusud. Désormais réunies, ces deux entreprises de Bayonne s'affichent aujourd'hui comme le leader régional dans le secteur de la logistique et la manutention industrielles. Forte de 4 agences à Bayonne, Lons, Mont-de-Marsan et Mauléon, de 4 magasins-ateliers et d'une flotte de 28 véhicules, Manustock rassemble une cinquantaine de salariés.



Perchoir des Pyrénées

Entrez dans sa bulle !

L'entreprise de Gerde, spécialisée dans les hébergements insolites, poursuit sa belle aventure et se développe en ouvrant un cinquième logement. Un tout nouveau dôme à la structure transparente qui permet de dormir à la belle étoile, au sens propre, et au chaud.

Par Hermance HITTE

Toutes les bulles ne sont pas en Champagne, dans les Hautes-Pyrénées, il suffit de grimper dans les hauteurs de Bagnères-de-Bigorre pour qu'elles se dégustent, non pas dans un verre mais bien au chaud, dans un lit : c'est un des incroyables hébergements transparents que propose le Perchoir des Pyrénées, le domaine qui a fait de l'insolite sa signature. Une signature qu'elle appose au bas des tableaux que compose la vallée du Haut-Adour et dans cette partie du département, ils sont somptueux. Enclavé entre Gerde et Asté, le site s'étend entre collines et forêts, sommets des montagnes qui le dominent et villages en contrebas... C'est dans ce petit paradis caché dans une nature incomparable qu'Élodie Waegebaert s'est lancée dans le projet de proposer des logements atypiques.

EN TOUTE TRANSPARENCE

Force est de constater que le succès est au rendez-vous, le cinquième hébergement vient d'ouvrir ses portes cette semaine. Un tout nouveau dôme transparent, conçu sur le même principe que la bulle, à quelques détails près : « La bulle est gonflée avec un système de soufflerie qui l'alimente, il y a un sas d'entrée qui permet de toujours garder une porte fermée. Elle



“ La bulle est gonflée avec un système de soufflerie qui l’alimente ”

n’a pas de structure au contraire des dômes qui se profilent comme des vérandas... où le plexiglas vient remplacer le verre », explique Élodie. Équipé d’un poêle à bois et parfaitement isolé, il sera ouvert à l’année tandis que la petite bulle, idéale pour les couples, est installée d’avril à novembre. L’intimité est préservée, le domaine est immense, chacun peut buller à l’abri des regards. Le Perchoir des Pyrénées compte désormais une confortable tente Cocon, deux dômes, une bulle et un pigeonnier. Un beau parcours pour une aventure portée par l’innovation qui a commencé en 2018. Pour la comprendre, il faut d’abord remonter un peu plus loin.

DES HÉBERGEMENTS INÉDITS DANS LE 65

Forte d’un cursus suivi dans une école de commerce, Élodie la Bagnéraise s’est spécialisée en conseil en entreprises et a commencé sa carrière à Paris où elle est restée trois ans : « Mon conjoint m’a suivi mais au bout de deux ans, on se disait déjà qu’on n’allait pas rester à Paris. Ce n’était pas vraiment notre vie... Et nous sommes revenus à Gerde, chez mes parents ». Si pour Yannick, le travail ne pose pas de problème particulier, il est charpentier, pour la jeune fille poursuivre son activité est moins simple. Elle décide alors de concrétiser une envie qui lui tient à cœur depuis ses études : devenir indépendante. « J’ai cherché une idée d’entreprise et mettre à profit ces 16 hectares était la plus évidente. »

Il a fallu convaincre Patrick et Jeannine, ses parents et les propriétaires du site, mais surtout trouver une idée novatrice qui la démarquerait des nombreuses autres adresses touristiques : « Lorsque j’ai vu ces logements transparents, j’ai immédiatement flashé dessus. Ça n’existait pas ici et j’étais sûre que ça marcherait très bien. Yannick avait les compétences pour la construction, moi celles liées au commerce... Et entre le pic du Midi et la réserve de ciel étoilé, on est quand même dans un endroit qui s’y prête ! ». Au bout de neuf mois, le projet devient une réalité et une des plus étonnantes adresses de séjour dans les Hautes-Pyrénées.

UN PIGEONNIER AUX PIÈCES RONDES

Une petite bulle installée sur les hauteurs de la colline et une tente, nichée au cœur de la forêt, démarrent l’entreprise. En parallèle, les travaux du pigeonnier débutent et un an plus tard, lui aussi étoffe la liste des hébergements. Si peu de traces existent, cette tourelle au charme inouï semble avoir connu plusieurs vies avant d’accueillir les touristes : « Il a dû être bâti en même temps que les granges, il y a environ 300 ans ». Derrière les pierres, trois étages se dessinent et ce sont encore une fois les pièces rondes qui en font un lieu unique. Une terrasse en bois l’agrément, comme la plupart des hébergements.



UN SUCCÈS IMMÉDIAT

Les réservations sont au rendez-vous et ce, dès la première bulle qui a été prise d’assaut. Pour les logements transparents de manière générale, l’engouement est incontestable : « Ce sont eux qui marchent le mieux. Le fait de dormir à la belle étoile avec la promesse de voir le ciel, tout en étant au chaud avec tout le confort... La nuit, c’est assez impressionnant, on ne voit plus la structure, on a vraiment l’impression de n’avoir rien au-dessus de la tête ». Seul site du département à proposer ce type de location, les curieux et les touristes affluent mais également des membres de la communauté qui suit Élodie sur les réseaux sociaux.

SITE DÉPAYSANT

Devenue maman de deux petits garçons, elle voit avec plaisir des familles et également des seniors tenter l’aventure : « On a de plus en plus de locaux qui viennent pour une nuit, même des Bagnérais. Le site est finalement dépaysant pour tous car on est un peu coupés du monde... On est un peu dans une bulle, au sens large ! ». Le chiffre d’affaires est à la hauteur de la prise de risque, il s’élève désormais entre 130 000 € et 150 000 €. Si tout le monde cherche sa bulle de bonheur, sur les 16 hectares où folâtraient les chèvres naines, les petits ânes et les chevaux, il est éclatant. ■

Pyrénées Club Affaires : les



D'abord amis et en lien avec les réseaux sociaux, des chefs d'entreprises se sont regroupés en club affaires un peu particulier où l'état d'esprit et le parrainage priment. Ultra connectés et sans autre désir que de mettre leurs business en réseau, ces dirigeants du 65 et du 64 partagent contacts et belles valeurs dans la bonne humeur.

Par Hermance HITTE

Agent commercial indépendant, chargé d'affaires pour Pyrénées Jet mais également pour l'agence PCR communication, spécialisée dans le milieu industriel... Des casquettes, Stéphane Dumestre n'en manquait pas. Depuis quelques semaines, il en a pourtant ajouté une nouvelle et elle sied parfaitement à son énergie qui est de celle qui galvanise les troupes. Figure qui assure le lien entre les membres du tout récent Pyrénées Club Affaires 65/64, il a participé à sa création et des réseaux de chefs d'entreprises,

celui-ci est certainement un des plus atypiques puisqu'il existait bien avant d'être officiellement acté.

DE 10 À 40 EN QUELQUES SEMAINES

Président du club affaires depuis quelques semaines, Loïc Alfieri revient sur cette aventure débutée en mars dernier : « On était un groupe de copains, on se réunissait le soir autour d'un verre pour discuter de tout et surtout des problématiques professionnelles de chacun. On a pris l'habitude de se retrouver dans les locaux de chez l'un ou l'autre, on échangeait nos contacts mais c'était très informel ». Les liens se nouent, s'entretiennent

via un groupe de discussion sur WhatsApp, des membres s'ajoutent au fil du temps, avant tout des amis eux aussi chefs d'entreprises. « Début avril on était dix, on s'est très vite retrouvés à une quarantaine », se souvient Stéphane Dumestre.

UNE APPLI POUR GARDER LE CONTACT

Des liens qui évoluent et se resserrent jusqu'au mois de septembre où l'évidence s'impose : pourquoi ne pas fédérer cette belle entente à travers un club d'affaires ? Il n'en faut pas plus pour que l'association soit créée dans la foulée et son bureau la représente bien : « Loïc Alfieri, du concessionnaire Toyota, est le

copains d'abord



“ Lors des repas, 2 euros sont récoltés au profit de l'association « Clément Petit Prince » ”

président, Clément Cazaux de la Cave à vins de Juillan est le trésorier et Pierre Sempé, photographe, le secrétaire », précise Stéphane Dumestre. Une équipe aux multiples facettes où il intervient comme responsable du protocole, organisant les soirées et, bien sûr, assurant la communication entre tous les membres du groupe. Là encore, le club se démarque et reste fidèle à son support préféré : le smartphone. « On a gardé cette habitude mais on utilise désormais l'application Ki&Ki », souligne le chargé d'affaires.

L'ADHÉSION : 50 EUROS À L'ANNÉE !

Un statut officiel qui ne change finalement pas grand-chose à ce que ces amis faisaient déjà. L'adhésion a été pensée comme un point anecdotique, 50 € à l'année : « On n'est pas rémunérés et ce n'est vraiment pas le but. Tout le monde n'a pas 2 000 € de trésorerie à mettre dans un club. Par contre chacun paye sa part aux soirées ! », s'amuse Stéphane Dumestre. Et ces fameuses soirées s'inscrivent dans la même ligne avec des repas concoctés par des membres, notamment Idy et Seni Gueye de la boulangerie Ange qui exerce également comme traiteur. Pyrénées Club Affaires 65 /64 ne se sent en concurrence avec aucun autre réseau, ici c'est d'abord l'état d'esprit qui prime.

NOUVEAUX MEMBRES SOUMIS AUX VOTES

L'entrée d'un nouveau membre ne se fait que par parrainage et là

encore, il faut qu'elle soit votée à l'unanimité, via l'application. La raison est limpide lorsque Stéphane Dumestre l'avance : « Je vais vouloir parrainer quelqu'un, imaginez qu'un des membres a eu un litige avec il y a cinq ans. Je ne suis pas au courant et ça ne peut que mettre une mauvaise ambiance dans le club. Là au moins, on est au top ». Une philosophie à laquelle Loïc Alfieri fait écho : « Pour recommander les gens, il faut les connaître et personnellement. Connaître untel de par son activité c'est une chose mais échanger avec lui sur des problématiques qui peuvent être personnelles, ça en est une autre ». Autre règle : une personne, un métier. Et si elle ne participe réellement pas pendant quelques mois, elle est invitée à quitter les lieux... « Gentiment bien sûr ! »

Pyrénées Club Affaires est une belle vitrine qui réunit les entreprises du 65 et du 64, allant des TPE aux grosses sociétés mais en y incluant les travailleurs indépendants. Cabinet d'assurances, agence immobilière, office notarial, professeur de golf... La dynamique est basée sur des valeurs communes qui font la différence et se retrouvent dans une implication qui résume presque l'identité de ce club affaires d'exception : lors des repas, 2 € sont récoltés auprès de chaque membre pour former une cagnotte qui sera reversée à l'association « Clément Petit Prince ». Une action de soutien qui était une évidence pour Stéphane Dumestre : « Clément est un enfant qui a une maladie auto-immune très rare, lorsqu'il est né il avait une espérance de vie de 3 ans, il en a 10 aujourd'hui. Ça nous tenait à cœur de participer, avec nos petits bras certes, mais c'était important de s'investir ». S'il n'a que deux mois d'existence officielle, ce club affaires est porté par quelque chose de millénaire, la puissance de l'amitié et c'est définitivement le plus solide des contrats. ■

Le tourisme sur la Lourdes

Le bilan de la saison 2022 de la cité mariale est marqué par le retour des jeunes et celui, toujours un peu plus lent, des étrangers. L'année 2023 est déjà dans tous les esprits et elle sera celle d'une toute nouvelle équipe à la tête de l'Office du Tourisme.

Par Hermance HITTE



voie de la reprise



THIERRY LAVIT
maire de Lourdes, avec la
nouvelle équipe de l'Office
du Tourisme

Certes, Lourdes demeure légèrement en deçà du phare touristique qu'elle a pu être dans le passé mais la reprise est indéniable : 2,5 millions de pèlerins et de visiteurs ont passé les portes du Sanctuaire. Une fréquentation en hausse, notamment sur la fin de saison, qui se retrouve également dans les hébergements en septembre et octobre. Pour Don Jean-Xavier Salefran, vice-recteur du Sanctuaire, elle est principalement due « au retour des jeunes qui sont aussi nombreux qu'en 2019 à être venus à Lourdes, nous sommes confiants et nous avons de très bonnes perspectives pour 2023 avec les JMJ puisque nous avons déjà 20 000 inscrits, âgés de 18 à 25 ans, qui comptent venir ici avant et après les JMJ de Lisbonne ».

FRANC SUCCÈS DES CITY CARDS

Le retour progressif des étrangers est un peu plus lent avec 53 % de nuitées cette année contre 65 % en 2019 et la durée de séjour a été de 2,3 nuitées contre 2,7 durant cette période de référence. La cité mariale poursuit sa progression et dans l'optique d'un retour à la normale, l'Office de Tourisme est plus que jamais un élément fort. Les chiffres le prouvent sans fioritures, au 30 novembre, il enregistrait plus de 27 000 personnes renseignées par son biais dont 53 % à l'accueil et 47 % via le téléphone, les mails ou les réseaux sociaux. La City Card affiche un franc succès avec 2 400 pass vendus cette année au lieu des 1 400 de l'an passé.

UN NOUVEAU TANDEM À LA TÊTE DE L'OT

C'est dans ce contexte qu'une toute nouvelle équipe a pris la tête de l'Office du Tourisme le 1^{er} janvier, suite au départ à la retraite de Pascale Fourticiq, qui a assuré cette fonction durant 30 ans. C'est désormais Francine Giles qui officiera en tant que directrice et elle sera accompagnée de Laurent Ponzio, fraîchement élu directeur Développement et Marketing. Des nominations qui réjouissent le maire de Lourdes, Thierry Lavit : « Il s'agit d'un tandem dynamique, motivé et complémentaire qui, à la tête de l'Office du Tourisme, va nous aider à mettre en place les actions du Plan Avenir Lourdes lié au tourisme ». Pour ce duo, le défi est au rendez-vous et les attentes nombreuses, elles passent notamment par le Chemin de Bernadette, actuellement revisité, qui devrait être prêt pour la saison 2023. ■



« Immobilier Passoires thermiques » quel impact sur le prix de vente ?

Les nouvelles mesures de la loi climat et résilience qui vont jusqu'à interdire la mise en location des logements les plus énergivores dès janvier 2023, risquent d'entraîner une décote de ces biens. Mais des solutions existent pour éviter de les « brader ».

Par Madeleine PERRIN, expert immobilier en valeur vénale et locative dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, expert près la cour d'appel de Pau, organisme de formation en immobilier

 **ECO-FImmo**
Expertise & Organisme de Formation en Immobilier



MADELEINE
PERRIN

DU SIMPLE DPE INFORMATIF AU DPE OPPOSABLE

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) est un document qui sert principalement à estimer la consommation d'énergie et les taux d'émission de gaz à effet de serre d'un bien immobilier. Intégré au dossier de diagnostics techniques immobiliers (DDTI), le DPE est obligatoire pour toute mise en vente ou location d'un bien immobilier depuis le 1^{er} janvier 2007 et doit être réalisé par un professionnel certifié.

Depuis plus de 15 ans, l'étiquette énergie classe les logements de A à G. A étant signe d'une très bonne performance énergétique tandis que la lettre G est attribuée aux biens les plus énergivores. Les mêmes lettres sont attribuées pour les émissions de gaz à effet de serre.

Depuis 2011, la loi a imposé aux vendeurs et bailleurs de mentionner cette information dès le départ, dans le corps même de l'annonce immobilière proposant un bien à la vente ou à la location. L'objectif étant que la performance énergétique devienne un critère déterminant dans le choix d'un logement.

Or, nombre d'annonces mentionnaient un « diagnostic en cours » ou encore un « DPE vierge » ; spécificité liée à notre région littorale. Comprendre : le bien étant loué en saisonnier pour la période estivale, la performance énergétique du logement n'est pas connue.

Ainsi, le critère de performance énergétique s'est dilué au milieu du flot d'informations obligatoirement transmis lors de la vente ou de la location d'un logement. Et dans le contexte d'un marché immobilier tendu, avec un impact modéré sur la valeur vénale ou locative des biens proposés.

La performance énergétique d'un logement n'est pourtant pas neutre. La consommation d'énergie accentue la précarité des plus fragiles et accélère le réchauffement climatique.

Le parc immobilier est vieillissant, la performance énergétique des logements devient un véritable enjeu pour les prochaines années. Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires publie des chiffres qui interpellent. Au 1^{er} janvier 2022, ce sont 5,2 millions de logements soit 17 % du parc immobilier résidentiel qui seraient identifiés comme « passoires thermiques », c'est-à-dire classés F ou G.

Face à ce constat, la loi climat et résilience 2021-1104 du 22 août 2021 est venue modifier et renforcer la valeur du DPE pour fixer un objectif de rénovation à 10 ans.

QUELLES MESURES ET QUELLES CONSEQUENCES SUR LA VALEUR VÉNALE DES LOGEMENTS CONSIDÉRÉS COMME « PASSOIRES THERMIQUES » ?

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le DPE évolue et les méthodes de calcul sont harmonisées en écartant désormais la prise en compte des « factures » des occupants comme critère de classement. Cette méthode était trop

liée aux habitudes des occupants et finalement peu représentative de la réelle performance énergétique du logement.

Désormais, celle-ci sera déterminée à partir des caractéristiques physiques du logement et de ses équipements.

Autre point important, le document n'est plus simplement informatif, mais devient opposable aux acquéreurs et locataires. Ainsi, ces derniers pourront s'assurer de la réalité de la performance énergétique indiquée dans le document transmis et se prévaloir d'un préjudice en cas d'information erronée.

Enfin, des mesures très concrètes ont été prises pour obliger à la rénovation des logements classés en E, F ou G avec un calendrier progressif aux échéances très proches.

Des mesures qui touchent aussi bien les logements loués que mis en vente

Tout d'abord, concernant les biens destinés à être loués :

- depuis le 25 août 2022, les loyers des logements classés F ou G ne peuvent plus être augmentés ni être révisés par application de l'indice de référence des loyers (IRL). Les loyers seront par conséquent figés, que ce soit pour les baux en cours ou renouvelés, tant que les travaux ne seront pas réalisés ;

- à compter du 1^{er} janvier 2023, il ne sera plus possible de proposer à la location un logement classé G.

Cette interdiction ne portera que sur les nouvelles locations et non sur les locations en cours.

En revanche, à compter du 1^{er} janvier 2025, la performance énergétique va intégrer la liste des critères de décence des logements fixés par le décret 2002-120 du 30 janvier 2002.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2025*, les logements classés en G ne seront plus considérés comme décents et ne pourront plus être loués.

À compter du 1^{er} janvier 2028*, ce seront les logements classés en F qui ne pourront plus être proposés à la location.

Enfin, à partir du 1^{er} janvier 2034*, ce seront les logements classés en E.

*des dates différentes sont prévues dans les Dom-Tom

Si ces mesures ne touchent actuellement que les logements loués à titre de résidence principale en vide ou en meublé, il est probable que les textes visent à terme également les locations saisonnières afin d'éviter que les propriétaires ne se détournent définitivement de la location à l'année.

Par ailleurs, la loi climat met également en place de nouvelles contraintes concernant les biens mis en vente.

- À partir du 1^{er} avril 2023 : tous les propriétaires de maisons individuelles ou d'immeubles détenus en

monopropriété classés en F ou G mis en vente devront fournir un audit énergétique.

L'audit sera obligatoire pour les logements classés E à compter du 1^{er} janvier 2025 et à compter du 1^{er} janvier 2034 pour les logements classés D.

Cet audit a pour objet de préconiser les travaux à réaliser pour améliorer la performance énergétique du logement et d'évaluer les coûts de travaux. Il doit présenter au moins deux scénarii pour passer en classe C pour les logements classés F ou G en une seule ou en plusieurs étapes.

- Dans les immeubles en copropriété construits il y a plus de 15 ans, un nouveau DPE habitation collective devra être réalisé à compter du 1^{er} janvier 2024 pour les copropriétés de plus de 200 lots, 1^{er} janvier 2025 pour les copropriétés comprenant 50 à 200 lots et du 1^{er} janvier 2026 pour les copropriétés de moins de 50 lots.

Ce DPE devra conduire à un plan de travaux d'économie d'énergie soumis à l'assemblée générale des copropriétaires précisant les travaux à réaliser pour améliorer la performance énergétique du bâtiment ainsi qu'une évaluation des coûts des travaux. Ce document devra être transmis lors de la vente d'un lot.

Les mesures se multiplient et le DPE ne se contente plus d'être un document informatif, mais il crée de véritables contraintes pour les propriétaires concernés.

Aussi, la valeur vénale des logements qualifiés de « passoires thermiques » risque d'être directement impactée ces prochains mois/années.

Chaque année, les Notaires de France proposent une étude de la « valeur verte » des logements. Cette étude offre une analyse de l'impact sur la valeur vénale des biens en fonction de leur étiquette énergie.

Selon la dernière « Analyse détaillée - études détaillées immobilières - valeur verte » de novembre 2022, les biens disposant d'une étiquette énergie A ou B sont valorisés entre + 6 % et + 14 % pour le prix d'une maison et jusqu'à + 16 % pour un appartement.

À l'inverse, la mauvaise performance énergétique (F ou G) impacte négativement la valeur vénale d'un bien de - 3 % à - 19 % pour une maison et de - 2 % à - 11 % pour un appartement. Sur la Nouvelle-Aquitaine, l'impact sur la valeur vénale des maisons est particulièrement significatif. Les maisons classées A ou B se vendraient entre + 11 % et + 14 % en comparaison à une étiquette D. Tandis que les maisons classées F ou G se vendraient entre - 18 % et - 20 % par rapport à une étiquette D.

La côte landaise et celle du Pays basque ont été certainement moins impactées par cette valeur verte. L'attractivité de ces territoires se suffisant à elle seule, les prix n'ont cessé d'augmenter quelle que soit la bonne ou mauvaise performance énergétique des logements.



En Nouvelle-Aquitaine, les maisons classées A ou B se vendraient entre + 11 % et + 14 % en comparaison à une étiquette D

Néanmoins, avec ces nouvelles mesures qui vont jusqu'à interdire la mise en location des logements les plus énergivores, les investisseurs ne prendront certainement plus le risque d'acquiescer un logement classé E, F ou G sans regarder le coût induit de la rénovation.

Aussi, il faut s'attendre à une décote plus importante des biens classés E, F et G et ce, dès aujourd'hui avec la mise en œuvre des premières contraintes.

QUELLES SOLUTIONS POUR ÉVITER DE « BRADER » CES LOGEMENTS CLASSÉS E, F ET G ?

La rénovation de ces logements semble inévitable. Et c'est le moment de réaliser les travaux nécessaires à l'amélioration de la performance énergétique.

L'État, mais aussi les collectivités ont mis en place des aides pour faciliter la rénovation des logements, que ce soit en qualité de propriétaire occupant ou en tant qu'investisseur. (Ma prim'renov, Coup de pouce énergie, Éco-PTZ...).

Après travaux, le bien retrouvera sa place sur le marché et sera revalorisé grâce à une amélioration de la performance énergétique et des travaux de rénovation qui auront été réalisés avec à la clé, un gain sur la consommation d'énergie. ■

LES CONSEILS ++

La rénovation a un coût. Mais l'investissement n'est *a priori*, pas à perte. Les secteurs des Landes et du Pays basque restent attractifs et la plus-value à la revente est de plus en plus assurée, y compris sur des secteurs plus éloignés. En revanche, il s'agira de faire attention à ne pas « surpayer » un bien affichant une mauvaise performance énergétique. Les travaux ne pourront plus être repoussés comme c'était le cas jusqu'à présent.

Les interlocuteurs : diagnostiqueurs et/ou cabinets d'audit énergétique pour déterminer l'étiquette énergie, les travaux à réaliser et l'évaluation des coûts.

Le site www.france-renov.gouv.fr pour connaître les dispositifs d'aide. **La validité du**

DPE est toujours de 10 ans. Mais, attention aux exceptions : DPE réalisés entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2017 inclus : valables jusqu'au 31 décembre 2022 ; DPE réalisés entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 juin 2021 inclus : valables jusqu'au 31 décembre 2024.

Levées de fonds 2022, année d'exception

Les montants levés par les start-ups françaises et néo-aquitaines sont historiques en 2022, selon le baromètre In Extenso Innovation Croissance/Essec. Après l'euphorie, « l'ajustement des valorisations devrait gripper le système », selon l'expert Rodolphe Lilamand.

Par Jennifer WUNSCH

L'année 2022 est celle de tous les records. « On constate une explosion des montants levés en France et en Nouvelle-Aquitaine, en particulier au premier trimestre 2022. L'Hexagone passe ainsi devant l'Allemagne et se positionne au deuxième rang européen derrière le Royaume-Uni, en termes de montants et de nombre d'opérations », précise Rodolphe Lilamand, expert des levées de fonds chez In Extenso Innovation Croissance à Bordeaux. L'agence de conseil en innovation du groupe In Extenso, qui vient de publier son baromètre des levées de fonds pour les trois premiers trimestres 2022 en collaboration avec l'Essec⁽¹⁾, comptabilise 11,5 milliards d'euros de fonds levés en France pour 665 opérations en neuf mois.

La Nouvelle-Aquitaine, qui se place au quatrième rang français, enregistre 368 millions d'euros levés pour 28 opérations, dont 21 en Gironde (288 millions d'euros), avec un ticket moyen à 13,2 millions d'euros.

250 MILLIONS DE PLUS QU'EN 2021

Comme au niveau national, « cette augmentation du montant des levées de fonds en Nouvelle-Aquitaine, supérieur de 250 millions d'euros par rapport à 2021 (+ 210 %), s'explique en fait par quelques opérations emblématiques au-delà de 50 millions d'euros », pointe Rodolphe Lilamand. Le top 3 local des trois premiers trimestres 2022 se compose de Nfinite avec 105 millions d'euros, de Telecom Design avec 70 millions d'euros et de Sellsy avec 55 millions d'euros levés.

« Les secteurs les plus porteurs sur le territoire sont le digital/

marketing, la sécurité et la santé. Ils disposent d'un vivier régional et d'un écosystème mature », analyse-t-il. Après l'euphorie, un ralentissement a commencé à se faire sentir à partir du deuxième trimestre, dans la droite ligne de ce qui s'est passé un peu plus tôt aux États-Unis, « en particulier sur les séries C et les très gros tours de table. L'activité d'investissement se concentre désormais plutôt sur des opérations d'amorçage ou early stage, estime Rodolphe Lilamand, la forte baisse de certaines valorisations boursières incitant de nombreux acteurs du late stage à la prudence ».

DIFFICULTÉS À VENIR

Les perspectives restent encourageantes au quatrième trimestre, où deux belles levées de fonds sont déjà enregistrées en Gironde : Shiro Games dans le jeu vidéo avec 50 millions d'euros et Tehtris dans

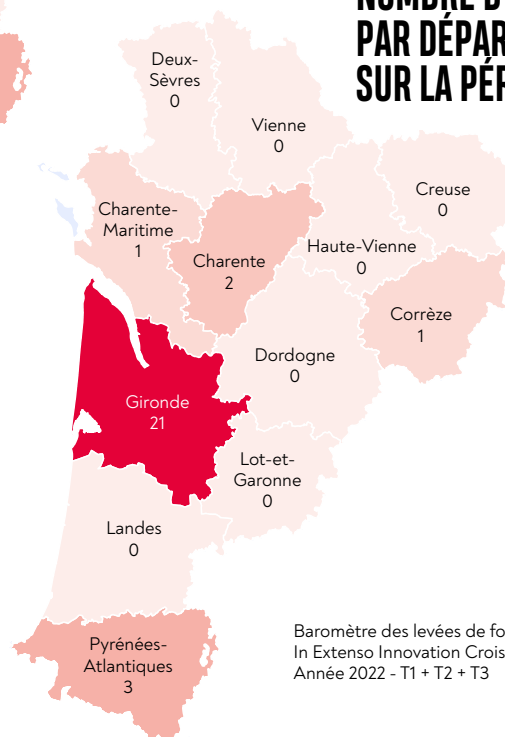
la cybersécurité avec 44 millions d'euros. En revanche, en 2023, « l'ajustement des valorisations devrait gripper le système. Les fonds sont toujours là, mais rien ne garantit qu'ils seront investis », tranche Rodolphe Lilamand. Si l'activité devrait se maintenir dans le digital, les fintech, les deeptech et autres secteurs à fort potentiel de croissance, « des difficultés sont à venir pour les sociétés qui ont fait de grosses levées de fonds en série A. Elles risquent de devoir décaler leurs prochaines levées ou de faire un bridge avec leurs investisseurs historiques, avec un effet de ciseau entre la valorisation, les performances opérationnelles et les coûts fixes », prévient-il. ■

(1) L'étude In Extenso Innovation Growth a été menée avec l'Essec Business School. Les données utilisées, issues de Dealroom, ne sont pas exhaustives et ne comptabilisent pas les levées inférieures à 500 000 euros.

RÉPARTITION DES MONTANTS LEVÉS EN M€ PAR DÉPARTEMENT SUR LA PÉRIODE



RÉPARTITION DU NOMBRE D'OPÉRATIONS PAR DÉPARTEMENT SUR LA PÉRIODE



Baromètre des levées de fonds
In Extenso Innovation Croissance & Essec
Année 2022 - T1 + T2 + T3

TOP 5 DES LEVÉES DE FONDS SUR LES TROIS PREMIERS TRIMESTRES EN NOUVELLE-AQUITAINE

1

105 M€
Nfinite
Media
Marketing

nfinite

2

70 M€
Telecom Design
Security

TELECOM
DESIGN

3

55 M€
Sellsy
Marketing

sellsy

4

25 M€
Synapse
Medicine
Health

synapse

5

22 M€
Okahina Wave
Sport

OKAHINA

Baromètre des levées de fonds
In Extenso Innovation Croissance & Essec - Année 2022 - T1 + T2 + T3

LES LEVÉES DE FONDS T1-T2-T3 2022 EN CHIFFRES

| | Montants levés | Opérations | Ticket moyen | Rang |
|--------------------|------------------------|------------|------------------------|---------------------------------------|
| Europe | 61,8 milliards d'euros | 4 489 | 13,77 millions d'euros | |
| France | 11,5 milliards d'euros | 665 | 18,17 millions d'euros | 2 ^e en Europe |
| Nouvelle-Aquitaine | 368 millions d'euros | 28 | 13,2 millions d'euros | 4 ^e en France |
| Gironde | 288 millions d'euros | 21 | 13,7 millions d'euros | 1 ^{re} en Nouvelle-Aquitaine |

Source Baromètre In Extension Innovation Growth / Essec - Trimestre 1-2-3 2022

Guichet unique pour

Conformément aux dispositions prévues par la loi PACTE de 2019, un guichet unique permettant aux entreprises d'effectuer toutes leurs formalités a été instauré et un registre national des entreprises, fusionnant tous les registres existants, a été créé.

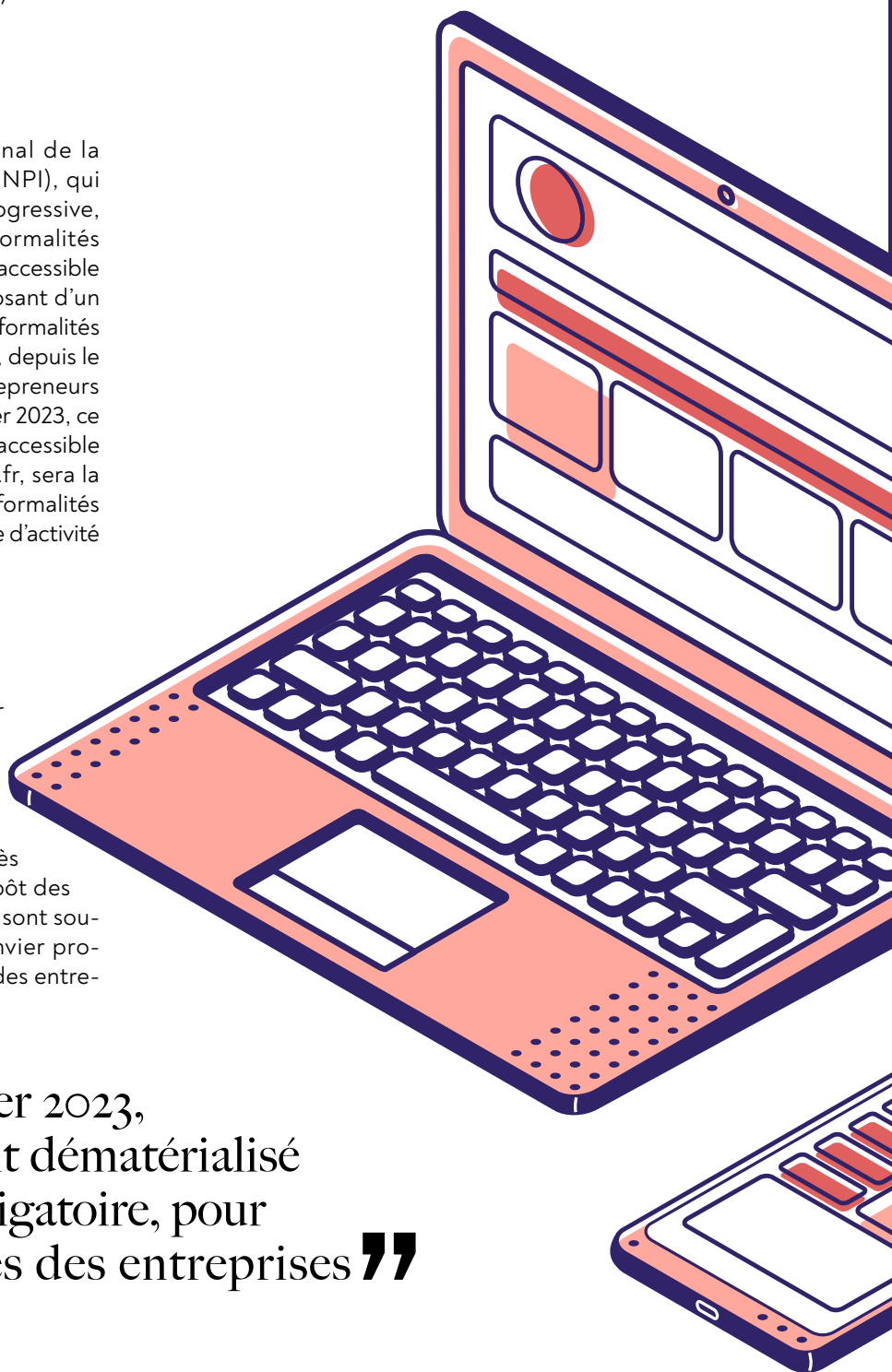
Par Miren LARTIGUE

Confié à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), qui l'a déployé de façon progressive, le guichet unique des formalités des entreprises est déjà accessible aux professionnels disposant d'un mandat pour réaliser les formalités d'entreprises pour le compte de leurs clients, depuis le 1^{er} juillet 2021 et à tous les créateurs et entrepreneurs depuis le 1^{er} janvier 2022. À partir du 1^{er} janvier 2023, ce guichet unique, entièrement dématérialisé, accessible sur le site www.formalites.entreprises.gouv.fr, sera la voie unique, obligatoire, pour effectuer les formalités des entreprises, quels que soient leur domaine d'activité ou leur forme juridique.

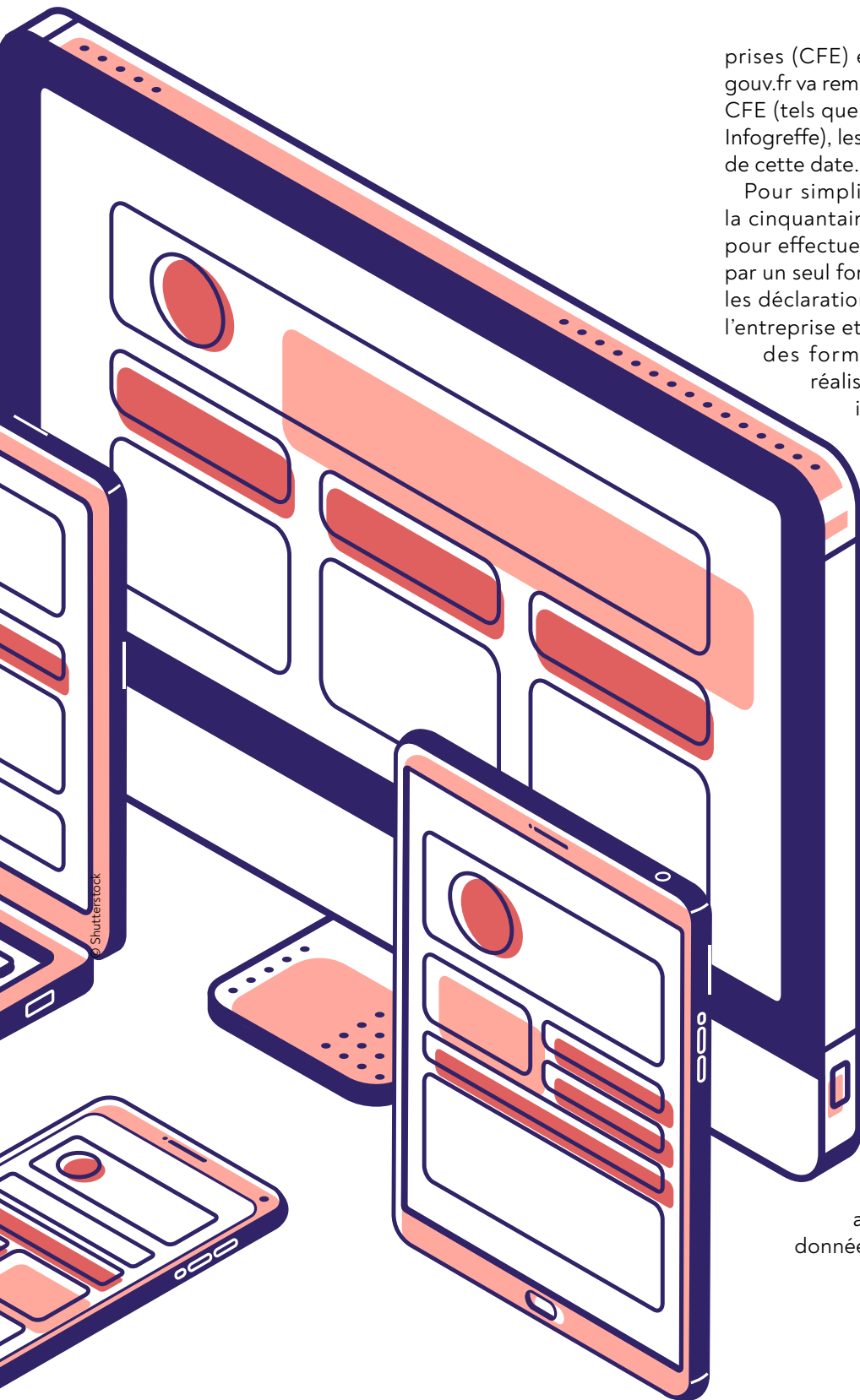
OBJECTIF : CENTRALISER ET SIMPLIFIER LES DÉMARCHES

Ce guichet unique permet d'effectuer en ligne toutes les formalités de création (immatriculation), de modification (relatives à l'activité, l'établissement, les dirigeants, etc.), de cessation d'activité, ainsi que l'ensemble des déclarations auprès des organismes sociaux et fiscaux ou le dépôt des comptes annuels (pour les entreprises qui y sont soumises). Il va donc remplacer, dès le 1^{er} janvier prochain, les réseaux de centres de formalités des entre-

“À partir du 1^{er} janvier 2023, ce guichet, entièrement dématérialisé sera la voie unique, obligatoire, pour effectuer les formalités des entreprises”



toutes les formalités



prises (CFE) et le site www.formalites.entreprises.gouv.fr va remplacer les sites mis en place par certains CFE (tels que lautoentrepreneur.fr, CFE-urssaf.fr et Infogreffe), lesquels ne seront plus accessibles à partir de cette date.

Pour simplifier les démarches des entreprises, la cinquantaine de formulaires CERFA disponibles pour effectuer les formalités papier a été remplacé par un seul formulaire en ligne pour effectuer toutes les déclarations. Ce dernier s'adapte à la nature de l'entreprise et au type de formalité. Alors que 70 % des formalités des entreprises sont encore réalisées par voie papier, le guichet unique impose une dématérialisation totale des procédures. Tous les documents à fournir devront donc être transmis en ligne en format numérique.

Une assistance gratuite, en ligne, par téléphone ou sur rendez-vous, est prévue aussi bien pour l'utilisation du site Internet que pour le remplissage du formulaire. Des prestations payantes sont également proposées pour ceux qui souhaitent des conseils personnalisés ou faire réaliser ces démarches par un tiers, par exemple.

UN REGISTRE UNIQUE DES ENTREPRISES

L'INPI est également chargé du nouveau registre national des entreprises, alimenté par le guichet unique, qui vient fusionner et se substituer au registre national du commerce et des sociétés (RNCS), au répertoire des métiers (RM) et au registre des actifs agricoles (RAA). Accessible à l'adresse www.registre.entreprises.gouv.fr, il va devenir le site de référence pour les informations relatives aux entreprises ayant une activité sur le territoire national et ses données seront disponibles gratuitement. ■

Immobilier Ralentissement du marché

Alors que le nombre de transactions est resté très élevé, le bilan annuel immobilier des Notaires de France fait état d'une lente décline du volume des ventes de logements anciens et de l'offre de biens à vendre, ces derniers mois. Le niveau des prix dans l'ancien est resté soutenu en 2022, pour les appartements, et encore plus pour les maisons.

Par Miren LARTIGUE

Après presque deux années de fièvre immobilière, dont un pic historique en septembre 2021, les volumes de ventes « ont entamé une lente décline, laissant présager une fin d'année légèrement sous la barre de 1,1 million de ventes, ce qui reste exceptionnellement haut », a expliqué Édouard Grimond, notaire à Lille et porte-parole du Conseil supérieur du notariat (CSN), lors de la présentation du bilan annuel immobilier 2022 à la presse, mi-décembre 2022.

ATERRISSAGE APRÈS DES ANNÉES HORS NORME

Passées la crise financière de 2008 et celle de la dette de 2012, « le seuil des 850 000 ventes nous semblait à tous être le rythme de croisière du marché immobilier, mais il n'a cessé de croître depuis 2014, porté par les taux d'intérêt », a-t-il poursuivi. « L'atterrissage que nous connaissons aujourd'hui ne peut être que la conséquence d'années hors norme et d'une forme de retour à la normale d'un marché qui aura connu une fluidité extraordinaire. » Les notaires ont observé une décélération des ventes en septembre et octobre 2022, accompagnée de délais de vente plus longs, et une diminution de l'offre de biens à vendre et du nombre d'avant-contrats, qui sont autant de signes « d'un ralentissement un peu plus prononcé de l'activité immobilière dans les mois à venir ».

Plusieurs facteurs contribuent au ralentissement actuel de l'activité immobilière en France : le contexte géopolitique et économique particulier de 2022, source « d'instabilité et d'incertitudes », la hausse de l'inflation



« à un niveau inédit depuis 1985 », la hausse des prix de l'énergie « qui affecte le pouvoir d'achat des Français », mais aussi les recommandations contraignantes du Haut Conseil de stabilité financière sur les taux d'usure, qui « excluent un nombre grandissant de personnes du marché immobilier, et notamment les ménages modestes et les primo-accédants ». Les notaires constatent ainsi une nette augmentation du nombre des refus de prêts. Les possibilités d'obtenir un prêt immobilier se réduisent de plus en plus, « avec le risque réel d'entraîner un blocage du marché immobilier dans les prochains mois », a averti Édouard Grimond.

Mais « les fondamentaux du marché immobilier de l'ancien » restent solides. Il est « alimenté par les utilisateurs, loin de toute bulle immobilière » et certains facteurs restent porteurs : les taux d'intérêt réels, qui « n'ont

jamais été aussi bas depuis les années 1970, ce qui reste incitatif pour une partie des acquéreurs » et la garantie du taux fixe, « un garde-fou nécessaire » et « un point fort du marché immobilier français ». Sans oublier que « dans des temps incertains, la pierre demeure plus que jamais une valeur refuge ».

UN VOLUME QUI RESTE ÉLEVÉ, DES NIVEAUX DE PRIX SOUTENUS

En dépit de la décélération enregistrée ces derniers mois, le volume des ventes reste très élevé avec 1,13 million de transactions réalisées en France au cours des 12 derniers mois. En ce qui concerne les appartements anciens, « l'Île-de-France résiste un peu mieux que le reste du territoire », a précisé Frédéric Violeau, notaire à Caen et chargé des statistiques immobilières nationales au sein du CSN.

“Un risque de blocage du marché lié à la difficulté à obtenir un prêt”

Le prix moyen des appartements a enregistré une hausse de 4 % sur un an, soit un niveau soutenu, « avec un tassement en Île-de-France ». Celui des maisons anciennes a enregistré une forte hausse de 8,2 % sur un an, « qui devrait se poursuivre en province et en Île-de-France ».

Au niveau des grandes villes, on constate un rattrapage du prix des appartements anciens en régions par rapport à Paris, avec des hausses, sur cinq ans, entre 2017 et 2022, de 59 % à Rennes, 46 % à Nantes, 43 % à Lyon, 37 % à Strasbourg, contre + 19 % à Paris. Après Paris, les villes dans lesquelles l'achat d'un appartement est actuellement le plus onéreux sont Lyon, Bordeaux et Nice. Concernant le prix des maisons anciennes, aucune baisse n'a été constatée dans aucune grande ville cette année, et les hausses les plus fortes ont été enregistrées à Nice, Marseille et Strasbourg. Et sur le littoral atlantique, « les prix demeurent hauts avec très peu de négociation » mais « la frénésie se calme un peu dans les

communes rétro-littoral, où le marché se normalise », a ajouté Thierry Delesalle, notaire à Paris et président du dernier congrès des notaires.

La part des Franciliens parmi les acquéreurs de maisons anciennes en province s'est réduite en 2022. « Le mouvement se calme par rapport à 2021 et se concentre principalement dans les départements d'Île-de-France et limitrophes (Eure, Eure-et-Loir, Orne...) », a précisé Thierry Delesalle. En revanche, la part des étrangers, résidents et non-résidents, parmi les acquéreurs de maisons anciennes, a augmenté en 2022 : ils représentent 10 % des acquéreurs de maisons anciennes en Île-de-France, 11 % dans les Alpes-Maritimes, 10 % en Haute-Savoie, 8 % dans le Var, la Dordogne ou les Ardennes. « On peut dire que les étrangers sont revenus » sur le marché immobilier français.

RETOUR À « UN ÉQUILIBRE PLUS CLASSIQUE »

Et fin 2022, « on retrouve à peu près tous les profils d'acquéreurs et de vendeurs, alors que ce n'était absolument pas le cas en 2020 et 2021, époque à laquelle certaines catégories étaient surreprésentées en raison de l'effet Covid », a conclu Thierry Delesalle. « Tous ces excès sont presque terminés, et on peut considérer aujourd'hui que l'on est revenu dans un équilibre plus classique » avec « un peu moins de tension sur les prix ». Ainsi, le marché qui était très « vendeurs » ces derniers temps est devenu très « acquéreurs ».

Dans les mois à venir, l'évolution du marché immobilier va dépendre de la facilité d'accès au crédit et du coût d'emprunt (et donc des taux de crédit rapportés au taux d'inflation), du pouvoir d'achat des Français, des coûts des travaux, de la confiance des ménages... Et donc de l'évolution du climat économique et géopolitique. S'il ne s'améliore pas, « les volumes de ventes vont continuer à baisser, avec des prix de plus en plus négociés et avec un attentisme comme on l'a vu en 2011 », a-t-il expliqué. Si la guerre en Ukraine venait à prendre fin, « le marché immobilier peut continuer à être vigoureux, parce qu'il y a encore beaucoup de Français qui ont envie de déménager ».

L'IMPACT DE L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE DIFFICILE À MESURER

Quel va être l'impact sur le marché immobilier ancien de l'entrée en vigueur progressive des dispositions de la loi Climat et Résilience relatives à la performance énergétique des logements ?

Celles-ci prévoient, notamment, d'interdire la mise en location des logements consommant plus de 450 kWh/m²/an d'énergie finale, considérés comme indécents, à compter du 1^{er} janvier 2023, puis ceux classés G à partir de 2025, ceux classés F en 2028. Les notaires ont constaté cette année « une augmentation notable des ventes de biens de catégories F et G sur les derniers trimestres », a déclaré Frédéric Violeau, notaire à Caen et chargé des statistiques immobilières nationales au sein du CSN, et ces logements énergivores « représentent désormais 16 % des transactions ». Mais l'impact reste difficile à mesurer, précisément en raison de la modification des règles de calcul de l'étiquette énergie, qui rend les comparaisons compliquées, et parce qu'« un logement performant énergétiquement a souvent été rénové de façon générale, ce qui le rend plus attractif », indépendamment de sa performance énergétique. Dans tous les cas, l'impact de l'étiquette énergie sera nécessairement « moins fort dans les zones tendues ».

16ans

LÉO ET NORA

Coup de foudre le jour de la rentrée pour Nora et Léo, élèves dans la même classe de Seconde. Le frère de Nora, en CDD à l'hypermarché du coin, est accusé de vol. Vexé, il se défend de façon jugée trop insolente et est renvoyé par le directeur qui n'est autre que le père de Léo ! De malentendus autour de situations anodines en préjugés de classe, la tension ne va faire que s'accroître entre deux familles qui seront à jamais chamboulées... Philippe Lioret adapte avec les interrogations de notre époque la noirceur romanesque de *Roméo et Juliette*, ce grand classique de la littérature. Dans un premier temps, la greffe des hasards et autres coïncidences est assez harmonieuse, tant les réactions de ceux qui sont moteurs ou complices du conflit sont compréhensibles et hélas bien humaines. Le réalisateur fut surpris de constater que cette histoire n'ait pas été traitée dans un contexte contemporain depuis longtemps :

« Shakespeare a écrit cette pièce au XVI^e siècle mais elle est tellement intemporelle qu'elle ne pouvait pas ne pas être transposable à notre époque et prendre un nouvel éclairage. Aujourd'hui, les familles Capulet et Montaigu ne se battent plus en duel à tous les coins de rue, mais une simple étincelle peut mettre le feu aux poudres. C'est inquiétant, mais plus intéressant. J'ai longtemps hésité avant de me lancer parce que j'étais sûr que beaucoup d'autres avaient eu la même idée que moi mais à part les deux versions de *West Side Story*, personne n'avait vraiment adapté la pièce à la réalité d'aujourd'hui. Une spirale de violence se déclenche après ce licenciement douloureux, aggravée par les différences sociales. Les modes de vie si opposés n'aident pas à se comprendre mais Nora et Léo y parviennent, seuls contre tous. »



On croit sans peine à ces regards échangés entre Sabrina Levoye et Teïlo Azaïs et à la naissance rapide et tranquille de leurs sentiments, alors qu'ils ont vite conscience de ce qui se joue en coulisses. De tempéraments plus solaires que leurs aînés, les jeunes amoureux essaient de vivre leur histoire au-delà des entraves mais aucune tentative de conciliation ne semble pouvoir aboutir, tant leurs origines semblent être des entraves à la compréhension mutuelle.

« Nora vit dans l'ensemble HLM de la ville, Léo dans le quartier résidentiel. Socialement parlant, ils sont aux antipodes mais ça ne les concerne pas. Ils se rencontrent au lycée, un endroit qui gomme aussi ces différences, et se plaisent aussitôt. Pour leur première fois, ils tombent puissamment amoureux. J'ai adoré filmer ça de l'intérieur, sans grande déclaration ni effusion. Faire en sorte qu'on assiste à ce petit miracle qu'est la première vraie rencontre, juste à travers la gêne et l'anodin, qu'on s'y voie, qu'on s'y retrouve, en ayant l'impression qu'il n'y a pas de caméra. Et qu'on s'y retrouve aussi quand l'engagement de Nora et Léo devient si fort que rien ni personne ne peut plus le



**En salle
le 4 janvier**

Un film de
Philippe Lioret
Avec Sabrina Levoye,
Teïlo Azaïs,
Jean-Pierre Lorit

**Drame,
Romance**

contrarier. Pour eux, rien d'autre n'a d'intérêt. Ils se retrouvent au milieu du champ de bataille, écartelés. Léo s'insurge auprès de son père contre le licenciement de Tarek car, grâce à ce qui le lie à Nora, il se découvre une révolte intérieure, une force d'indignation. Et quand son père lui dit : « Il y a peut-être d'autres gens à fréquenter que ceux de la Croix Blanche », avec ce que ça trimballe comme sous-entendus, les rapports se tendent encore plus. »

L'excès d'obstacles est en grande partie responsable de l'impression diffuse d'être passé à côté d'une œuvre plus forte que le résultat final, tant rien ne sera épargné aux protagonistes. Les racines musulmanes de Nora deviennent soudain un prétexte à son frère pour intensifier une colère légitime au départ, notamment dans le fait qu'elle ne croit pas à son innocence, mais était-il nécessaire d'avoir cette sous-intrigue avec le scooter acheté à des petites frappes qu'il ne peut plus rembourser après avoir perdu son emploi ? Le père de Léo n'est pas moins coupable que lui lorsqu'il se laisse aller aux insultes envers ses employeurs (un comble,

compte tenu de l'origine de la dispute) avant de céder à de la violence physique après un énième quiproquo. Jean-Pierre Lorit et Nassim Lyes jouent avec intensité les agissements et paroles épidermiques de leurs personnages enfermés dans leur quête de vengeance alors que leur précarité commune, soudaine et dévastatrice pour leur moral, aurait pu les rapprocher avant qu'il ne soit trop tard.

« Aujourd'hui, quel que soit l'emploi qu'on occupe, on se débarrasse de vous d'un claquement de doigt. Tout le monde vit sur un siège éjectable et la crainte que suscite cette folle précarité devient source d'agressivité et de violence. »

L'impression d'une vie sous surveillance est prégnante, alors que l'écoute qui pourrait atténuer les désaccords est inexistante. C'est grâce à ce type d'observations intelligentes et à sa mise en scène prenante que Philippe Lioret parvient souvent à nous captiver, même s'il se perd un peu dans cette accumulation d'obstacles qui existent au détriment de la romance qui démarre pile en même temps que les germes de cette haine viscérale.

E-mail : annonces-legales@vie-economique.comPlateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com

La VIE ÉCONOMIQUE, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Les tarifs visés à l'article 1^{er} sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4^e et 5^e de l'article 3 de l'arrêté. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 35 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 55 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 85 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

Suivant acte reçu par Me Marie GALLOT, notaire à GALGON, le 22 décembre 2022, a été constituée la société civile immobilière dénommée «**SCI BARAZZUTTI VADILLO**», siège social : PERIGUEUX (24000), 1 rue Lanmary. Capital social : CENT EUROS (100,00 €), apports en numéraire - Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, ainsi que la vente occasionnelle desdits biens, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Cessions de parts soumises à l'agrément de la gérance. Nommés premiers gérants de ladite société : - Monsieur Floran VADILLO, né à BIARRITZ (64200), le 16 août 1985 demeurant à PERIGUEUX (24000), 1 rue Lanmary. - Monsieur Grégory Eliséo Michel BARAZZUTTI PELIZZON, né à CHAUNY (02300), le 13 août 1981, demeurant à PARIS 07 (75007), 10 rue du Général Camou.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

Pour insertion - Me Mathieu BARON
L22VE03680

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 décembre 2022, à Trélissac.

Dénomination : **BATIRE gestion service commerce.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la prise de participation ou d'intérêts, directes ou indirectes, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, que ce soit par voie de création de sociétés nouvelles ou d'acquisition de sociétés existantes, d'apports, de fusions, de scissions ou de société en participation, et plus généralement toutes activités rentrant dans le cadre d'une société holding.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession d'actions et agrément : Cession d'actions libre entre actionnaires - Agrément pour tiers.

Siège social : 2 Chemin du Bois Joli - Jarigeal, 24750 Trélissac.

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Rémy Pascal Alain LAMARRE, 260 route de la Rolandie 24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE,.

Directeur général : Monsieur Baptiste DUFAURE Le pré perché Route de Bergerac, 24660 SANILHAC et Monsieur Thibault Bertrand Jean - René COUTURIER,

Demeurant 528 Route de la Peyre de Baconaille MARSANEIX, 24750 SANILHAC,

Pour avis
L22VE03694

SEPTEVENTS

Société par actions simplifiée au capital social de 5.000 euros

Siège social : 2 rue Alfred Nobel, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 27 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SEPTEVENTS**

Forme : Société par actions simplifiée

Siège : 2 rue Alfred Nobel, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Objet : toutes activités d'organisation d'événements et de prestations événementielles et d'animation à destination de tous publics (entreprises, collectivités, associations, particuliers, etc.) ; la mise à disposition par vente ou location de biens et services annexes à ces activités (équipements de sonorisation, d'éclairage et vidéos, services traiteurs, décorations, locaux, mise à disposition de personnel, etc.).

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5.000 euros

Président : La société SEVEN dont le siège est 2 rue Alfred Nobel, 24750 Bou-lazac Isle Manoire (518 745 542 RCS PERIGUEUX)

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément des cessions d'actions : Toute transmission d'actions, quel que soit son degré de parenté avec le cédant (conjoint, ascendant ou descendant), y compris entre associés, est soumise à l'agrément de la Société par décision des associés statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Périgueux.

Pour avis
L22VE03697

SERIM (SOCIÉTÉ D'ETUDES ET DE RECHERCHES IMMOBILIÈRES)

Société par actions simplifiée au capital social de 5.000 euros
Siège social : 2 rue Alfred Nobel, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 27 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SERIM (Société d'Etudes et de Recherches Immobilières)**

Forme : Société par actions simplifiée

Siège : 2 rue Alfred Nobel, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Objet : toutes prestations de conseil, d'assistance et d'études en lien avec le développement et la réalisation de projets immobiliers et de leur financement, ainsi que la réalisation de prestations de recherche foncière.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5.000 euros

Président : La société SEVEN dont le siège est 2 rue Alfred Nobel, 24750 Bou-lazac Isle Manoire (518 745 542 RCS PERIGUEUX)

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément des cessions d'actions : Toute transmission d'actions, quel que soit son degré de parenté avec le cédant (conjoint, ascendant ou descendant), y compris entre associés, est soumise à l'agrément de la Société par décision collective ordinaire des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Pour avis
L22VE03699

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 décembre 2022, à Périgueux.

Dénomination : **M.T.B.M.**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 105 rue des Remparts, 24000 Périgueux.

Objet : - L'acquisition, la construction, la rénovation et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ;

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession de parts et agrément : Cession de parts sociales libre entre associés - Agrément pour tiers.

Gérant : Madame Marie MARQUET, demeurant 105 rue des Remparts, 24000 Périgueux

Gérant : Monsieur Tom BOURDEAU, demeurant 105 rue des Remparts, 24000 Périgueux

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis.

L22VE03729

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
262 Rue Fontchaudière
16000 Angoulême

37 Place François 1er
16100 Cognac

Aux termes d'un ASSP en date du 28/12/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI SCAC 2

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, l'échange d'immeuble ou de droit immobilier, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location, non meublée, de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; l'exploitation par bail ou autrement, d'immeubles bâtis ou non bâtis nue, de tous immeubles et l'aménagement d'immeubles collectifs à usage industriel, commercial, d'habitation et/ou professionnel ; la prise de participation par tous moyens dans le capital de toutes sociétés et groupements, la gestion, l'administration et la cession de ces participations. Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil. La Société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

Siège social : 1326 Route de la Fon du Chien, 24150 LALINDE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC

Co-gérance : M. FOURGEREAU Sébastien, demeurant 1326 Route de la Fon du Chien, 24150 LALINDE et Mme FOURGEREAU Carole, demeurant 1326 Route de la Fon du Chien, 24150 LALINDE

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes, y compris au conjoint de l'associé ou de son partenaire de pacs, qu'avec l'agrément de la majorité en nombre des associés, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne du cédant. En cas de décès d'un associé, la société n'est pas dissoute. Les parts sociales sont transmises librement par succession au profit des héritiers en ligne directe de l'associé prédécédé comme au profit de toute personne ayant déjà la qualité d'associé.

Tous autres héritiers ou ayants droit ne deviennent associés que s'ils ont reçu l'agrément de la majorité en nombre des associés survivants et, le cas échéant, des héritiers non soumis à agrément.

L22VE03736

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 décembre 2022, à Saint Pierre de Chignac.

Dénomination : **2 TP SUD OUEST.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 105 Route des Cluzeaux, 24330 St Pierre de Chignac.

Objet : Travaux de terrassements et travaux préparatoires - VRD -Travaux publics - Travaux paysagers - Location chauffeur et conducteur d'engins - Location matériel.,

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur Charliée COUTY, demeurant 105 route des Cluzeaux, 24330 St Pierre de Chignac

Gérant : Monsieur Loris Nathan Yves GERBEAUD, demeurant 39 rue Puebla, 24000 Périgueux

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis.

L22VE03741

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOULAZAC (24750) du 29 Décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : EXPERT DEBOUCHAGE

Siège social : 29 avenue du Maréchal Foch, 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

Objet social : Activité d'entretien et nettoyage des réseaux d'assainissement ou d'installations de traitement des eaux usées. Toutes activités de nettoyage, notamment au moyen de jets à haute pression.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Cédric MAR-CHIVE, demeurant 29 avenue du Maréchal Foch 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX

L22VE03758

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COULOUNIEUX CHAMIERES du 29 Décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MATMA HOLDING

Siège : 29, Avenue du Maréchal Foch, 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet :
- Toutes prises de participations financières dans toutes sociétés ou groupements civils ou commerciaux, créés ou à créer en France et dans tous pays, et la gestion de ces participations, toutes prestations de services se rapportant à l'administration, à la gestion et au fonctionnement des entreprises.
- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, crédit bail, location verbale ou autrement, la prise à bail pour construction ou autres de tous immeubles.
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pou-

vant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Cédric MAR-CHIVE, demeurant 29 avenue du Maréchal Foch, 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

L22VE03759

MODIFICATIONS


Lempereur & Associés



CAB D'AG
Société civile de moyens
Au capital de 400 euros
Siège social : 16 rue d'Almunia de San Juan
24460 AGONAC
890 676 505 RCS PERIGUEUX

AVIS DE PUBLICITE

Suivant AGE du 31/10/2022, la collectivité des associés a nommé, à compter de cette même date, en qualité de cogérante, en remplacement de Mme Lise GOMBOC, démissionnaire, la société SELARL DE MEDECIN LISE GOMBOC, SELARL unipersonnelle, au capital de 1 000 euros, siège Maison de santé 16 Rue d'Almunia de San Juan 24460 AGONAC, immatriculée 913 475 356 RCS PERIGUEUX, représentée par Mme Lise GOMBOC, 25 rue des Prés Bâtiment B, 24000 PERGUEUX.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX.

Pour avis
La Gérance

L22VE02839

FAURE M & C
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 58 Bis Rue du Président Wilson et 2 Rue Thiers, 24000 PERIGUEUX
885 338 830 RCS PERIGUEUX

L22VE03311

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE

Aux termes d'une délibération en date du 13/12/2022, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS Le Président

L22VE02968

M.R.M. AQUITAINE 4
SARL transformée SAS
Au capital de 6 240 euros
Siège social : 3 Rue Balzac
24000 PERIGUEUX
438 415 689 RCS PERIGUEUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération du 08/12/2022, l'AGE a décidé, à compter de cette même date :

- de modifier la dénomination en PARNET INVEST et de supprimer le nom commercial M.R.M. AQUITAINE 4,
- de transférer le siège social du 3, Rue Balzac au 11 Rue Alsace Lorraine, 24000 PERIGUEUX,
- d'étendre l'objet aux activités suivantes :

. prise de participation minoritaire ou majoritaire dans toutes entreprises industrielles, commerciales, civiles, mobilières ou immobilières, françaises ou étrangères, quelles que soient leurs formes juridiques, activités, objets, cotées, non cotées, inscrites au hors cotes, soit par voie d'achat, création de sociétés, apports à des sociétés, fusion, association en participation et, plus généralement, par tous moyens ;

. gestion administrative et financière des sociétés du groupe, organisation, assistance commerciale, informatique, technique, comptable et/ou financière, réalisation d'études à caractères techniques par la Société vis à vis de ses filiales ou toutes autres sociétés dans lesquelles elle a, ou pourra avoir directement ou indirectement des intérêts commerciaux et/ou financiers et, plus généralement, toutes prestations de services se rapportant à l'administration, la gestion et le fonctionnement des entreprises, conseils et assistance, notamment pour ses filiales ;

. animation du groupe, direction, coordination des sociétés qu'elle contrôle ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, détermination d'une politique de groupe, en définissant, notamment, leurs objectifs économiques ;

. cession ou location à ces sociétés ou à toute autre personne physique ou morale de tout ou partie de ses biens, droits mobiliers ou immobiliers ;

. location de chambres d'hôtes, tables d'hôtes ;

. prise, acquisition, exploitation ou cession de tous procédés, marques et brevets et droits de propriété industrielle ou intellectuelle.

- de modifier en conséquence les articles 2, 3 et 4 des statuts.

- de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société ;

. sa dénomination, sa durée, son objet, ses dates d'ouverture et de clôture d'exercice social sont inchangés.

. le capital social reste fixé à 6 240 euros, divisé en 624 actions de 10 euros chacune.

. admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Il a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

. transmission des actions : la cession d'actions à un tiers doit être autorisée par la société.

- M. Michel PARINET, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigée par : Président : M. Michel PARINET, 11/13, Rue Alsace Lorraine, 24000 PERIGUEUX

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes de décisions du 27/09/2022, les associés ont décidé, à compter de ce même date, de nommer, en qualité de Gérant pour une durée illimitée, la société DIONYSOS, SARL au capital de 2 610 000 euros, siège 295, Chemin de Fontaine de Campagnac - 24200 SARLAT LA CANEDA, immatriculée 845 158 310 RCS BERGERAC, en remplacement de M. Guillaume STROZYK, démissionnaire. Modification sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis
La Gérance

L22VE03363

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

OPTICAL FIBRE TELECOM SAS au capital de 60.000 €

Siège : 3 RUE DES GARENNES 24350 TOCANE ST APRE 838981611 RCS de PERIGUEUX

Par décision de l'AGE du 08/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 95 Avenue Président Wilson - CS5003-93108 MONTREUIL CEDEX. Radiation au RCS de PERIGUEUX et ré-immatriculation au RCS de BOBIGNY
L22VE05114

SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS LIONEL GOUDY
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 300 000 euros
Siège social : Les Landes 24470 MILHAC DE NONTRON
432 321 081 RCS PERIGUEUX

AVIS DE TRANSFORMATION ET DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'une délibération en date du 23/12/2022, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Il a également été décidé :

- de remplacer à compter du 23/12/2022 la dénomination sociale « SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS LIONEL GOUDY » par « Société nouvelle des Ets GOUDY » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- d'étendre l'objet social à l'activité de vente et production d'électricité photovoltaïque et autres sources d'énergies renouvelables et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,

Le capital social reste fixé à la somme de 300 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Lionel GOUDY.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par le Président de la Société, M. Lionel GOUDY demeurant à MILHAC DE NONTRON (24470), 196 Allée des Chênes, Lieu-dit Maison des vignes
Pour avis Le Président

L22VE03538

EXPERT CONSEIL

EURL au capital de 1000€
25 rue Erik Satié 33200 BORDEAUX
RCS Bordeaux 817 403 116

Aux termes d'un ASSP en date du 29 novembre 2022, il a été décidé de modifier :

- L'adresse du siège social, transférée au 16 rue des Palombières Lieu-dit Le Pontet 24700 Montpon-Ménéstérol L'article 4 des statuts sera modifié en ce sens.

La société sera radiée au RCS de Bordeaux et ré-immatriculée au RCS de Périgueux

Le Gérant : Monsieur François ROGIER
16 rue des Palombières Lieu-dit Le Pontet 24700 Montpon-Ménéstérol

L22VE03641



AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

SCI FRUCTIMMO au capital de 90900 €. Siège social : Moulin de chignac 24600 VANXAINS. RCS PÉRIGUEUX 482995602.

Suivant acte reçu par Maître Rodolphe MORLION, le 15 novembre 2022, a été décidé l'augmentation du capital social pour le porter de 90 900 € à 94 900 € à compter du 15/11/2022.

Modification au RCS de PÉRIGUEUX.

Pour avis, le notaire.

L22VE03702

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
262 Rue Fontchaudière
16000 Angoulême

37 Place François 1er
16100 Cognac

SCI LES CHAUVAUDS
Société civile immobilière au capital de 1.524,49 €
Siège social : 860 Chemin de Peyrignac - 24200 SAINTE NATHALENE
en cours de transfert au RCS BERGERAC
341 860 252

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant Assemblée Générale du 07/11/2022, il a été décidé de transférer le siège social du 49 Rue de l'Egalité «Logis Puygrelier» - 16170 SAINT MICHEL au 860 Chemin de Peyrignac - 24200 SAINTE NATHALENE à compter du même jour. Les statuts ont été corrélativement modifiés. La Société qui était immatriculée au RCS d'ANGOULÊME fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BERGERAC.

Objet social : L'acquisition et l'exploitation d'immeubles à usage d'habitation ou à usage industriel et commercial ; Le financement de l'acquisition desdits immeubles au moyen de tous prêts à obtenir de tous organismes de crédit ; L'administration, l'exploitation par bail ou autrement d'immeubles construits ou non.

Durée : jusqu'au 29/07/2037.

Personnes habilitées à engager la Société envers les tiers : (1) Madame Aurélie BODIN Cogérante Associée, demeurant 860 Chemin de Peyrignac - 24200 SAINTE NATHALENE ; (2) Monsieur Arnaud BODIN Cogérant Associé, demeurant 44 Chemin des Essartis - 17100 SAINTES.

Pour avis et immatriculation au RCS de BERGERAC.

L22VE03710

TAXI MARIE

EURL au capital de 10 000 €
Siège social : 27 Route de Sainte Alvère 24520 SAINT SAUVEUR
RCS de BERGERAC n°793 419 573

En date du 28/12/2022, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 5 impasse de l'Orée du bois, 24100 CREYSSÉ à compter du 01/01/2023.

Pour avis
Francis MARIE

L22VE03738

ANTHEAS. SARL AU CAPITAL DE 1000 € PORTE A 27 000 €. Siège social 80 Chemin des Pins Lieudit la Carrière 24620 MARQUAY. RCS BERGERAC 891 896 078. Par décision du 30 décembre 2022, l'associé unique a décidé - une augmentation du capital social de 26 000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 1

000 €. Nouvelle mention : Capital social : 27 000 € - que le capital social soit variable, son montant minimum a été fixé à 27 000 € et son maximum à 540 000 €.

Par décision du même jour, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de commissaire aux comptes et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis

L22VE03783

CORNER ARSENIC

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 6 000 EUROS
Siège social : 77 chemin du régent, 24560 PLAISANCE
810 828 152 RCS BERGERAC

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 1^{er} décembre 2022, il a été décidé de :

- transférer le siège social du 2 Grand Rue, Maison des Dimes, 24560 ISSIGEAC au 77 chemin du Régent, 24560 PLAISANCE à compter du 1^{er} décembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- d'étendre l'objet social à compter du 1^{er} décembre 2022 aux activités suivantes : Vente de Produits de senteurs de maison, Vente de Décoration et mobilier, Service de conseil en Décoration intérieure, home staging. Vente de vêtements, accessoires de mode, bijoux, objets décoratifs, produits cosmétiques aux boutiques indépendantes.

- de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis,

La gérance

L22VE03784

DISSOLUTIONS

SELARL MULLER DEVRIENT BAILLEUX
Notaires 124 rue Robert Aylé 62110 HENIN-BEAUMONT

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIETE Par assemblée en date du 21 décembre 2022, il a été décidé la dissolution anticipée volontaire, avec effet à cette date, et la mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel de la société dénommée : **TECHNI-PISCINES-SERVICES** Société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes : Capital social : Vingt mille euros (20.000,00 €). Siège social : COURS-DE-PILE (24520), 3595 route du Château de Pile. Immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Bergerac, sous le n° 482 946 654. Liquidateur de la société : M. Michel Roger René MATHE gérant de société, demeurant à DOURGES (62119), 28 rue Salvador Allendé, né à La Bassée le 10 août 1959. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, soit à DOURGES (62119), 28 rue Salvador Allendé. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Bergerac. Pour avis: le Notaire.

22VE05120



S.E.L.A.R.L. d'Avocats
2 avenue de Genève
74000 ANNECY

SMOKELESS

Société par Actions Simplifiée Au capital de 4.000 Euros
Siège social : Domaine de Fayolle 24600 VILLETTOUREIX
R.C.S. PERIGUEUX 838 226 157

Par décisions de l'associé unique du 15/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 15/12/2022 et sa liquidation amiable. L'associé unique a nommé en qualité de liquidateur, M. Emmanuel ROUX-VAR, de-

meurant 769, Route de Prayssas - 47450 COLAYRAC SAINT-CIRQ, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. Modifications au RCS de PERIGUEUX.
L22VE03691

CLÔTURES



S.E.L.A.R.L. d'Avocats
2 avenue de Genève
74000 ANNECY

SMOKELESS. Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 4.000 Euros. Siège social : Domaine de Fayolle 24600 VILLETTOUREIX. Siège de la liquidation : 769, Route de Prayssas 47450 COLAYRAC SAINT-CIRQ. R.C.S. PERIGUEUX 838 226 157. Par décision de l'associé unique en date du 16/12/2022, il a été approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, M. Emmanuel ROUX-VAR, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au RCS de PERIGUEUX.

L22VE03693

CLÔTURE DE LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 décembre 2022, la collectivité des associés de la Société dénommée **MADECEAU**, Société civile immobilière dont le siège est à CHAMPAGNAC-DEBELAIR (24530), Place du commandant Gabriel Bezeau, identifiée au SIREN sous le numéro 453650020 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du tribunal de commerce de PERIGUEUX.

Pour avis.

Le gérant

L22VE03696

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **LA.**

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 36000 euros.

Siège social : 3 Rue DIEUDONNE COSTÉS, 24100 BERGERAC.

802168229 RCS de Bergerac.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Pascal MAUSSION demeurant 3 rue Dieudonne COSTE, 24100 Bergerac et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Bergerac.

Le liquidateur

L22VE03721

24H/24H

PUBLICATION
DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE
EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME
INTERNET



Étude
d'Étienne DUBUISSON
Notaire associé
Selarl ACTION NOTAIRE
24310 BRANTOME
EN PÉRIGORD



SCP Sandra OUDOT et
Violaine POUSSOU
Notaires associées
9B, avenue Brossard
24200 SARLAT-LA-CANEDA



LATOUR & Associés
Notaires
27 rue Gambetta, BP
40120
240004 PERIGUEUX
CEDEX

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Pour avis, Me Marjorie ADAM-DEMORTIER.

L22VE03715

SCI L'INDUSTRIE

Au capital de 30.489,80 euros - 22 rue Courbet 24000 PERIGUEUX
RCS PERIGUEUX 411 233 893

Par acte de Étienne DUBUISSON, Notaire à BRANTOME, du 10/11/2022, enregistré au SPFE de PÉRIGUEUX le 22/11/2022 dossier 2022 00107574 réf.2404P01 2022 N 01653 enreg. : 2.199 €, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, la collectivité des associés de la société dénommée SCI L'INDUSTRIE, immatriculée au RCS de Périgueux sous le n° 411 233 893 siège social 22 rue Courbet 24000 PÉRIGUEUX a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Michèle CHAMBERAUD, et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de PÉRIGUEUX.

Pour unique insertion.

Me DUBUISSON.

L22VE03760

FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 26/12/2022, enregistré au SIE de PÉRIGUEUX, la société : **L'INTERDIT OU PAS**, SAS au capital de 3.000 €, siège social : lieu dit escorneboeuf, route de Bergerac, 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES, 839 801 503 au RCS de PÉRIGUEUX, représentée par M. Sébastien MAHDOLI, a cédé à **LE VILLAGE SARL** au capital de 5.000 €, siège social : 2372 route de la rampinsolle, 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES, 922 113 006 au RCS de PÉRIGUEUX, représentée par Mme Céline DAVESNE le droit au bail du local situé 2372 route de la rampinsolle, 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES. Prix principal : 20.000 €. Date d'entrée en jouissance : 26/12/2022. Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : 2372 route de la rampinsolle, 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES.

L22VE03674

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à PÉRIGUEUX (24) du 21/12/2022 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de PÉRIGUEUX (24) le 23/12/2022, dossier 2022 00119295, référence 2404P01 2022 A 02014, la société S.A.R.L. DELPECH, SARL au capital de 8 000 euros, dont le siège social est 274, Avenue Simone Veil 24200 SARLAT, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 337 935 423, a cédé à la société ALLIANCE ANDRES AUTOMOBILES, SAS au capital de 150 000 euros, dont le siège social est 30, Avenue de l'Automobile - 24750 TRELISSAC, immatriculée au RCS de PÉRIGUEUX sous le numéro 318 055 134, son fonds de commerce d'exécution de tous travaux de réparations automobiles, de mécanique générale, de vente de véhicules neufs et d'occasion, de vente et de distribution de tous produits pétroliers et tous articles destinés à l'automobile, sis et exploités 274, avenue Simone Veil - 24200 SARLAT LA CANEDA, moyennant le prix de 61 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/01/2023.

L'acquéreur sera immatriculé au RCS de BERGERAC (24).

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet SOJEC sis 18, boulevard Edouard Lachaud 19100 BRIVE LA GAILLARD.

Pour avis

L22VE03700

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Violaine POUSSOU le 15 décembre 2022 enregistré au SPF ENREGISTREMENT de PÉRIGUEUX le 21 décembre 2022 Dossier 2022 00118160 Réf. 2404P01 2022 N 01834, a été cédé par :

La Société dénommée **CAMPING D'AUBEROCHE**, dont le siège est à BASSILLAC ET AUBEROCHE (24640) le Roc Le Change, inscrite au RCS de PÉRIGUEUX sous le numéro 539060798,

A la Société dénommée **CAMPING D'AUBEROCHE**, dont le siège est à BASSILLAC ET AUBEROCHE (24640) Le Change Le Roc, inscrite au RCS de PÉRIGUEUX sous le numéro 922004791,

Un fonds de commerce d'exploitation d'un camping caravaning location de gîtes toutes activités hôtelières et de restauration sous quelque forme que ce soit location de mobil homes location de canoës sis à BASSILLAC ET AUBEROCHE (24640) Auberoche Nord Le Change, connu sous le nom commercial «CAMPING D'AUBEROCHE».

Entrée en jouissance fixée au jour de la signature.

PRIX 60.000,00 EUROS s'appliquant aux éléments incorporels pour 20 000,00 euros, au matériel pour 40 000,00 euros.

Oppositions : reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial en l'office notarial de Maître Julien COPPENS, notaire à PÉRIGUEUX ou domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

Me Violaine POUSSOU Notaire.

L22VE03706

REGIMES MATRIMONIAUX



victor hugo
office notarial

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sandrine BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100) le 27 décembre 2022,

Monsieur Stéphane VAN DE RIET, directeur commercial, et **Madame Catherine BEAUJARD**, chef d'entreprise, demeurant ensemble à BERGERAC (24100) 1 rue Ferdinand de Labatut.

Soumis au régime matrimonial de la communauté d'acquêts ont décidé d'adopter le régime de la séparation de biens.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22VE03690

VOS ANNONCES

IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE
05 56 52 32 13

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL - APPORT A LA COMMUNAUTE

Suivant acte reçu par Maître Jean-René LATOUR, Notaire à PÉRIGUEUX (24000), 27 rue Gambetta, le 28 décembre 2022, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial entre :

Monsieur Frédéric GIBEAU, Directeur, et **Madame Séverine RABAUD**, Secrétaire de mairie, demeurant ensemble à EYZERAC (24800) 1361 route Napoléon.

Monsieur est né à AVIGNON (84000) le 14 décembre 1972,

Madame est née à JONZAC (17500) le 28 août 1979.

Mariés à la mairie de EYZERAC (24800) le 12 juin 2010 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22VE03712

ADDITIFS RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce publiée dans La Vie Economique du Sud-Ouest du 21/12/2022 concernant **LFL EXPERTISE CONSEIL**. Il fallait lire : Objet social : la Société a pour objet la prise de participation et d'intérêt dans toutes sociétés qui ont pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes en application de la législation en vigueur ou prévue par les normes ou les usages professionnels. Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.

L22VE03752

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 novembre 1992, **Madame Yvette Claudette LORANCE**, née à SOMMERY (76440), le 19 janvier 1935, en son vivant retraitée, veuve et non remariée de Monsieur Henri PIALAT, demeurant à ROUFIGNAC - SAINT - CERNIN - DE - REILHAC (24580) 6 rue de la Ménique, décédée à EXCIDEUIL (24160), le 10 septembre 2022 a institué des légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Marjorie ADAM-DEMORTIER, notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «MA.NOTAIRE», titulaire d'un office notarial à FOSSEMAGNE (Dordogne), 102 Route Eugène Le Roy, suivant procès-verbal d'ouverture et de description en date du 21 décembre 2022.

Les oppositions à l'exercice des droits des légataires pourront être formées par tout intéressé auprès de Me Marjorie ADAM-DEMORTIER, notaire susnommé, référence CRPCEN : 24021, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de PÉRIGUEUX d'une copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament soit à compter du 26 décembre 2022.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1^{er} avril 2013,

Madame Nicole Hélène Andrée DEHEEGER, en son vivant éducatrice, demeurant à MONTAGRIER (24350) Georges.

Née à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013), le 14 mars 1945.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à PÉRIGUEUX (24000) (FRANCE), le 15 septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Mathilde VAUBOURGOIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dénommée «Anne PILLAUD - Vincent BARNERIAS - DESPLAS - Mathilde VAUBOURGOIN - Julien COPPENS, Notaires associés», ayant son siège social à PÉRIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 16 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Mathilde VAUBOURGOIN, notaire à PÉRIGUEUX (24000), référence CRPCEN : 24003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de PÉRIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22VE03740

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Judgement du 21 décembre 2022)

SARL BORDEAUX BOIS ANCIEN, 16 Rue Geoffroy des Vivans, 24250 Domme, RCS BERGERAC 512 638 693. Conseil en décoration d'intérieur et d'extérieur vente de produits pour la rénovation amélioration décoration de meubles industriels ou non organisation d'événements Liés à la décoration ou non. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2021, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401532636301

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN
INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 21 décembre 2022)

SAS AIGA, 829 Route de Combenègre, 24220 Meyrals, RCS BERGERAC 907 519 011. Non communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} décembre 2021 désignant mandataire judiciaire Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

L2401532636304

FAILLITE PERSONNELLE

(Jugement du 14 décembre 2022)

SARL E.T.M., Rue Blaise Pascal, Madrazes Nord, 24200 Sarlat la Caneda, RCS BERGERAC 439 843 228. Peinture, plâtrerie, aménagements intérieurs, revêtements sols et murs. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de M. Nicolas MACREZ pour une durée de 10 ans.

L2401532812954

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 14 décembre 2022)

SAS GO-TECH, 2 Rue Jean Brun, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 880 932 819. Prestation de service informatique, télécommunication et réseau. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

L2401532538575

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 21 décembre 2022)

MENESPLIER Cédric, 6 Impasse de l'Aiglon, 24100 Bergerac, RM 803 439 835. Pose De Menuiserie Alu Pvc Tolerie Habillage Aluminium Et Travaux De Metallerie Divers Pose De Portails Volets Roulants Travaux De Serrurerie Divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

L2401532636307

ABONNEZ VOUS

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 07/09/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HAIR JELINO
Objet social : Activité de coiffure mixte, soin des cheveux, achat et vente de produits de soin des cheveux

Siège social : 38 Avenue Jean Monnet, 47240 CASTELCULIER
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Gérance : Mme CAPELETTO Jessica, demeurant 9 Rue de Garonne, 47240 CASTELCULIER

L22VE01981



Etude de Maîtres Pierre et François
SAINT-MEZARD
Notaires associés à CANCON (Lot et Garonne)
14 Rue de la République

AVIS DE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 1^{er} décembre 2022, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI SMB**.

Le siège social est fixé à : SAINT-PASTOUR (47290), lieu-dit l'homme mort.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont :

Monsieur Sylvain BENET demeurant à SAINT-PASTOUR (47290) l'Homme mort

Madame Severine MENDES demeurant à VILLENEUVE SUR LOT (47300) 51 Avenue du Maréchal Leclerc.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AGEN (47000).

Pour avis

Le notaire.

L22VE03647



LESORTES TP
Société à responsabilité limitée à associé unique
625 route du Loup 47400 GRATELOUP
SAINT GAYRAND

AVIS DE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 16/12/2022 par Maître Romain DAROS, Notaire à CASTELJALOUX (47700) - 5 avenue du 8 mai 1945, enregistré à AGEN, le 22 décembre 2022, dossier 2022 00077209, références 4704 P01 2022 N 01412, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LESORTES

TP

Objet social : En France et à l'étranger : l'exploitation de toute entreprise de travaux de terrassements courants et travaux préparatoires, démolition, assainissement, travaux publics, voiries, aménagement paysager.

Siège social : 625 route du Loup, 47400 GRATELOUP ST GAYRAND

Capital : 35 000 euros

Apport en numéraire : 1 823,33 €

Apport en nature : 33.176,67 €

Monsieur Laurent LESPORTES a fait apport à la Société LESPORTES TP, d'un fonds artisanal de travaux de terrassement courant et travaux préparatoires situé à VARES (47400) 384 route de Sainte Marthe.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Gérance : M. LESPORTES Laurent, demeurant 625 route du Loup, 47400 GRATELOUP ST GAYRAND.

Pour avis

L22VE03663

SELARL BERNARD-
DELAGE-RECONDO

Notaires associés

8 Boulevard Armand Fallières

47170 Mézin

Aux termes d'un acte authentique reçu le 26/10/2022 par Maître François BERNARD, Notaire à MEZIN (47170) - 8 bd Armand Fallières, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI FLOAN-GELI

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Siège social : «Au Juge», 47600 NERAC

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Co-gérance : M. VILAS Frédéric Alain Michel, demeurant «Jouan Haut», 47600 MONCRABEAU et Mme RADAELLI Patricia Véronique, demeurant «Jouan Haut», 47600 MONCRABEAU

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis

le notaire

L22VE03684



ETIC AVOCATS

Société d'Avocats inter-barreaux
Agen | Bordeaux | Pau | Biarritz | Saintes
55 Avenue du Général de Gaulle
47000 AGEN

Tél. : 05.53.48.08.00

email : contact@etic-avocats.com

www.avocats-etic.eu

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOE du 23 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AGEN MENUISERIE INNOVATION

Siège : 5, rue de Rigoulet, 47550 BOE

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 euros

Objet : Achat, Vente et Pose de menuiseries aluminium, pergolas, fermetures, vérandas et protections solaires

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société SML INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, ayant son siège social sis Les Barrailous - 47260 GRANGES SUR LOT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 907 817 431 RCS AGEN, représentée par son gérant, M. Christophe VENET.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

POUR AVIS

Le Président

L22VE03688



SELARL ALPHA CONSEILS

Société d'Avocats

12 B Cours Washington

47000 AGEN

Tél : 05 53 779 778

www.alpha-conseils-avocats.fr

AVIS DE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 28/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : REALISATION CONSEIL

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée

Siège social : 29 Rue Lamouroux - 47000 AGEN

Objet social : La maîtrise d'oeuvre et maîtrise d'oeuvre d'exécution, l'activité d'ingénierie de la construction et ingénierie des fluides, études techniques et économie de la construction, étude de faisabilité, bureaux d'études.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 15.000 euros

Gérance : Maxime LEYMOND, demeurant 9 Rue de Strasbourg - 47000 AGEN

Immatriculation de la Société au R.C.S. d'AGEN. Pour avis, la Gérance

L22VE03730

Aux termes d'un ASSP en date du 29/12/2022, il a été constituée une SCEA ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCEA NEXT FARM

Objet social : exercice d'activités agricoles par l'exploitation, par tout moyens, de biens agricoles apportés par les associés, achetés ou pris à bail par la société.

Siège social : 121 route de lissandre, 47260 CASTELMORON SUR LOT

Capital : 5 000 €

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Gérance : Mme GERMOND Virginie, demeurant 121 route de Lissandre, 47260 CASTELMORON SUR LOT

Pour avis

la gérance

L22VE03749

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET

L22VE03718

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me
Brice LAGIER, notaire à NERAC (47600)
le 29 décembre 2022, il a été constitué la
société dont les caractéristiques suivent :

Forme : Société civile immobilière régie
par les dispositions du titre IX du livre
III du Code civil

Dénomination : **SCI TOUR D'AS-
QUETS**

Objet : acquisition, en état futur
d'achèvement ou achevés, apport, pro-
priété, mise en valeur, transformation,
construction, aménagement, administra-
tion, location et vente (exceptionnelle) de
tous biens et droits immobiliers

Siège social : FRECHOU (47600) 1353
route d'Asquets

Durée : 99ans

Capital social : 1.355.000 euros
constitué d'apports mobiliers et de divers
apports immobiliers

Cessions de parts : soumises à agré-
ment

Gérants : M. Jean-Luc CHATELAIN
et Mme Maureen RYAN, son épouse, de-
meurant à FRECHOU (47600) 1353 route
d'Asquets

Pour avis
Maître Brice LAGIER

L22VE03755

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du
15/12/2022, l'associée unique a décidé de
transférer le siège social de Pépinière
Euréka, rue Gutenbert, Bât C bureau 14,
47250 SAMAZAN à 3 Chemin des Cô-
tières, 17100 SAINTES, à compter du 1er
Janvier 2023 et de modifier en consé-
quence l'article 3 des statuts.

POUR AVIS
La Présidente

L22VE03577



SELARL ANNE-LAURE
ANGLADE
Place José Bès - BP 24
47700 CASTELJALOUX
05 53 93 01 30
annelaure.anglade@notaires.fr

SCI LA BALLADASSE
Société civile immobilière au capital de
457,35 euros
Siège social : VILLENEUVE-SUR-LOT
(47300) Rue du Mares
344 064 274 RCS AGEN

DEMISSION ET NOMINATION GERANT

Aux termes d'un acte reçu par Me An-
ne-Laure ANGLADE, notaire à CASTEL-
JALOUX, le 08/12/2022, il a été constaté
la nomination de Monsieur Thierry ZA-
NELLA demeurant à VILLENEUVE SUR
LOT (47300) 1 impasse Maurice Ravel en
remplacement de Monsieur Roger ZA-
NELLA, démissionnaire, à compter du
08/12/2022.

L'article 17 des statuts sera modifié
Pour avis

L22VE03678

LES PLAGES DE BISCA

SCI au capital de 106 000 €
Siège social : MARTEL
47210 VILLEREAU
RCS d'AGEN n°525 351 151

L'AGE du 27/12/2022 a décidé le trans-
fert du siège social au Viale-haut, 47210
VILLEREAU à compter du 27/12/2022.

Pour avis
MARCHE Philippe

L22VE03683



170, Route de Bordeaux
47700 CASTELJALOUX
Téléphone : 05.53.89.61.30

SCI IMMO-LEB

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : «Quartier Belloc»
47700 CASTELJALOUX
RCS AGEN 504 345 489

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une AGE en date du
26/12/2022, il a été décidé de nommer en
qualité de gérante en remplacement de
Monsieur Patrice LEBOURDAIS à com-
pter du 26/12/2022, Madame Nadine BÈS
épouse LEBOURDAIS, demeurant 895
Route de Cocumont - 47700 CASTELJA-
LOUX.

Pour avis, la Gérance.

L22VE03687

TRANSFORMATION JURIDIQUE/ MODIFICATION OBJET SOCIAL/ TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL/ DEMISSION GERANTS

Aux termes d'un acte reçu par Me
Christine FRAGNIER-PARES, notaire à AL-
GUILLON (47190) du 22/12/2022 et d'une
AGE en date du 22/12/2022 il a notam-
ment été décidé :

la transformation juridique de la
société en : Société de Participations
de Profession Libérale de Notaires par
actions simplifiées (Nouvelle forme juridi-
que)

de modifier l'objet social de la ma-
nière suivante : prise de participation et
d'intérêts dans des sociétés d'exercice
libéral (à l'exclusion des sociétés civiles
professionnelles) ayant une activité libé-
rale de notaire ; ou dans des sociétés ou
groupements, permettant l'exercice de
l'activité libérale de notaire sus-visée.

de transférer le siège social du 1 rue
du Château 47600 NERAC (ancien siège)
au 54 Avenue du Maréchal Foch 47600
NERAC (nouveau siège)

de constater la démission des gérants
: M. Brice LAGIER, M. Frédéric BLAJAN et
de Mme Lucie LANTAUME-BAUDET

de nommer en qualité de Président de
la société : M. Brice LAGIER, demeurant à
LAVARDAC (47600) 55 avenue du Général
de Gaulle, pour une durée illimitée

et de nommer en qualité de Directeurs
Général : M. Frédéric BLAJAN, demeurant
à NERAC (289 Chemin de Saint Pè de
Tourné, Villa Cantegrit et Mme Lucie LAN-
TAUME-BAUDET, demeurant à NERAC
(47600) 56 rue du Centre, Lieudit Bréchan,
pour une durée illimitée

Les dites décisions ayant effet à com-
pter du 23/12/2022
Pour Avis

L22VE03689



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque Bât. Atrium
47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

SPORTING UNION AGEN LOT ET GA-
RONNE

Société par Actions Simplifiée à Capital
Variable

Au capital variable minimum de 100.000
euros

Siège social : Stade Armandie - rue Pierre
de Coubertin - 47000 AGEN
418 757 233 R.C.S. AGEN

Aux termes des délibérations de l'As-
semblée Générale Mixte en date du 15
décembre 2022, il résulte que :

Monsieur Matthieu WINCKER, de-
meurant 36, rue de Strasbourg 47000
AGEN, né le 30 janvier 1973 à CARPEN-
TRAS (84), et de nationalité française, a
été nommé aux fonctions d'Administra-
teur.

Monsieur Fabrice ANGOTTI, demeu-
rant 105, avenue Parmentier 75011 PARIS,
né le 1er janvier 1975 à AGEN (47), et de
nationalité française, a été nommé aux
fonctions d'Administrateur.

Que les mandats de la Société CA-
BINET HUSSON, Commissaire aux
Comptes titulaire, et la Société LACAZE
& ASSOCIES, Commissaire aux Comptes
supplément, sont arrivés à expiration. La
société AUDIT AQUITAINE COMMISSA-
RIAT AUX COMPTES, sise 980, avenue
Eloi Ducom 40000 MONT-DE-MARSAN a
été nommée pour une période de six exer-
cices prenant fin à l'issue des décisions
de l'Assemblée Générale Ordinaire An-
nuelle appelée à statuer sur les comptes
de l'exercice social clos le 30 juin 2028.
La Société n'étant plus tenue de procéder
à la désignation d'un Commissaire aux
Comptes suppléant, la société LACAZE
ET ASSOCIES n'a pas été renouvelée
dans ses fonctions de Commissaires aux
Comptes suppléant.

Aux termes des décisions du Président
en date du 28 décembre 2022, il résulte

SCI DU 488 AVENUE DU GENERAL LECLERC

Société civile Immobilière
dont le siège social est à Estillac (47310),
24 Chemin de MONTALIVET
Capital 140.000 €
RCS AGEN 429 908 809

AVIS DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire des
associés en date du 30 novembre 2022,
il a été décidé de transférer le siège so-
cial du 24 Chemin de Montalivet à Estil-
lac (47310), au 488, Avenue du Général
Leclerc à AGEN (47000) à compter du 30
novembre 2022.

Les statuts ont été modifiés en consé-
quence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe
du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Pour avis, le Gérant

L22VE03723

SCI BIB ET CHRIS

Société civile Immobilière
Dont le siège social est à Estillac (47310),
24 Chemin de MONTALIVET
Capital : 1 524,29 €
RCS AGEN 432 303 188

AVIS DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire des as-
sociés en date du 30 novembre 2022, il
a été décidé de transférer le siège social
du 24 Chemin de Montalivet à Estillac
(47310), au 19 Rue Roussannes à AGEN
(47000) à compter du 30 novembre 2022.

Les statuts ont été modifiés en consé-
quence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe
du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Pour avis, le Gérant

L22VE03724

AMBONATI PVC

SAS au capital de 1 926 320 €
Siège social : 47160 DAMAZAN
Zae la Confluence
429 820 293 R.C.S. AGEN

Aux termes des décisions de l'Asso-
cié Unique en date du 15/12/2022, il a été
décidé de réduire le capital social pour le
ramener à 720 000 €.

Les statuts ont été modifiés en consé-
quence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de
AGEN.

L22VE03727

AMBONATI FRERES

SARL au capital de 18 552 702 €
Siège social : 47160 DAMAZAN
879 avenue de la Confluence
378 744 643 R.C.S. AGEN

Aux termes des décisions de l'Asso-
cié Unique en date du 15/12/2022, il a été
décidé de réduire le capital social pour le
ramener à 1 242 600 €.

Les statuts ont été modifiés en consé-
quence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de
AGEN.

L22VE03728

MODIFICATIONS

SAS CABSO BIO

SAS au capital de 25.000,00 euros
Siège : 1334 Avenue de la Confluence -
47160 DAMAZAN
RCS AGEN 797 398 518

AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 09 Décembre 2022,
l'actionnaire unique a décidé de modi-
fier la dénomination sociale ; La société
a donc pour dénomination sociale :
«**FERM'EN BIO**».

L'inscription modificative sera effec-
tuée au Registre du Commerce et des So-
ciétés du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Pour avis et mention,

La Présidente.

L22VE03040

« SCI JULYAN 33 »
SCI AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
Siège social : ZA du Grand Cazeau
33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU
812 292 431 RCS BORDEAUX

Le 02/12/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social de BEYCHAC-ET-CAILLAU (33 750) - ZA du Grand Cazeau, à MEILHAN SUR GARONNE (47180), 1358, Route de Saint Sauveur à compter du 2 décembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 812 292 431 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'AGEN. Pour avis

L22VE03748



Stéphane D'OLIVEIRA
159 Avenue de la Marine
33 700 MERIGNAC
Tel : 05 56 52 64 34

NPH SOLUTIONS

S.A.R.L. au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 1 cité des girondins
33110 LE BOUSCAT
R.C.S. BORDEAUX : 529 087 413

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 14/12/2022, les associés de la société NPH SOLUTIONS, ont décidé de transférer le siège social au 2 rue Eugène Dupin 47700 CASTELJALOUX.

L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

L22VE03753



SOCIETE D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la **SARL ECO HABITAT MENUISERIE**, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 33 Allée des Mousquetaires, 47520 LE PASSAGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 801 334 145 RCS AGEN, a décidé de transférer le siège social du 33 Allée des Mousquetaires, 47520 LE PASSAGE au Lieu-dit Le Caillou, 456 Route de Condom, 47520 LE PASSAGE à compter du 1^{er} janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis

La Gérance

L22VE03773

SAINT ARNAUD

SCI au capital de 1 000 euros
40, Bld de la République - 47 000 AGEN
RCS AGEN 443 962 311

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 37, Bld Carnot - 47000 AGEN à compter de ce jour.

Modification au RSC d'AGEN

Pour avis, la gérance

L22VE03775

DELVIMMO

SARL DE FAMILLE
SARL au capital de 10 000 euros
40, Bld de la République - 47000 AGEN
RCS AGEN 897 956 165

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 37, Bld Carnot - 47000 AGEN à compter de ce jour.

Modification au RSC d'AGEN

Pour avis, la gérance

L22VE03776

HOLD ME UP

SARL au capital de 1 000 euros
40, Bld de la République - 47000 AGEN
RCS AGEN 811 640 713

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 37, Bld Carnot - 47000 AGEN à compter de ce jour.

Modification au RSC d'AGEN

Pour avis, la gérance

L22VE03777

DELVILOC

SARL DE FAMILLE
SARL au capital de 10 000 euros
40, Bld de la République - 47000 AGEN
RCS AGEN 897 973 889

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 37, Bld Carnot - 47000 AGEN à compter de ce jour.

Modification au RSC d'AGEN

Pour avis, la gérance

L22VE03779



SOCIETE D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2022, l'associée unique de la société **LOT ET GARONNE PRESSE**, SARL au capital de 20 900 euros, dont le siège social est situé 22, Rue Lamouroux, 47000 AGEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 452 879 539 RCS AGEN, a décidé de transférer le siège social du 22, Rue Lamouroux, 47000 AGEN au 25 Rue Denis Papin, 47000 AGEN à compter du 1^{er} janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L22VE03780



SOCIETE D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2022, l'associé unique de la société **PMV DEVELOPPEMENT**, SARL au capital de 130 000 euros, dont le siège social est situé 22 Rue Lamouroux, 47000 AGEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 823 722 996 RCS AGEN, a décidé de transférer le siège social du 22 Rue Lamouroux, 47000 AGEN au 8 Rue Alexis Pain, 47000 AGEN, à compter du 1^{er} janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L22VE03781



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque Bât. Atrium
47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

SIBA MENUISERIE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 450.000 euros
Siège social : Ayet
47400 TONNEINS
323 720 276 R.C.S. AGEN

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte en date du 30 septembre 2022, il a été décidé :

- une augmentation de capital social de 231.000 euros par compensation à due concurrence avec des créances liquides et exigibles sur la Société et par élévation du montant nominal des actions existantes de 30 euros à 45,40 euros ;
- une réduction du capital social d'une somme de 651.000 euros pour le ramener à 30.000 euros, par réduction de la valeur nominale des actions de 45,40 euros à 2 euros et apurement des pertes antérieures et de la perte probable de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis. Le Président.

L22VE03782

VSM 47 SCI au capital de 5.000 € Siège social : 15 Rue du Lac 47550 Boe (en cours de transfert) 529 048 829 RCS AGEN (en cours de transfert au RCS de Montpellier) Par décisions du 23/12/2022, l'associée unique a décidé, à compter du même jour, de : - prendre acte de la démission de la société **HOLDING CARRERAS** de son mandat de gérante et de nommer en remplacement, pour une durée indéterminée, Monsieur Marc GREGOIRE, demeurant à La Grande Motte (34280) 127 allée du Hameau du Golf ; - transférer le siège social de Boe (47550) 15 Rue du Lac à Lattes (34970) 448 Route du Pont de Guerre ; - modifier l'objet social pour adopter le suivant : l'acquisition, la vente, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement des biens immobiliers appartenant à la société ; la prise à bail sous quelque forme que ce soit, en bail à construction, crédit-bail immobilier, de tous immeubles ou biens immobiliers ; l'entretien et éventuellement

l'aménagement desdits immeubles ou biens immobiliers. - modifier les statuts en conséquence. Pour avis, le Gérant
L23VE00004



Cabinet d'Avocats
Parc Altais - 37 rue Cassiopée
74650 CHAVANOD

CHALLENGE ONE SAS au capital de 57.200 € Siège social : 14 Allée Larroumet et Lagarde 47550 Boe (en cours de transfert) 492 420 948 RCS AGEN (en cours de transfert au RCS de Montpellier) Par décisions du 23/12/2022, l'Associée unique a décidé, à compter du même jour, de : - prendre acte de la démission de la société **HOLDING CARRERAS** de son mandat de Présidente et de nommer en remplacement, pour une durée indéterminée, la société **GROUPE GRIM**, société par actions simplifiée au capital de 32.568.000 €, dont le siège social est situé 448 route du Pont de Guerre 34970 Lattes, immatriculée sous le numéro 908 608 854 RCS MONTPELLIER, représentée par son Président, Monsieur Marc GREGOIRE ; - transférer le siège social de Boe (47550) 14 Allée Larroumet et Lagarde, à Lattes (34970) 448 route du Pont de Guerre ; - modifier les statuts en conséquence. Pour avis, la Présidente

L23VE00005



Cabinet d'Avocats
Parc Altais - 37 rue Cassiopée
74650 CHAVANOD

MOTOPOLE 47 SARL au capital de 300.000 € Siège social : 14 Allée Larroumet et Lagarde ZAC Lamothe Magnac 47550 Boe (en cours de transfert) 537 725 020 RCS AGEN (en cours de transfert au RCS de Montpellier) Par décisions du 23/12/2022, l'Associée unique a décidé, à compter du même jour, de : - prendre acte de la démission de Monsieur Vincent CARRERAS de son mandat de gérant et de nommer en remplacement, pour une durée indéterminée, Monsieur Marc GREGOIRE, demeurant à La Grande Motte (34280) 127 Allée du Hameau du Golf ; - transférer le siège social de Boe (47550) 14 Allée Larroumet et Lagarde, à Lattes (34970) 448 Route du Pont de Guerre ; - modifier les statuts en conséquence. Pour avis, le Gérant

L23VE00006

DISSOLUTIONS

AUTO ECOLE PHILIPPE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : 26 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
47000 AGEN
839 803 848 RCS AGEN

DISSOLUTION

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2022 la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2022 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

- A été nommé comme liquidateur : Monsieur Alexandre COCHET, demeurant 195 Côte de Teillet, Moulin de Tuilière, 19500 CUREMONTE, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : 195 Côte de Teillet, Moulin de Tuilière, 19500 CUREMONTE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis,
le liquidateur

L22VE03631

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

TRANSPORTS GARBAY

SARL au capital de 105 200 €
Siège social : 328 rue Armand Fallières
47700 ANTAGNAC
RCS d'AGEN n°340 239 409

L22VE03632

L'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. GARBAY Francis, demeurant 303 rue Armand Fallières, 47700 ANTAGNAC et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis
Le liquidateur

L22VE03757



170, Route de Bordeaux
47700 CASTELJALOUX
Téléphone : 05.53.89.61.30

EURL CHABROL

Au capital de 4 000 Euros
Siège social : Lieu-dit Le Bacquerot,
47700 LA REUNION
RCS AGEN : 510 404 775

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision de l'associé unique en date du 23/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société et sa liquidation amiable à compter de ce jour.

Il a été nommé comme Liquidateur Monsieur Jacky CHABROL demeurant Lieu-dit Le Baquerot - 47700 LA REUNION, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 406 Route de Baquerot - 47700 LA REUNION, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de AGEN.

L22VE03768

CLÔTURES

SCEA DE MAZIERES

SCEA au capital de 170 000 €
Siège social : mazieres
47410 SEGALAS
RCS d'AGEN n°448 166 629

L'assemblée générale extraordinaire du 23/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. MAINGUY Maxime de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 23/12/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis
le liquidateur

L22VE03629

AUTO ECOLE PHILIPPE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE en
liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : 26 AVENUE DU GENERAL
DE GAULLE
47000 AGEN
839 803 848 RCS AGEN

Les associés, aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2022, après avoir entendu le rapport de Monsieur Alexandre COCHET, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des

opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'AGEN.

Pour avis,
le liquidateur

SCP DOMINIQUE CINTAS & DELPHINE DETRIEUX

Notaires associées à LA REOLE (33190)
34 rue Gambetta

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : LES NEUF SOURCES.

Sigle : SCI.

Forme : SC société en liquidation.

Capital social : 25916 euros.

Siège social : AU BOURG, 47180 COUTHURES SUR GARONNE.

318649738 RCS d'Agén.

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Maria CONSTANS demeurant 21 rue Sablée, 47180 Couthures sur Garonne et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du AGEN.

Le liquidateur

L22VE03763

LOCATIONS GERANCES



CABINET DAURIAC &
ISSAGARRE
Selari d'Avocat
3, Rue Albert Ferrasse
47550 BOE

AVIS DE RESILIATION DE GERANCE LIBRE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à 47 BOE, du 26 décembre 2022, enregistré à 47 AGEN, le 27 décembre 2022, dossier 2022 00077661 référence 4704P01 2022 A 02245, il a été convenu de la résiliation de la gérance libre consentie par Monsieur Agostinho DIAS, demeurant à 47520 LE PASSAGE, 5, Avenue Justin Maurice, à la société dite SOCIETE DIAS, SARL au capital de 8.000 euros, dont le siège est à 47520 LE PASSAGE, 5, Avenue Justin Maurice, immatriculée 443 734 694 R.C.S AGEN, et portant sur un fonds artisanal de maçonnerie, carrelage, charpente et terrassement, exploité à 47520 LE PASSAGE, 5, Avenue Justin Maurice et pour l'exploitation duquel le bailleur était immatriculé 352 090 443 R.C.S AGEN.

Ladite résiliation prenant effet au 31 Décembre 2022 à Minuit.

A.DIAS

L22VE03675

FONDS DE COMMERCE



CABINET DAURIAC &
ISSAGARRE
Selari d'Avocat
3, Rue Albert Ferrasse
47550 BOE

AVIS DE VENTE DE FONDS ARTISANAL

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à 47 BOE, du 26 décembre 2022, enregistré à 47 AGEN, le 27 décembre 2022, dossier 2022 00077662 référence 4704P01 2022 A 02246, Monsieur Agostinho DIAS, demeurant à 47520 LE PASSAGE, 5, Avenue Justin Maurice, a vendu à la société dite SOCIETE DIAS, SARL au capital de 8.000 euros, dont le siège est à 47520 LE PASSAGE, 5, Avenue Justin Maurice, immatriculée 443 734 694 R.C.S

AGEN, un fonds artisanal de maçonnerie, carrelage, charpente et terrassement, exploité à 47520 LE PASSAGE, 5, Avenue Justin Maurice et pour l'exploitation duquel le bailleur était immatriculé 352 090 443 R.C.S AGEN et est identifié SIRET 352 090 443 00024, moyennant le prix principal de 10.500 euros, s'appliquant pour 10.000 euros aux éléments incorporels et 500 euros aux éléments corporels.

L'entrée en jouissance interviendra le 1^{er} janvier 2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales par Maître Serge DAURIAC, membre de la SELARL CABINET DAURIAC & ISSAGARRE, sis à 47550 BOE, 3, Rue Albert Ferrasse où domicile a été élu à cet effet.

A.DIAS

L22VE03677

ADDITIFS RECTIFICATIFS



LE FIL D'HELENE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 114 Avenue de Cahors
47480 PONT DU CASSE
Siège de liquidation : 114 Avenue de Cahors
47480 PONT DU CASSE
884 439 829 RCS AGEN

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n°L22VE03351 parue le 21 décembre 2022 dans La Vie Economique du Sud-Ouest concernant la société LE FIL D'HELENE.

Il y a lieu de lire :

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour.

au lieu de : Aux termes d'une décision en date du 15 octobre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2022.

L22VE03754

Rectificatif à l'annonce n°L22VE03437 parue le 28 décembre 2022 relative à la société FOX3D Dental Solutions. Il convient de lire Colayrac-Saint-Cirq au lieu de Colayrac-Saint-Cyrc.

L22VE03762

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Judgement du 21 décembre 2022)

SARL SOCIETE NOUVELLE ERISOM,
Zone Industrielle du Marche Gare, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agén 398 064 204. Fabrication de structures métalliques et de parties de structures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Décembre 2022, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_647

SAS CITTA, 630 Route de Poussou, 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan, RCS Greffe d'Agén 821 894 938. Commerce de détail d'autres équipements du foyer. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Décembre 2022, désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agén. Les créances sont à adresser, dans

les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_648

SAS CRISP'EAT, 1801 Route de la Crète, 47270 Saint-Jean-de-Thurac, RCS Greffe d'Agén 900 059 304. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2022, désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agén. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_649

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Judgement du 21 décembre 2022)

SARL VINIPREST, Lieu-Dit Tauziette, 47600 Nérac, RCS Greffe d'Agén 795 399 369. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Décembre 2022, désignant mandataire judiciaire Me Marc LERAY, 9 rue Pontarique - 47031 AGEN CEDEX. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_644

SARL BARBET & FILS, 21 avenue du Caoulet, 47510 Foulayronnes, RCS Greffe d'Agén 519 249 114. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Décembre 2022, désignant mandataire judiciaire Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agén. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_645

CORONADO Ludovic, Pirot, 47130 Bruch. Non identifié. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2022, désignant mandataire judiciaire Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agén. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_650

JUGEMENT METTANT FIN À LA
PROCÉDURE DE REDRESSEMENT
JUDICIAIRE

(Judgement du 21 décembre 2022)

SARLU LAROCA, 18 Rue Jean Moulin, 47140 Penne-d'Agenais, RCS Greffe d'Agén 483 302 212. Hôtels et hébergement similaire. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce.

2022_4701_655

JUGEMENT PRONONÇANT
LA RÉSOLUTION DU PLAN DE
REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Judgement du 21 décembre 2022)

SARL GARAGE PUIITS DE CARRERE, Gaussens, 47520 Le Passage, RCS Greffe d'Agén 812 205 565. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Octobre 2022, désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agén. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2022_4701_646

CONVERSION EN LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Jugement du 21 décembre 2022)

SAS CABINET PUJOL - CREDIT UNIQUE. Alphagro 1, Agropole Zone Industrielle de Lassere, 47310 Estillac, RCS Greffe de Bordeaux 421 529 751. Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen.

2022_4701_651

SAS AGENCES CABINET PUJOL. Alphagro 1, Agropole Zone Industrielle de Lassere, 47310 Estillac, RCS Greffe d'Agén 502 490 097. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen.

2022_4701_652

ABONNEZ VOUS

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS

AVIS DE
CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société Civile Immobilière, par acte sous seing privé du 14 juillet 2022 :

Dénomination : **SCI NAVARRE GYNE-COLOGIE**

Capital : 6.000 Euros

Siège social : 53 avenue de Montardon 64000 Pau

Objet : L'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation, par bail ou autrement, de tous immeubles nus, bâtis ou non bâtis, biens et droits immobiliers, afin de permettre l'installation de professionnels exerçant dans le domaine médical, et toutes activités connexes ou annexes se rattachant à cette activité médicale.

Durée : 99 ans

Cession de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés, qu'elles interviennent entre associés, au profit d'un conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant ainsi qu'en faveur de tout tiers étranger à la société.

Gérance :

Monsieur Arnaud COLLIN, demeurant 53 avenue de Montardon 64000 Pau.

RCS de Pau

L22VE03774

MODIFICATIONS

SCI DE LA BAIE

SCI au capital de 304,90 euros, sise à CIBOURE (64500) PYRÉNÉES ATLANTIQUES - RÉSIDENCE UR TXOKO, Appartement 11C.
RCS BAYONNE N° 437 602 139

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 Décembre 2022, il a été pris acte de transférer le siège social de la société, à compter du 23 Décembre 2023 au 70 B RUE JULES BARAT 33470 GUJAN-MESTRAS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE.
L22VE03679

CONVERSION EN REDRESSEMENT
JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE
SAUVEGARDE

(Jugement du 21 décembre 2022)

SAS TORRES ET FILS. Lieu-Dit sur le Couvent, 47430 Le Mas-d'Agenais, RCS Greffe d'Agén 380 407 361. Préparation industrielle de produits à base de viande. Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Décembre 2022 et désignant administrateur Selarl Thiollot Philippe, Représentée Par Me Philippe Thiollot 4, rue Jules de Rességuier - 31000 Toulouse avec les pouvoirs : de surveiller le débiteur dans sa gestion.

2022_4701_653

SARL TRANSPORTS DAURAT. Zone Industrielle Lagatte, 47290 Cancon, RCS Greffe d'Agén 439 335 688. Transports routiers de fret de proximité. Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le et désignant administrateur Selarl Thiollot Philippe, Représentée Par Me Philippe Thiollot 4, rue Jules de Rességuier - 31000 Toulouse avec les pouvoirs : de surveiller le débiteur dans sa gestion.

2022_4701_654



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05 56.52.74.60

MACADAM CAFFE
SARL au capital de 13.000 euros
Siège social 3 boulevard Victor Hugo
64500 SAINT JEAN DE LUZ
RCS BAYONNE 752 250 654

NOMINATION D'UN
SECOND GERANT

Aux termes d'une décision collective unanime des associés en date du 25 novembre 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de second Gérant, Monsieur Hugo SEGUY-DUINAT, domicilié 68 rue Evariste Baignol, 64500 CIBOURE, à compter du 25 novembre 2022.
La Gérance

L22VE03681



**OFFICE NOTARIAL
ARCACHON**

**Etude de Maîtres DUCOURAU, DURON,
LANDAIS et MOREAU-LESPINARD,**
notaires associés à Arcachon, 169
Boulevard de la Plage.

SCI MINIPOUF
Société Civile Immobilière
Capital social de 2.000 €
16 B avenue Edith Cavell Villa Teranga
64200 BIARRITZ
RCS 753 239 292 BAYONNE

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant acte de cession de parts reçu en forme authentique par Me Philippe METIVIER, notaire à Arcachon, en date du 6 octobre 2022, il a été décidé par les associés de transférer le siège social au 54 avenue de la Forêt, 33260 LA TESTE DE BUCH, à compter du 6 octobre 2022.

L'article «quatrième» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L22VE03695



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

«TOKI EDER Conseils et Participations»
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 110 260 Euros
25 Boulevard de la Mer, 64600 ANGLET
RCS DE BAYONNE 824 147 854

Par AGE en date du 01/09/2022, il a été décidé de transférer le siège social de BAYONNE (64100) 11 Avenue Toki Eder au 25 Boulevard de la Mer (64600) ANGLET, et ce à compter du 1^{er} septembre 2022.
L23VE00011



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

«EKHI ALDE»
Société Civile Immobilière
Au capital de 496 800,00 Euros
Siège Social 25 Boulevard de la Mer,
64600 ANGLET
RCS BAYONNE 490 250 446

Par AGE des associés en date du 01/09/2022, il a été décidé de transférer le siège social de (64100) BAYONNE 11, Avenue Toki Eder à (64600) ANGLET 25, Boulevard de la Mer, et ce à compter du 1^{er} septembre 2022.

L23VE00012

LA VIE
ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUESTPOUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

AUTRES ANNONCES



**PERSPECTIVES
NOTAIRES**



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE
UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 janvier 2012, **Monsieur André Daniel CRABOS**, en son vivant retraité, demeurant à HAGETAUBIN (64370) route départementale 945 BP 2400. Né à LABEYRIE (64300), le 23 août 1945. Célibataire.

Ayant conclu avec Madame Viviane Madeleine LASSERRE un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 4 janvier 2008, enregistré de ORTHEZ le 4 janvier 2008. Décédé à LABEYRIE (64300) (FRANCE), le 11 novembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Catherine BORIE DISSEZ, Notaire à HAGETMAU (Landes), le 22 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Catherine BORIE DISSEZ, notaire à HAGETMAU (Landes), référence CRPCEN : 40039, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PAU de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22VE03750

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

MODIFICATIONS



10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex

Aux termes d'un acte unanime en date des 1 et 2/12/2022, les associés de la société «**JASON**» Société Civile au capital de 1.726.455 euros dont le siège social est Route de Pau 65420 Ibos, RCS Tarbes 438 304 040 ont décidé à l'unanimité de réduire le capital social de la somme de 83.895 euros pour le ramener de 1.726.455 euros à 1.642.560 euros, les articles 6 «formation du capital» et 7 «montant du capital - parts sociales» des statuts ont été modifiés, en conséquence :

Ancienne mention : Capital social de 1.726.455 euros

Nouvelle mention : Capital social de 1.642.560 euros

Pour avis

L22VE03731

VEGEPLAST

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 86.550 euros
Siège social : Lotissement industriel
Bazet-Ouest 65460 Bazet
RCS Tarbes 444.615.611

Par décision du Président en date du 16 mars 2022, le capital social a été augmenté d'une somme de de 19.000 euros pour le porter à 105.550 euros par la création de 380.000 actions nouvelles de 0,05 euros de nominal assorties d'une prime

d'émission de 2.61 euros, par apports en numéraire et par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

Mention au R.C.S de Tarbes.

L22VE03770

HOLDING POMAREZ

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 37.648 €
Siège social : 34 route du Sailhet
65400 Lau-Balagnas
RCS Tarbes n° 388 754 590

Par délibération d'une assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2022, l'assemblée générale extraordinaire des associés a pris acte de la démission de Madame Danièle CAUBARRUS de ses fonctions de Présidente ainsi que de la démission de Monsieur Jean-François POMAREZ de ses fonctions de Directeur Général à effet au 30 juin 2022, et a nommé à compter du 1^{er} juillet 2022 en qualité de Président de la Société Monsieur Jean-François POMAREZ, né le 13 juin 1954 à Saint-Martin-de-Hinx (Landes), demeurant à Lau-Balagnas, 34 route de Sailhet.

Pour mention au RCS de Tarbes.

L22VE03772

JPV

Société par Actions Simplifiées
Au capital de 27.000 euros
siège social : 13 rue Gaston Manent
65000 Tarbes
RCS Tarbes : 500 155 890

Par décision du Président du 8 février 2022, il a été décidé de réduire le capital social de 24.000 euros, le portant ainsi à 3.000 euros.

Mention au RCS de Tarbes.

L22VE03785

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 108 rue Fondaudège

CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**

Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**

Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**

Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI**

Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**

& Séverine **GRÉGOIRE**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**

Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,

Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**,

Nelly **BETAÏLLE**, Jonathan **BITEAU**,

Matthieu **DAL'ZOVO**, Eustelle **LOUSTALET-TURON**,

Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE**

& Marie-Amélie **HUSSON**

Responsable Organisation et Systèmes

d'Information : Ophélie **BROUTIER**

Chargée de Webmarketing

et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication digitale :

Magalie **RICCETTI**

Responsable annonces légales :

Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative :

Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :

Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales :

Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU**,

Franck **DUPERIÉ** & Christine **SABOURIN**

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire

Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire

n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,80 €

Abonnement 1 an : 55 €

Membre RésoHebdoEco



LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST



SE CHARGE DE VOS
**APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUÊTE**

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

Smic au 1^{er} janvier 2023 11,27 €

Le Smic passe à 11,27 euros de l'heure, 1709,28 euros par mois pour 35 heures hebdomadaires.

A

compter du 1^{er} janvier 2023, le Smic est majoré de 1,8 % et passe à 11,27 euros de l'heure (contre 10,57 euros en janvier 2022 et 11,07 euros depuis août 2022).

Le Smic mensuel pour 151,67 heures de travail hebdomadaire s'établit à 1709,28 euros, contre 1 678,95 euros depuis le 1^{er} août 2022 et 1 603,15 euros à compter de janvier 2022.

Le Smic net mensuel passe à 1 353 euros, contre 1 329 euros en août 2022 et 1 269 euros en janvier 2022, soit une augmentation annuelle de 84 euros.

Cette augmentation, sans coup de pouce gouvernemental, résulte de la seule revalorisation légale annuelle devant intervenir chaque 1^{er} janvier. Pour janvier 2023, la revalorisation prend en compte l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation pour les ménages les plus modestes selon le dernier indice connu, soit 6,6 % de novembre 2021 à novembre 2022.

Dans le courant de l'année 2022, le Smic a été automatiquement revalorisé à deux reprises pour tenir compte de l'inflation, de 2,65% au 1^{er} mai et de 2,01 % au 1^{er} août. En un an, le Smic brut a ainsi augmenté de 106 euros.

Les salaires qui du fait de la revalorisation deviennent inférieurs au smic doivent être augmentés en conséquence. En revanche, aucune disposition légale n'impose ou interdit une revalorisation des salaires supérieurs. Il est par ailleurs interdit de prévoir une indexation automatique des salaires sur le Smic dans les accords collectifs de travail (Code du travail, article L 3231-3).

La revalorisation du Smic entraîne une augmentation de la rémunération mensuelle minimale en cas d'activité partielle (Smic net) et des indemnités journalières de maladie (salaire retenu plafonné à 1,8 Smic).

JEUNES SALARIÉS

Pour les jeunes salariés ayant moins de six mois de pratique professionnelle dans la branche d'activité, le salaire minimum s'établit à 9,01 euros avant 17 ans (minoration de 20 %) et à 10,14 euros avant 18 ans (minoration de 10 %).

Le salaire minimum des alternants (apprentissage et contrats de professionnalisation) varie en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage. ■

SALAIRE MINIMUM DES ALTERNANTS AU 1^{ER} JANVIER 2023

| | Moins de 18 ans | Moins de 21 ans | Moins de 26 ans |
|---------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 1 ^{re} année (€) | 3,04 | 4,85 | 5,97 |
| En % du smic | 27 % | 43 % | 53 % |
| 2 ^e année (€) | 4,40 | 5,75 | 6,87 |
| En % du smic | 39 % | 51 % | 61 % |
| 3 ^e année (€) | 6,20 | 7,55 | 8,79 |
| En % du smic | 55 % | 67 % | 78 % |

| INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX | | |
|-------------------------------|-----------|-------------------------|
| | EN NIVEAU | ÉVOLUTION ANNUELLE EN % |
| 2021 T2 | 118,41 | + 2,59% |
| 2021 T3 | 119,7 | + 3,46% |
| 2021 T4 | 118,59 | + 2,42% |
| 2022 T1 | 120,61 | + 3,32% |
| 2022 T2 | 123,65 | + 4,43% |
| 2022 T3 | 126,13 | + 5,37% |

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

| SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL | |
|--|--|
| 2023 : 3 666 € | |
| Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €) | |

| BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022 | | | |
|-------------------------------|--|-----------------------|----------------------|
| VOITURES PUISSANCE FISCALE | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| | JUSQU'À 5 000 KM | DE 5 001 À 20 000 KM | AU-DELÀ DE 20 000 KM |
| 3 CV | d x 0,502 | (d x 0,3) + 1 007 € | d x 0,35 |
| 4 CV | d x 0,575 | (d x 0,323) + 1 262 € | d x 0,387 |
| 5 CV | d x 0,603 | (d x 0,339) + 1 320 € | d x 0,405 |
| 6 CV | d x 0,631 | (d x 0,355) + 1 382 € | d x 0,425 |
| 7 CV et plus | d x 0,661 | (d x 0,374) + 1 435 € | d x 0,446 |
| VÉLO-MOTEUR | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| CYLINDRÉE | JUSQU'À 2 000 KM | DE 2 001 À 5 000 KM | AU-DELÀ DE 5 000 KM |
| moins de 50 cm ³ | d x 0,272 | (d x 0,064) + 416 € | d x 0,147 |
| MOTOS | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| PUISSANCE | JUSQU'À 3 000 KM | DE 3 001 À 6 000 KM | AU-DELÀ DE 6 000 KM |
| 1 ou 2 CV | d x 0,341 | (d x 0,085) + 768 € | d x 0,213 |
| 3, 4 ou 5 CV | d x 0,404 | (d x 0,071) + 999 € | d x 0,237 |
| plus de 5 CV | d x 0,523 | (d x 0,068) + 1 365 € | d x 0,295 |

| INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION | | | |
|---|----------------|-------------------------|------------------------|
| | NOVEMBRE 2022 | NOVEMBRE 2021 | AUGMENTATION SUR UN AN |
| INDICE D'ENSEMBLE | 114,26 | 107,64 | + 6,2 % |
| INDICE HORS TABAC | 113,53 | 106,82 | + 6,3 % |
| INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL | | | |
| TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE | IRL DES LOYERS | VARIATION ANNUELLE EN % | |
| 1 ^{er} TRIMESTRE 2022 | 133,93 | + 2,48 % | |
| 2 ^e TRIMESTRE 2022 | 135,84 | + 3,6 % | |
| 3 ^e TRIMESTRE 2022 | 136,27 | + 3,49 % | |
| SMIC | | | |
| HORAIRE | MENSUEL (35 H) | | |
| 11,27 € | 1 709,28 € | | |

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

| INDICES ACTIONS | | | | | | | |
|----------------------|---------------|------------------|----------|--------|---------------|-----------|-------------|
| | Dernier cours | Variation depuis | | | Extrêmes 2022 | | Pays |
| | | 1 mois | le 31/12 | 1 an | + haut | + bas | |
| CAC 40 | 6 550,66 | -2,4% | -8,4% | -8,3% | 7 376,37 | 5 676,87 | France |
| SBF 120 | 5 028,78 | -2,4% | -9,3% | -9,1% | 5 706,97 | 4 367,41 | France |
| EURO STOXX 50 | 3 832,89 | -3,3% | -10,8% | -10,6% | 4 392,15 | 3 279,04 | Europe |
| S&P 500 | 3 840,55 | -4,6% | -19,4% | -19,8% | 4 796,56 | 3 577,03 | USA |
| NASDAQ 100 | 10 883,52 | -7,4% | -33,3% | -34,3% | 16 501,77 | 10 690,60 | USA |
| FOOTSIE 100 | 7 473,01 | -0,2% | 1,2% | 1,4% | 7 672,40 | 6 826,15 | Royaume-Uni |
| DAX 30 | 13 995,10 | -3,8% | -11,9% | -11,6% | 16 271,75 | 11 975,55 | Allemagne |
| SMI | 10 839,22 | -2,9% | -15,8% | -15,8% | 12 939,17 | 10 072,62 | Suisse |
| NIKKEI | 26 447,87 | -6,5% | -8,1% | -7,8% | 29 332,16 | 24 717,53 | Japon |
| SSE COMPOSITE | 3 095,57 | -0,2% | -15,0% | -14,4% | 3 639,78 | 2 886,43 | Chine |

| VALEURS RÉGIONALES | | | | | | | |
|----------------------------|---------------|------------------|----------|--------|---------------|--------|----------------|
| | Dernier cours | Variation depuis | | | Extrêmes 2022 | | Rendement 2021 |
| | | 1 mois | le 31/12 | 1 an | + haut | + bas | |
| AELIS FARMA | 12,00 | 33,3% | N/A | N/A | 14,02 | 8,70 | - |
| AIR MARINE | 1,07 | 0,0% | -41,2% | -41,2% | 1,99 | 0,69 | - |
| ASHLER ET MANSON | 4,54 | 35,9% | 108,3% | 108,3% | 4,54 | 2,18 | 0,7% |
| BLUE SHARK PS | 3,78 | 0,0% | N/A | N/A | 3,78 | 3,78 | - |
| CERINNOV GROUP | 1,10 | 1,5% | -18,7% | -18,5% | 1,74 | 1,00 | - |
| CHEOPS TECHNOLOGY | 58,50 | 7,3% | -24,0% | -21,5% | 81,00 | 48,60 | 2,5% |
| DOCK.PETR.AMBES AM | 472,00 | 4,4% | 1,3% | 1,3% | 496,00 | 426,00 | 7,0% |
| EAUX DE ROYAN | 82,50 | 0,6% | -10,8% | -10,8% | 104,00 | 77,50 | 7,7% |
| EUROPLASMA | 0,89 | -11,0% | -99,9% | -99,9% | 1259,00 | 0,89 | - |
| FERMENTALG | 1,52 | -10,1% | -51,2% | -48,5% | 3,14 | 1,48 | - |
| GASCOGNE | 4,42 | 5,2% | 18,2% | 30,0% | 4,44 | 2,82 | - |
| GPE BERKEM | 4,78 | -9,5% | -53,1% | -52,2% | 10,50 | 4,54 | 1,3% |
| GPE PAROT (AUTO) | 2,05 | -2,8% | -21,2% | -21,2% | 2,66 | 1,60 | - |
| HYDROGENE DE FRANCE | 21,50 | -12,4% | -18,7% | -18,7% | 33,00 | 21,40 | - |
| HUNYVERS | 11,60 | -2,5% | N/A | N/A | 12,35 | 10,80 | - |
| I.CERAM | 10,60 | -7,8% | -35,4% | -33,8% | 17,80 | 10,20 | - |
| I2S | 6,25 | -0,8% | 27,6% | 35,9% | 6,40 | 4,60 | 2,2% |
| IMMERSION | 3,30 | 23,1% | -45,0% | -46,8% | 7,08 | 2,68 | - |
| IMPLANET | 0,18 | -1,4% | -42,1% | -41,4% | 0,40 | 0,13 | - |
| KLARSEN DATA | 1,62 | -14,4% | -30,6% | -30,9% | 2,89 | 1,57 | - |
| LECTRA | 34,40 | -1,4% | -18,1% | -14,4% | 44,20 | 27,20 | 1,0% |
| LEGRAND | 75,86 | -5,4% | -26,3% | -25,8% | 103,80 | 64,96 | 2,2% |
| MULTIMICROCLOUD | 0,43 | 0,0% | -21,8% | -33,8% | 0,71 | 0,20 | - |
| O SORBET D'AMOUR | 1,21 | -14,2% | -39,5% | -48,7% | 2,48 | 1,12 | - |
| OENEO | 14,05 | 2,6% | 4,4% | 6,0% | 16,16 | 13,24 | 2,1% |
| POUJOLAT | 25,60 | 9,4% | 105,6% | 107,3% | 26,20 | 12,40 | 0,9% |
| SERMA TECH. | 412,00 | 32,1% | 35,5% | 35,5% | 488,00 | 292,00 | 3,5% |
| UV GERMI | 3,16 | -12,4% | -58,3% | -60,7% | 8,53 | 3,07 | - |
| VALBIOTIS | 3,50 | -4,4% | -48,9% | -49,0% | 7,35 | 3,40 | - |



**ALIENOR
CAPITAL**

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

2 jours de folie sportive

Luz-Ardididen

Les 14 et 15 janvier, la lumineuse station des Hautes-Pyrénées organise la 2^e édition d'un rendez-vous unique par son programme et son ambiance. Trails nocturnes, ski de randonnée et raquettes : en individuel ou en équipes, les sportifs de tout âge vont se mesurer durant un week-end très animé.

Par Hermance HITTE



Bijou d'une vallée qui a ébloui Victor Hugo lui-même, séduit au point de la qualifier de « Pays de lumière », le domaine skiable de Luz-Ardididen compte bien resplendir de mille feux durant ce week-end de janvier. Revêtu d'un sublime manteau immaculé, digne d'un maître de cérémonie, il s'apprête à accueillir les sportifs les plus valeureux lors du désormais célèbre « Hardiden Blanc ». Ici la valeur de ne se mesure pas à l'exploit, les novices sont les bienvenus sur certaines épreuves, seule compte l'envie de se faire plaisir. Avec le programme de cette deuxième édition, celui-ci sera à la carte.

TRAILS NOCTURNES, SKI ET RAQUETTES

Quatre formats de courses sont ouverts à tous : junior, homme, femme, handi, mixte, que les participants soient licenciés ou non. En équipe ou en individuel, ils pourront même faire l'ensemble des épreuves ou une seule, selon leur niveau physique. Deux trails blancs nocturnes de 9 ou 18 kilomètres, direction le pic de l'Ardididen, marquent la rencontre, avec un trajet sur

les crêtes et une vue extraordinaire sur les vallées de Luz et de Cauterets, ils sont l'occasion d'admirer le site baigné d'un soleil couchant. Un panorama qu'on retrouve sur le parcours de ski de randonnée, soit 8 km de montées et de descentes vers le col de Riou. Et enfin, plus accessible et aussi dépaysant, un parcours raquette de 5 km termine l'Hardiden Blanc, en mode course ou ludique, c'est encore une fois au gré de son envie.

DES ANIMATIONS EN CONTINU

Un beau rendez-vous qui correspond exactement à ce que voulaient les organisateurs, comme l'explique Nicolas Berejny, le champion paralympique de ski alpin : « L'idée est de proposer deux jours de folie sportive pour tous, avec la découverte d'activités, des parcours engagés et d'autres plus abordables mais aussi de nombreuses animations ». Et dans ce domaine familial par excellence, elles sont aussi irrésistibles : Big air bag à ski, slalom parallèle, chiens de traîneaux, yoga aérien ou encore Fat Bike sur neige, du golf à la zumba, tout est prévu pour profiter de la neige. Bref, l'ambiance sera sans aucun doute à la fête les 14 et 15 janvier. ■